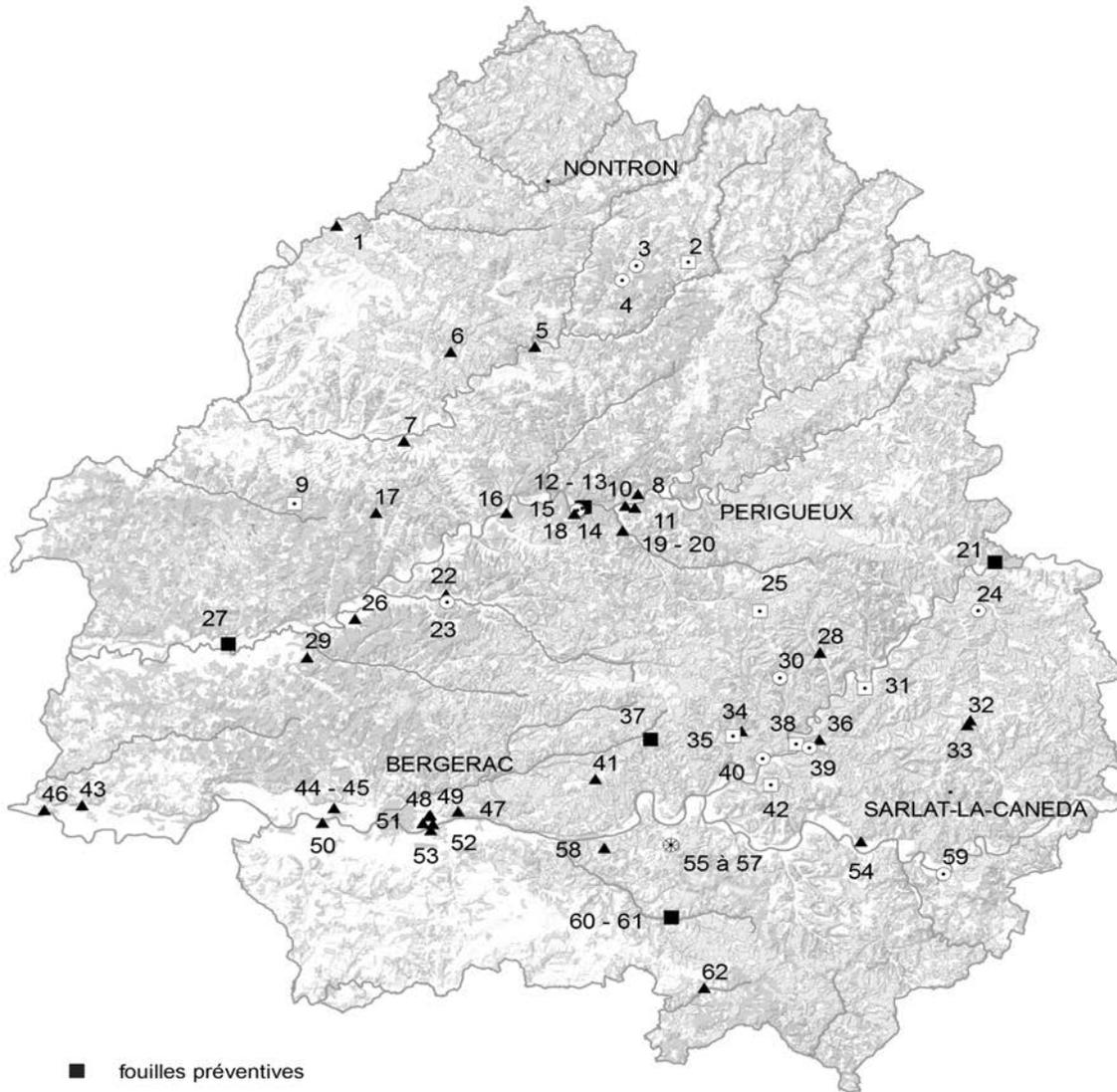


AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

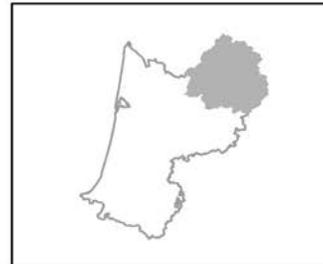
2 0 1 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



0 10 20 40 Kilomètres



N°Nat.						N°	P.
025744	BERGERAC	Le Libraire 2	POISSONNIER Bertrand	INRAP	OPD	48	32
025698	BERGERAC	Le Libraire	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	49	32
025671	BERGERAC	Poudrerie Zone ANS	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	51	34
025790	BOULAZAC	Landry	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	10	34
025639	BOULAZAC	Le Suchet	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	11	34
025746	BOULAZAC	Prairie du Lieu- Aménagement RN 21	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	20	37
025637	BRANTOME	Les Prés de Vigonac	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	5	37
025717	LE BUGUE	Grotte Mykolas	CHANCEREL Antoine	MCC	FPr	35	38
026038	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PRT	55	39
026045	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	FERRIER Catherine	SUP	PRT	56	39
025472	CAMPAGNE	Roc de Marsal	DIBBLE Harold	SUP	FPr	42	39
025669	CHANTERAC	Terres de Gorcet	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	17	41
025647	COURS-DE-PILE	Les Réclausoux	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	53	41
025812	CREYSSE	Le Saraillet	ORTEGA-CORDELLAT I luminada	INRAP	OPD	47	41
026059	DOMME	Grottes du Pigeonnier et du Mammouth	PEYROUX Magali	DOC	RAR	59	44
026046	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Les Combarelles III	CLEYET-MERLE Jean-Jacques	MCC	SD	36	44
026040	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	L'occupation humaine de l'abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FPr	38	47
025632	GRIGNOLS	Puy Cantal	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	22	52
025894	GRIGNOLS	Le Château	REMY Christian	SUP	DOC	23	50
025729	LAMONZIE-SAINT-MARTIN	Les Eygadoux	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	50	52
025687	LAMOTHE-MONTRAVEL	Les Trois Pierres	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	46	54
025672	MARCILLAC-SAINT-QUENTIN	La Grande Route	ETRICH Christine	INRAP	OPD	33	55
026053	MONPAZIER	6 rue Galmot	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	62	55
025728	PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN	Maison du chevalier	GAILLARD Hervé	MCC	SD	6	56
025673	PERIGUEUX	9 rue de la Miséricorde	DARTUS Magalie	EP	FP	12	61
025727	PERIGUEUX	Rue de la République	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	13	61
025683	PERIGUEUX	Rues Chanzy, Turenne, et autres	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	14	58
026058	PERIGUEUX	2 rue Saint-Etienne	MOUSSET Hélène	MCC	RA	15	62
025640	PERIGUEUX	41 rue Ferdinand Dupuy	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	18	59
025716	PLAZAC	Eglise Saint-Blaise	GAILLARD Hervé	MCC	SD	28	63
025737	PONTOURS	Chemin des Abeilles, La Mothe	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	58	65
026052	PRESSIGNAC-VICQ	Eglise	GAILLARD Hervé	MCC	SD	41	67
025743	PRIGONRIEUX	Les Junies	ETRICH Christine	INRAP	OPD	44	69
025743	PRIGONRIEUX	Route des Junies	ETRICH Christine	INRAP	OPD	45	69
025646	RAZAC-SUR-L'ISLE	Antoniac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	16	69
025661	LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE	Aménagement de la RD 939	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	1	69
025755	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Château de L'Herm	PALUE Marie	BEN	FPr	25	70
026035	SAINT-AVIT-SENIEUR	Haut de Combe-Capelle	LENOIR Michel	CNRS	FPr	60	70
026042	SAINT-AVIT-SENIEUR	Combe Capelle	MACPHERRON Shannon	SUP	SU	61	71
026050	SAINT-CIRQ-DU-BUGUE	Grotte du Sorcier	PIGEAUD Romain	BEN	RAR	40	71
025638	SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET	Le Bois de Palan	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	32	73
025691	SAINT-LAURENT-DES-HOMMES	Belou Nord	SCUILLER Christian	INRAP	FP	27	73
025746	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Grand-Font - Aménagement RN 21	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	19	78
025468	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	CAROZZA Laurent	CNRS	FPr	2	78
026056	SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN	Les Lèches	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	29	79
025855	SAINT-VINCENT-DE-COSSE	Eglise Saint-Vincent	GAILLARD Hervé	MCC	SD	54	80
026043	SAINTE-ALVERE	Parc Sud	IHUEL EWEN	COL	SU	37	81
026039	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	TURQ Alain	MCC	SD	34	83
026051	SERGEAC	Abri Castanet	WHITE Randall	SUP	FPr	31	84
026036	SIORAC-DE-RIBERAC	Chaurieux et Moulin Blanc	SANCHEZ Corinne	CNRS	FPr	9	84
025708	SOURZAC	Petit Beaufort	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	26	85
026055	TERRASSON-LAVILLEDIEU	Charpenet, La Villedieu, Les Plantes	REGIARD Mathilde	COL	FP	21	88
025635	TOCANE-SAINT-APRE	Beauséjour	RIME Marc	INRAP	OPD	7	91
025745	TRELISSAC	Av Michel Grandou - Lieu-dit Borie Porte	POISSONNIER Bertrand	INRAP	OPD	8	91

AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

BERGERAC Le Libraire

Cette opération de diagnostic fait suite au projet de construction du « Lycée des Métiers » déposé par la société ICADE, mandatée par le conseil régional d'Aquitaine. L'assiette du projet se situe sur la terrasse Fw3, au débouché d'un talweg.

Deux secteurs principaux ont mis au jour deux indices de site. Le premier concerne deux sondages (sd 16 et 18) au sein desquels nous avons identifié quatre structures en creux. Le mobilier associé nous invite à attribuer cet indice à l'Antiquité. Le second indice se positionne au pied du talus et de part et d'autre du ruisseau existant. Les sept sondages concernés nous ont permis d'identifier trois grandes périodes.

L'époque médiévale est illustrée par six structures réparties dans les sondages 19 et 20. Le remplissage souvent charbonneux avec des nodules de terre cuite nous convie à penser que ces fosses sont associées à des structures de combustion. Le mobilier céramique (pégaus) nous permet une attribution au XIII^e siècle. La période antique (sd 20 et 22) est très peu reconnue. En effet, une seule structure a pu être traitée, la seconde, au sein du sondage 20 a trop rapidement

été inondée. Ces structures attribuées à l'Antiquité sur la base de *tegula*. Nous suggérons une occupation liée au vallon ancien. Cinq sondages nous ont permis d'identifier deux niveaux du Paléolithique supérieur. Ces deux horizons se superposent seulement dans le sondage 19.

L'étude croisée de la géologie et de l'industrie lithique nous permet, par comparaison avec les sites de Villazette et de l'Usine Henry, une attribution prudente au Magdalénien.

Le niveau le plus bas a livré des structures à galets. Bien que non fouillées, ces structures nous ont permis d'observer des galets chauffés. Nous émettons donc l'hypothèse de la présence, entre autres, de foyers. L'hypothèse d'un site d'habitat sera ici avancée. Dans la partie la plus orientale de l'emprise, du mobilier attribué au Néolithique ou à la Protohistoire a été recueilli au sein d'une couche intermédiaire entre les colluvions récentes et les couches datées du paléolithique.

Notice issue du rapport final d'opération
fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

*Paléolithique supérieur,
Néolithique récent ou final*

BERGERAC Le Libraire 2

*Gallo-romain, Haut Empire
Moyen Âge classique*

La deuxième phase du diagnostic du Libraire s'est tenue sur la partie haute du talus séparant les deux niveaux Fw3 et Fx1 de la basse terrasse de la Dordogne.

Elle a complété les indices apparus lors de la première phase dirigée par F. Grigoletto. Dix sondages

pré-implantés ont été ouverts sur une surface prescrite de 17 850 m².

Sur le plan sédimentaire, ce site a exposé une séquence qui comporte, d'après les données de terrain, les sols du Pléniglaciaire Final, du Tardiglaciaire et de l'Holocène.

D'un point de vue archéologique, notamment, cette opération a permis d'accroître vers le sud l'étendue des indices du Paléolithique supérieur précédemment révélés, par la découverte dans un sondage (S31) de deux niveaux distincts au sein des sédiments pléistocènes. Le premier, peu profond (0,70 m), a révélé un riche amas lithique qui après une rapide analyse, basée notamment sur certains nucléus (cf. fig.), semble renvoyer (avec prudence) plutôt au Solutréen ou au Canaulien. Le second niveau, plus profond mais moins abondant, n'a pas permis de préciser une attribution générale vraisemblable au Paléolithique supérieur. Un sondage voisin (S30) a livré quelques pièces lithiques de même époque, ainsi que deux éléments d'une plaquette en pierre soigneusement polie, qui rappelle l'exemplaire magdalénien découvert à La Graulet.

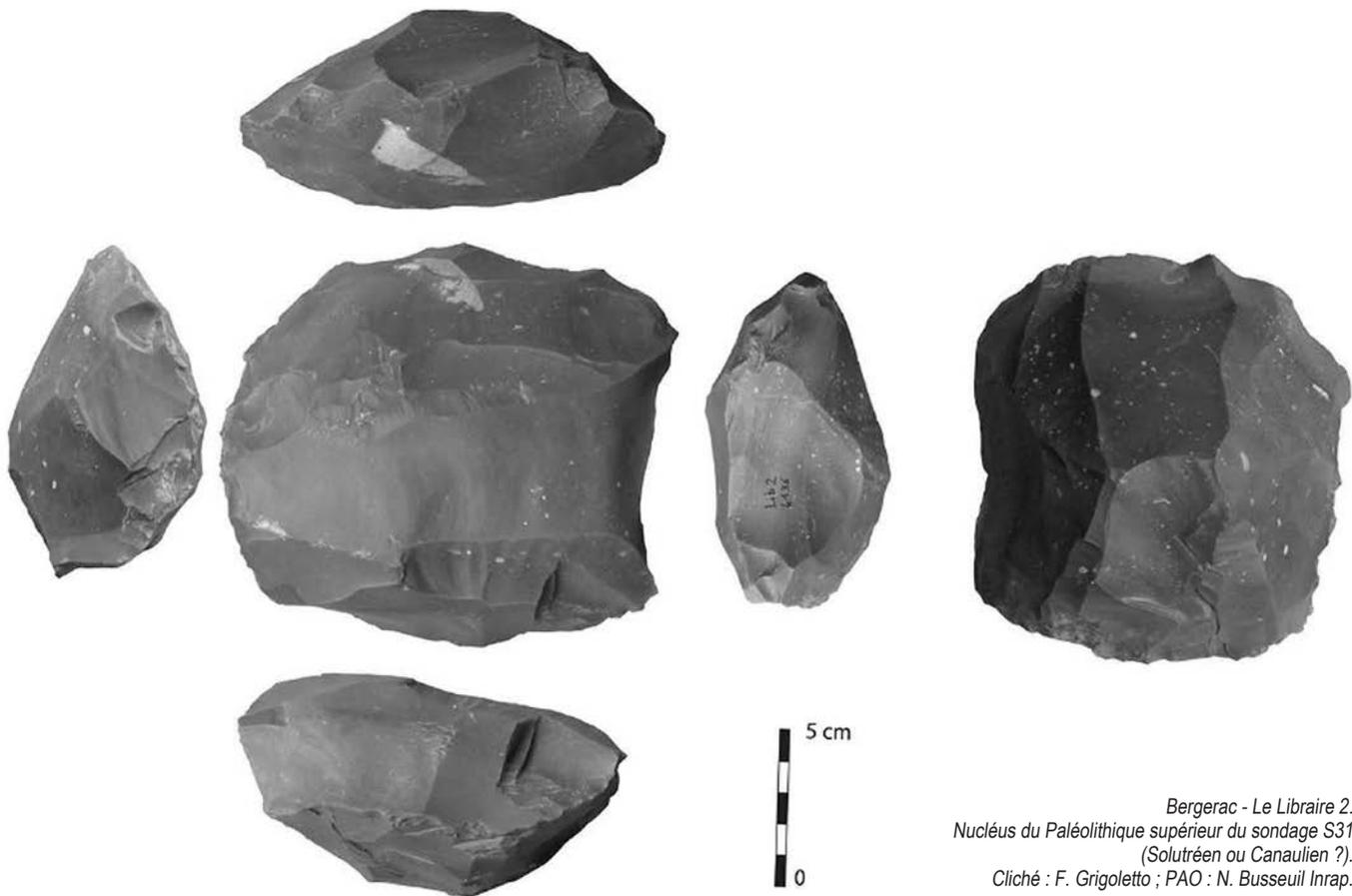
Tout au sud de l'emprise du diagnostic, le sondage S34 a livré un amas lithique apparemment ponctuel, relativement peu profond lui aussi (- 0,85 m), qui n'est pas sans évoquer le Magdalénien récent tel qu'il a pu être décrit à l'usine Henry. Cette attribution doit être

considérée avec prudence au vu du peu de pièces caractéristiques. Néanmoins, la présence d'amas lithiques du Paléolithique supérieur d'une extrémité à l'autre de l'emprise laisse ouverte la possibilité de découvrir d'autres éléments contemporains sur une large partie de ce secteur.

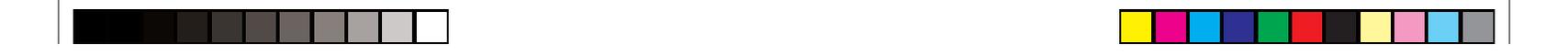
A l'ouest du sondage S31, au nord-ouest de l'emprise, quatre structures en creux sont apparues au même niveau. Il s'agit de deux foyers à pierres chauffées, d'un trou de poteau et d'une poterie archéologiquement complète, attribuable en ce qui concerne cette dernière à un Néolithique indéterminé, qui situe probablement la période chronologique des foyers voisins. Quelques amphores et tessons médiévaux dans les niveaux superficiels rappellent les indices découverts lors de la phase 1.

Enfin, au sud de l'emprise, un petit fossé rectiligne est apparu au sein de deux sondages (S32 et S36). Il n'est pas daté, faute de mobilier suffisant (deux indices néolithiques).

Poissonnier Bertrand



Bergerac - Le Libraire 2.
Nucléus du Paléolithique supérieur du sondage S31
(Solutréen ou Canaulien ?).
Cliché : F. Grigoletto ; PAO : N. Busseuil Inrap.



BERGERAC

Poudrerie Zone ANS

Cette opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic déposé par la SNPE Reconversions et Services.

D'une superficie de 14936 m², l'assiette du projet s'étend sur la parcelle BE 31, au lieu-dit La Poudrerie est sur la commune de Bergerac à l'endroit d'un ancien site industriel. Comme sur la majorité des travaux antérieurs, cette opération montre la récurrence des occupations néolithique final et médiévale dans ce secteur du Bergeracois.

Les deux concentrations des sondages 33 et 47 qui se positionnent au sommet des sables pourraient, si l'on en croit les études géologiques être antérieures au Néolithique final.

Le mobilier lithique observé n'apporte pas assez d'éléments pour confirmer cette proposition.

Si cette hypothèse s'avérait juste, cet indice viendrait combler ce manque persistant de l'holocène ancien.

En terme géo-environnemental, l'étude des tourbes issues des carottages effectués et les tentatives de datation de la terrasse apporteront, nous l'espérons, des informations complémentaires à la connaissance actuelle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric (Inrap)

BOULAZAC

Le Landry

Une opération de diagnostic a été réalisée au lieu dit Le Landry sur la commune de Boulazac en Dordogne.

La prescription du service régional de l'archéologie fait suite à un projet d'usine de traitement des déchets déposé par la Société SITA Suez.

L'assiette du projet se développe sur la parcelle AK 135 qui correspond à une superficie de 29000 m².

Le site de Landry est dans sa partie nord largement remanié par l'aménagement ancien d'une casse automobile.

Au sud de l'emprise, deux indices ont pu être identifiés. Le premier consiste en la présence

d'éléments lithiques et céramiques qu'il est possible d'évaluer dans une large protohistoire. Enfoui à environ 1,50 m de profondeur, sa préservation nous pose quelques problèmes.

Le second, enfoui à 2,20 m, est attribué par la composition de son outillage, au Solutréen.

Compte tenu des états de surface et de la présence de nombreuses esquilles, nous pensons que cet assemblage est bien conservé.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Fabrice (Inrap)

BOULAZAC

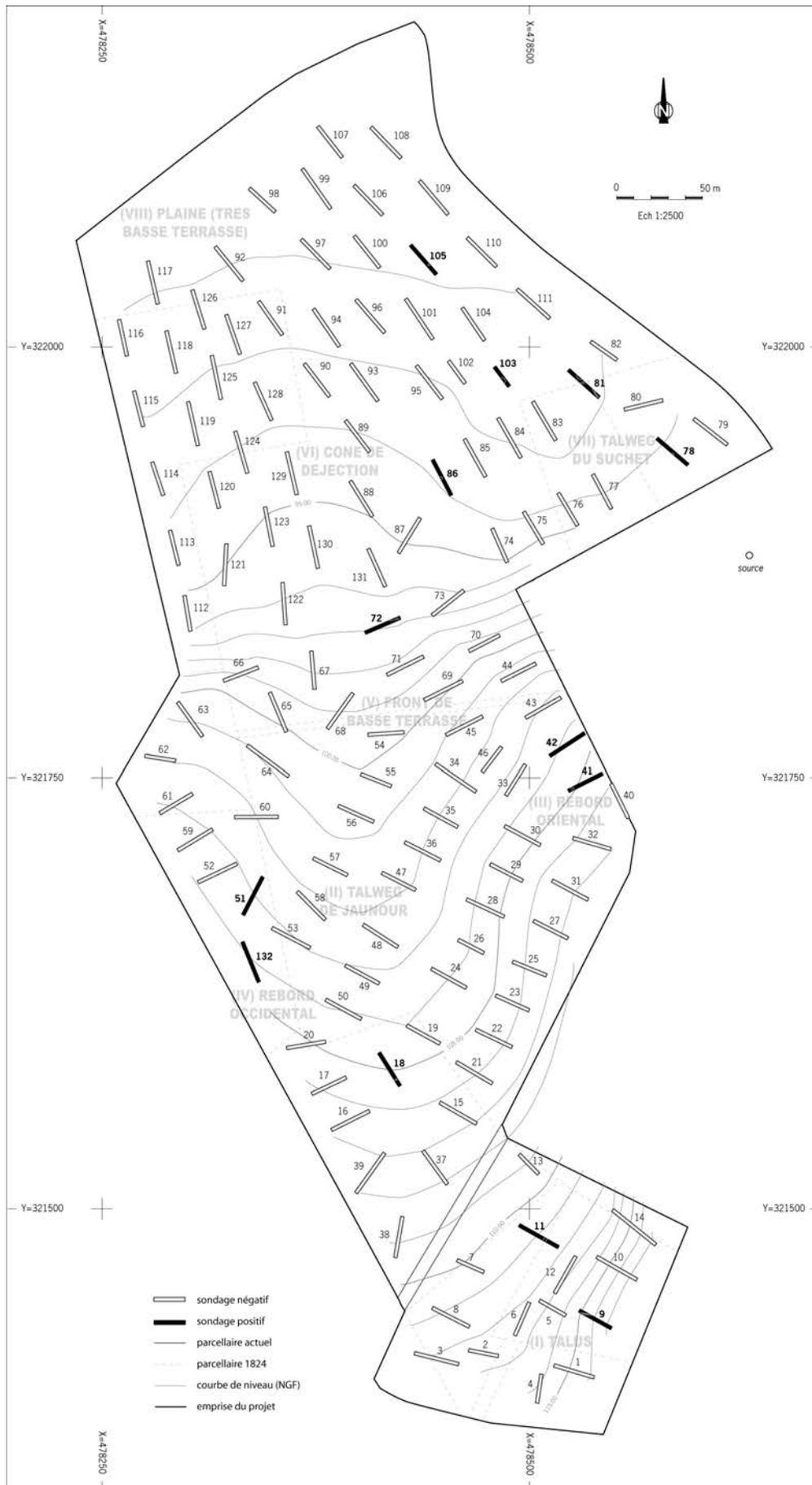
Le Suchet

L'emprise diagnostiquée se situe sur la marge est de l'agglomération périgourdine, sur la commune de Boulazac. Le projet incriminé associe habitat, activités économiques et activités artisanales, sur 160 000 m².

La prescription s'appuie sur la découverte, sur le lieu-dit même du Suchet, d'éléments d'industries témoignant du Néolithique et de l'Âge du Bronze. Le plus spectaculaire de ces éléments est une hache

plate en Bronze, conservée au Musée du Périgord (Coffyn, 1969). En outre, le site, en rive gauche de l'Isle, est à cheval sur une très basse terrasse et une basse terrasse.

Cette situation géologique est très sensible, puisque des indices archéologiques (notamment préhistoriques) sont régulièrement découverts au sein de ces formations.



Boulazac - Le Suchet. Relevé des sondages et topographie du site.

Les 132 tranchées de sondage représentent un total de 6 159,14 m².

Elles montrent d'abord que l'emprise occupe huit environnements sédimentaires différents. Au sud (parcelle AL84), un talus (secteur I) assis sur des calcaires crayeux santoniens, desquels sont arrachés les très nombreux petits rognons de silex et les granules calcaires qui garnissent les colluvions indifférenciées de couverture. Ces colluvions grossières et leur matrice fine sont mis en charge dans un large talweg (talweg de Jaunour, secteur II), une incision encore bien marquée dans le relief, qui dessine un sillon Sud-Nord jusqu'au front de la basse terrasse. Les deux rebords oriental (secteur III) et occidental (secteur IV) de ce vallon conservent leur couverture pléistocène. Le débouché du talweg de Jaunour, au niveau du décrochement qui marque le passage d'une terrasse à l'autre (secteur V), est le point de départ d'un cône de déjection (secteur VI). Celui-ci est entaillé sur son flanc est par un talweg (talweg du Suchet, secteur VII), lit d'un cours d'eau intermittent (la source est quelques mètres en amont) qui se perd au milieu de la parcelle AL11, dans les sables de plaine de la très basse terrasse (secteur VIII).

Le diagnostic archéologique révèle la présence de douze structures simples, de deux tronçons d'un même niveau archéologique en sub-surface (sondages 51 et 132, secteur IV), et d'un très pauvre niveau archéologique en stratigraphie (sondage 42, secteur III). Les quelques rarissimes vestiges (céramiques et lithiques) récoltés sur seize unités sédimentaires (répartis sur treize sondages différents) confirment l'extrême sensibilité archéologique du secteur, et ne sont guère différents de ceux récoltés en surface et dans la terre végétale sur la quasi-totalité de l'emprise.

Le mobilier récolté se chiffre à quinze débris de céramique, 272 éclats, outils et nucléus lithiques.

En position archéologique primaire, on retient un maigre indice sur le secteur VIII (plaine de la très basse terrasse) : un éclat laminaire sans caractère original, dans un horizon pléistocène à moins de 80 cm de profondeur.

En position archéologique sub-primaire, le seul indice consiste en deux silex taillés pris dans un îlot graveleux au cœur d'un horizon pléistocène, à 90 cm de profondeur, sur le secteur III (rebord oriental du talweg de Jaunour) : un petit éclat triangulaire concave (23 x 22 x 3 mm) à talon lisse en aile d'oiseau très incliné, qui pourrait provenir d'un façonnage de biface, et un racloir latéral double sur support assez trapu. L'ambiance Paléolithique moyen est réaffirmée par un biface découvert en surface sur le secteur IV (rebord occidental du talweg de Jaunour).

En position archéologique équivoque, on note un véritable horizon archéologique sur le secteur IV (rebord occidental du talweg de Jaunour), mais dans le

niveau de labour. Les sondages 51, 52, 53 et 132 ont livré 194 silex taillés entre 10 et 30 cm de profondeur, avec une concentration maximale à la tête occidentale du sondage 51. Il est à noter que le mobilier n'est pas affecté du lustré habituel dans cette situation, que la granulométrie de l'industrie semble bien représentée (depuis la minuscule esquille jusqu'au nucléus), que les vestiges dans leur ensemble donnent l'impression d'une bonne cohérence technologique (mais sans la moindre indication chrono-culturelle solide, peut-être protohistorique ?), et que localement le limon sableux brun gris qui les contient paraît peu perturbé (avec une structure relativement dense tachée de rouge brique et de gris clair).

En position secondaire, quelques rares tessons de terre cuite (dont un fort contingent de tegulae) et éclats de silex occupent les différents horizons superficiels du cône de déjection (secteur VI).

En surface enfin, le corpus récolté résume sans doute des millénaires de passages, entre biface et tuile moderne.

Les structures ne sont guère plus parlantes.

Dans le talweg du Suchet (secteur VII), trois petites fosses pluri-métriques concaves (st7801, st8103 et st10301) paraissent contenir le même type de remplissage, mais aucun mobilier ne leur est incontestablement associé. Leur remplissage est polyphasé, dominé par le sédiment argileux brun à brun gris des horizons superficiels et entrecoupé de séquences plus caillouteuses.

D'autres creusements sont sans doute liés à l'activité récente de la sablière-gravière située au nord-est de la parcelle AL11. Un front d'extraction est encore visible sur le sondage 83, les sondages 81 et 82 semblent totalement remblayés. Les deux fosses st8601 et 10501, en marge du talweg du Suchet, sont sans doute des anciens sondages géologiques à relier à cette activité.

Enfin, trois des sept fossés croisés cadrent parfaitement avec le parcellaire napoléonien de 1824 (st1101, st8101 et st8102).

Tous ces indices mis au jour confirment que le projet de lotissement au lieu-dit Le Suchet occupe un terrain archéologique très sensible. Pour autant, les sondages effectués sur l'emprise n'ont dévoilé aucun espace préservé de vie ou d'activité du passé. Les découvertes sont sporadiques, dispersées, et de périodes différentes ; le seul indice cohérent qui dépasse la sphère d'un sondage, sur le rebord occidental du talweg de Jaunour, est entaché d'une position stratigraphique sub-affleurante qui en complique sérieusement l'exploitation scientifique.

Fourloubey Christophe

■ COFFYN, André. « L'âge du bronze au Musée du Périgord », *Gallia Préhistoire*, tome XII, 1969, 1 : 83-120.



BOULAZAC

Prairie du Lieu-Dieu

Aménagement RN 21

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise d'un giratoire associée aux voies d'accès « RD5E2 » à Boulazac.

Le projet est positionné à 5 km à l'ouest de Périgueux, sur les terrains situés au débouché de vallons implantés sur le flanc occidental de la vallée du Manoire. Dix sondages ont été réalisés dans la prairie du Lieu-Dieu à la recherche de l'aqueduc de Grand-Font qui n'a pas été reconnu.

Cinq sondages ont livré des structures en creux, une structure de combustion et des arases de bâtiments antiques. L'état de conservation des structures est bon malgré un arasement non négligeable. Leur

localisation hors des zones inondables, à moins de 30 m de l'aqueduc, ainsi que leur fonction potentielle, incitent à placer contre la RN221 une zone bâtie à vocation artisanale établie durant la seconde moitié du 1er siècle p.C. Le comblement d'un chenal en contrebas du site conservait des éléments d'un dépotoir médiéval (Xe-XIIIe siècles). La découverte de structures archéologiques piégées sous les dépôts de versant confirme bien la présence d'une occupation continue en marge de la basse plaine marécageuse du Manoire, sur les communes de Saint Laurent-du-Manoire et de Boulazac.

Migeon Wandel

BRANTÔME

Les Prés de Vigonac

L'intervention effectuée aux Prés de Vigonac sur la commune de Brantôme était motivée par un projet de station d'épuration concernant une surface d'environ 2973 m².

Les parcelles concernées se situent sur les terrasses de la Dronne, secteur très favorable à d'éventuelles occupations préhistoriques, mésolithiques et même néolithiques. Pour les périodes paléolithiques, les sites comme le Pont d'Ambon, au sud-ouest sur la commune de Bourdeilles, ou bien encore Chambon sur la rive gauche de la Dronne, ainsi que d'autres abris sous roches dans le secteur de Brantôme sont le témoignage d'une occupation très importante du territoire à une époque donnée.

Dans une moindre mesure, des occupations historiques ont également été repérées dans la région, essentiellement antiques. De plus, la zone concernée se trouve en périphérie de la cité médiévale de Brantôme.

Ainsi, les données archéologiques concernant cette commune et les alentours confirment la présence d'occupations anciennes.

Lors de l'intervention archéologique, plusieurs contraintes ont eu des incidences sur le bon déroulement de l'opération et sur l'observation directe du sol. Les travaux réalisés en amont par le maître d'œuvre ainsi que la présence d'infiltration des eaux directement sous la terre végétale, dans un secteur très humide en bordure de la Dronne, ne nous ont pas permis d'intervenir sur toute la parcelle concernée. Six tranchées négatives ont été réalisées, disposées nord-sud pour la plupart, sur une superficie totale de 324 m², soit 10 % de la surface sondée.

Malgré un contexte archéologique très sensible, l'opération n'a livré aucun vestige permettant de définir la présence d'un site.

Defaye Sophie

LE BUGUE Grotte Mykolas

Initiée en 2007, la fouille de cette cavité sépulcrale porte sur un site préservé depuis le Néolithique hormis les désordres superficiels dus aux blaireaux. Ce très bon état de conservation autorise une approche fine de tous les aspects qui caractérisent la sépulture collective : gestes funéraires, recrutement, biologie des populations, confinement du sépulcre, condamnation finale. Son utilisation exclusive au Néolithique moyen, autour de 4000 avant J.-C, ajoute à son très grand intérêt scientifique, les gisements funéraires de cette période restant assez mal connus dans le Sud-Ouest.

La cavité se divise en plusieurs secteurs : un espace extérieur devant l'entrée, un vestibule court sous le porche rocheux, une étroiture matérialisant l'entrée du sépulcre suivi par un premier secteur fortement recouvert de sédiments puis d'un secteur plus dense où la couche funéraire est à l'affleurement. Ce dernier s'interrompt à huit mètres de l'entrée.

La fouille a porté sur tous les secteurs de la cavité y compris dans l'espace initialement occupé par une rampe d'accès en raison du dégagement de l'entrée. A l'intérieur on retiendra l'identification d'un petit aménagement autour d'un crâne suggérant un geste funéraire secondaire. Ce crâne qui reposait en effet sur sa face supérieure maintenait notamment un humérus obliquement, occupait le centre d'un demi cercle de plaquettes de 70 cm de diamètre adossé à la paroi.

La fouille des carrés situés immédiatement au-delà de la zone funéraire a été également poursuivie là où avait été reconnue précédemment une concentration de dentales associée à de rares vestiges. Elle a fait apparaître ce qui semble correspondre au sommet du remplissage d'une ou deux fosses creusées contre les parois latérales. Celles-ci se matérialisent par un sédiment très argileux avec quelques cailloux parfois verticalisés, associés à de nombreux vestiges humains et mobiliers fragmentés (céramique et dentales pour l'essentiel). L'état des vestiges suggère un dépôt secondaire, ou plutôt un ramassage d'éléments, puis leur rejet dans un lieu différent de la situation initiale.

Sur un plan plus général, la répartition préférentielle des restes humains contre les parois latérales s'est trouvée confirmée. Elle contraste avec celle d'autres catégories de vestiges, comme la céramique, qui occupe la zone centrale du conduit. De même, un dallage sommaire a été reconnu sous la couche funéraire. Il se limite au secteur funéraire le plus dense, entre 5 et 7 m de l'entrée.

A l'extérieur, l'agrandissement de la fouille à toute la largeur du conduit fossile a permis d'identifier le niveau

contemporain de l'utilisation funéraire qui avait été cherché en vain jusqu'alors. Il correspond à un mince niveau grisâtre que la fouille en tranchée n'avait pas permis de qualifier. La découverte en son sein d'une petite série d'artefacts éclaire d'un jour nouveau cette zone d'accès. Parmi les vestiges figurent en effet un contingent de perles discoïdes en nacre et une lame en silex en tous points semblable aux exemplaires recueillis à l'intérieur de la cavité et qui pouvaient faire partie de la même panoplie. S'y ajoutent les restes de plusieurs petits vases qui en revanche ne sont pas représentés ailleurs. Leur répertoire typologique s'intègre parfaitement dans le créneau chronologique considéré.

Un amas pierreux barre entièrement le passage entre ce niveau de sol et l'aplomb de la voûte. Il est composé de plaquettes et de dalles calcaires empilées dont le sommet laisse toutefois libre une hauteur sous voûte de quelques 75 cm. Deux niveaux y ont été distingués, séparés par une couche d'argile. Seul le niveau supérieur a pu être entièrement démonté. Il était emballé dans une argile rouge dépourvue de charbon mais contenant une pierre brûlée. Cette même argile recouvre tout l'amas en un dôme étalé dissymétrique, plus étendu vers l'intérieur que vers l'extérieur. Elle emballait également d'importantes concrétions de calcite altérée dont certaines étaient encore en position contre les parois latérales.

Le niveau inférieur n'a été qu'entrevu. Son sommet dessine un léger dôme. Des tessons des vases identifiés dans le sol ont été reconnus à sa base sur son flanc externe, marquant par là la continuité entre les deux unités. Il reste cependant à établir le lien entre ces dispositifs et la couche sépulcrale de l'intérieur.

L'architecture de l'amas ainsi que la présence de nombreuses pierres brûlées, de gros blocs de silex ou de sidérolithique étrangers à l'encaissant strict, incitent à voir dans cette structure une construction délibérée pouvant correspondre à sa fermeture, et non pas seulement un amoncellement résultant de la dégradation de la voûte, comme son emplacement prédisposerait à le croire.

De nouvelles datations ¹⁴C sur os ont été obtenues, toutes centrées sur la charnière des Ve-IVe millénaires avant notre ère. Elles suggèrent une utilisation sépulcrale relativement brève de la cavité.

Chancerel Antoine et
Courtaud Patrice

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Cf. en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques,
Ferrier Catherine

Paléolithique Moyen

CAMPAGNE

Roc de Marsal

Cette année a été la dernière du programme de recherche que nous avons engagé sur ce site. Elle a permis l'achèvement des travaux de terrain, la fouilles des derniers carrés, les ultimes prélèvements d'échantillons pour la micromorphologie et les datations mais elle a surtout été consacrée à l'étude du matériel déjà exhumé. Aujourd'hui un premier bilan peut être dressé.

Les principaux objectifs fixés ont été atteints : la stratigraphie a été revisitée, corrélée à celle de J. Lafille ; les premières datations ont été obtenues ; l'étude géologique est très avancée et les principaux mécanismes de formation du site sont identifiés ; les phénomènes post dépositionnels ont été étudiés ; le matériel lithique issu de nos fouilles est étudié ; l'analyse de la faune est commencée.

Le point fondamental, non prévisible et unanimement accepté est l'état exceptionnel de conservation du gisement : phénomènes post dépositionnels inexistant ou minimes qui permettent, en raison du bon état de surface des os, une analyse archéozoologique très poussée et une analyse détaillée des nombreuses structures de combustion mises au jour (près d'une trentaine), fait tout à fait exceptionnel dans la région (cf. fig.).

Cette opération de terrain limitée tant dans l'espace (une quinzaine de mètres carrés) que le temps (de 2004 à 2010) a apporté de nombreuses informations qui donnent un éclairage nouveau à ce site majeur :

— les observations du bed-rock et la fouille de la structure M16 donnent des informations nouvelles et importantes pour comprendre la morphologie du site lors des premières occupations et les éléments pour une nouvelle interprétation du squelette d'enfant néandertalien mis au jour en 1961. Les phénomènes de dissolution du calcaire, des carbonates et l'altération des restes osseux particulièrement clairs dans les carrés J18, K18, K17 et K16 semblent indiquer que la diagenèse affecte principalement l'axe de la grotte. Cette situation est similaire à celle de la grotte d'Hayonim (Israël) et elle pourrait être le résultat

de la concentration d'eau ou d'humidité dans cette dépression (Weiner *et al.*, 2007) ;

— les séries lithiques obtenues sont, pour les couches de Moustérien de type Quina (couches 2 à 4), les seules d'Aquitaine à être le produit de fouille où l'ensemble des vestiges a été récolté. Si les séries de J. Lafille, sont prises en compte elles sont très riches et les seules correspondant à un échantillon représentatif (plus de 30 m²) d'occupations en grotte et abri. Les couches de Moustérien de faciès Levallois (couches 5 à 9) sont elles aussi très intéressantes car elles montrent un important débitage de petits supports selon plusieurs modalités ce qui les rapproche pour certaines de l'Asinipodien (connu jusqu'à lors qu'au Pech de l'Azé IV) ;

— un premier test concernant la présence de phytolithes a montré un taux anormalement élevé dans les couches 6, 7 et 8 qui pourrait correspondre notamment dans les couches 6 et 7 à des introductions massives d'herbacées ;

— les premiers résultats concernant la faune montrent aussi l'énorme potentiel du site. Outre l'analyse des comportements de chasse, de gestion et d'exploitation des carcasses, notons le nombre exceptionnel de retouchoirs (plusieurs centaines) ce qui en fait probablement la série la plus riche de France.

Elle ouvre aussi de nombreuses perspectives de recherche :

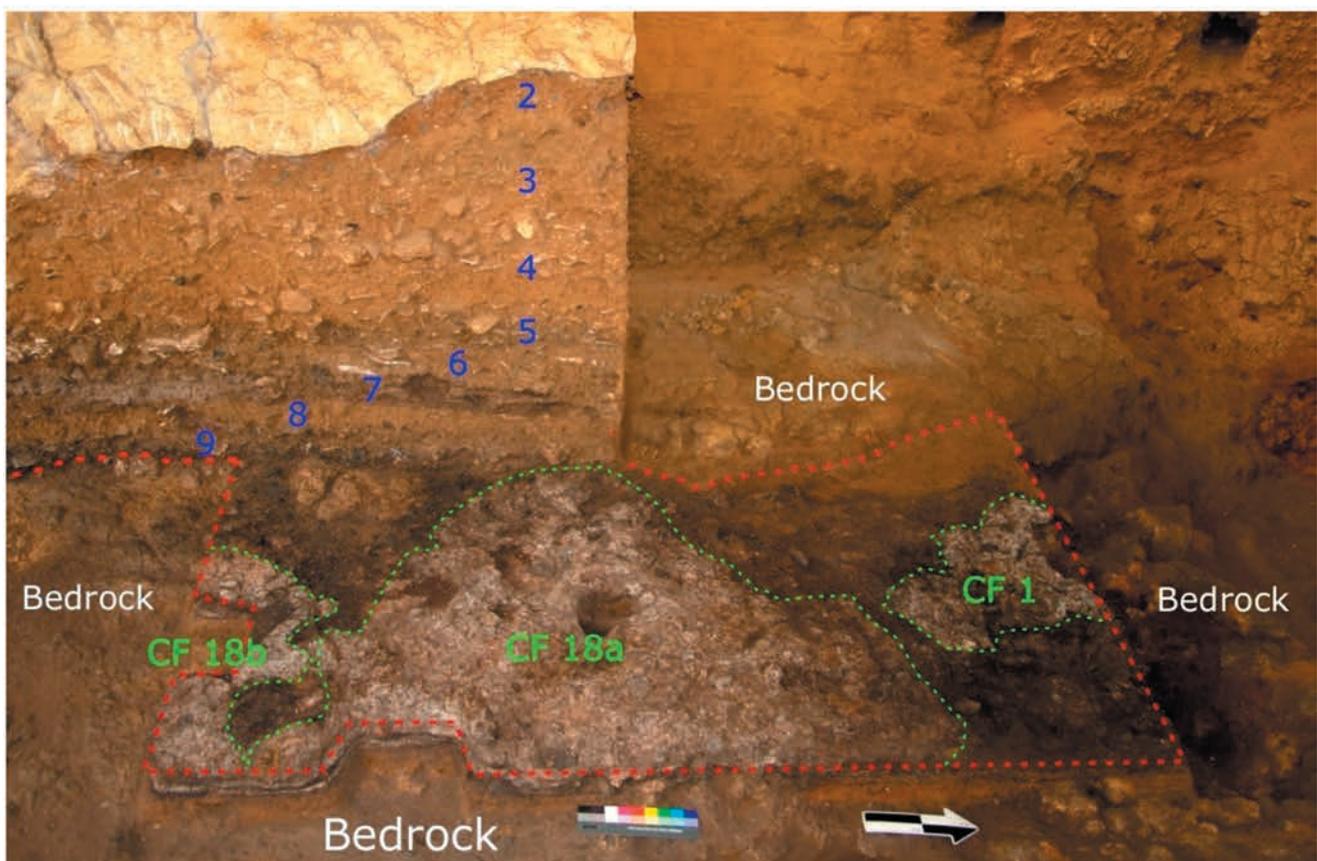
— la mise en évidence de nombreux foyers dans la partie basse de la séquence, une faune comparable, des datations proches (à vérifier à la fin des programmes de datations en cours sur les deux sites), des industries lithiques comparables nous amène à envisager une comparaison étroite avec le site du Pech de l'Azé IV ;

— la séquence chrono-culturelle mise en évidence et bien datée apporte des éléments nouveaux pour la compréhension du Paléolithique moyen würmien ;

— une approche détaillée et novatrice des comportements moustériens lors d'occupation en



Campagne - Roc de Marsal. Ci-dessus : Structure de combustion n°1 mise au jour dans la couche 9 qui a à elle seule en a livré 19 (Cliché D. Sandgathe).
Ci-dessous : Vue générale du site depuis l'intérieur de la grotte (Cliché A. Turq).



grotte et abri, organisation et fonction des foyers, combustibles utilisés, apport de végétaux ... dans une région où nous possédons déjà de nombreuses études de cas et une bonne connaissance de l'exploitation des territoires.

Enfin, les années à venir verront, tant en France qu'à l'étranger, la poursuite de la publication de nombreuses études et la soutenance d'au moins deux thèses qui auront comme sujet principal les données issues de ce site.

Dibble Harold, Sandgathe Dennis, Goldberg Paul, MacPherron Shannon et Turq Alain

- WEINER S., BERNA, F., COHEN-OFRI I., SHALACK-GROSS R., ALBERT R.M., KARKANAS P., MEIGNEN L., BAR-YOSEF O. Mineral distributions in Kebara Cave: diagenesis and its affect on the archaeological record. In: Bar-Yosef, O., Meignen, L. (Eds.), Kebara Cave, Mt. Carmel, Israel: The Middle and Upper Paleolithic Archaeology. *American School of Prehistoric Research Bulletin*, vol. 49. Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, Cambridge, 2007, pp. 131-146.

Epoque moderne

CHANTERAC Terres de Gorcet

Des murs et un bassin antiques avaient été découverts en 1890 au lieu-dit Terres males, à 400 m au nord du village de Chantérac ; la localisation du projet de construction du lotissement *les Terres de Gorcet* pouvait correspondre à l'emplacement de ce site, ce qui a entraîné une prescription de diagnostic archéologique.

Avec la prise en compte de contraintes liées à la préservation de la végétation et des zones de construction, 47 tranchées de taille variable ont été creusées à hauteur de 3,76 % de la surface totale.

Aucun indice d'occupation antique n'a été perçu dans l'aire d'investigation...

En dehors d'un fossé parcellaire compatible avec le cadastre napoléonien, les vestiges mis au jour correspondent à l'aménagement assez sommaire d'un sol au plus tôt d'époque moderne, d'une soixantaine de m². Le cadastre napoléonien ne figure aucune construction à cet emplacement. L'hypothèse d'un enclos à bétail semble en l'état de nos connaissances la plus probable.

Gineste Marie-Christine

COURS-DE-PILE Les Réclausoux

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé au lieu-dit « Les Réclausoux ». Les parcelles sondées sont localisées sur la basse terrasse de la Dordogne. Sur les trois tranchées réalisées, aucune n'a livré de vestiges archéologiques en place.

Cependant, bien que négatives, les tranchées ont révélé la présence d'un paléo-chenal qui entaille la terrasse graveleuse.

Ballarin Catherine

CREYSSE Le Saraillet

Les parcelles 201 et 203 (3823 m²) au lieu dit Le Saraillet sont localisées sur la commune de Creysse, en rive gauche de la Dordogne. Ce diagnostic concerne l'ouvrage de construction d'une maison à caractère privé (cf. fig).

Comme nous en étions en droit d'attendre, aux vues de la localisation de la parcelle dans ce secteur du

bergeracois, les sondages sur cette parcelle localisée partiellement sur un replat ont été positifs.

Une archéoséquence semble pouvoir se dessiner, depuis la fin de l'Acheuléen jusqu'à l'Holocène. Cette archéoséquence, comme dans de nombreux cas en Bergeracois ne se retrouve pas strictement stratifiée, mais partiellement latéralisée. Quatre grandes

périodes sont en effet représentées selon les secteurs. Au nord-est de la parcelle les deux niveaux les plus anciens (Acheuléen ou Paléolithique moyen ancien et Moustérien) sont présents et encadrent la formation de grain de sel, bien connue dans ce secteur, alors que le niveau Paléolithique supérieur indéterminé ne couvre que la partie nord-ouest, et enfin l'occupation (ou les occupations) holocène(s) couvre(nt) une large partie de la parcelle.

En terme d'intensité d'occupations, c'est néanmoins la période holocène qui est la plus représentée sur ce site.

La tranchée 7 est en particulier probante en ce sens. Malgré une richesse importante en vestiges lithiques, ces derniers sont néanmoins difficilement diagnostiqués. Hormis la présence des préformes de haches, aucun autre élément (débitage laminaire bien définie à la percussion indirecte ou à la pression, pointes de projectiles ou autre) ne nous permet des rapprochements chrono-culturels. Les schémas de débitage sont orientés vers des produits allongés parfois laminaires obtenus à la percussion directe dure, mais là encore sans standardisation ou caractère morpho-technique particulier. L'absence d'éléments de comparaisons avec les occupations de la vallée et/ou celles du plateau de Pécharmant nous a également fortement gêner dans notre tentative d'attribution. De plus, l'unité sédimentaire comprenant ce niveau en partie érodée (sondage 2 et 5) ou déplacée (sondage 4, 6 et 7) ne permet pas d'apporter des données plus concluantes.

Aussi, cette occupation pourrait aussi bien se rattacher au Néolithique final, déjà connu pour les occupations dans la vallée, au Chalcolithique, au Bronze, voire même, être Historique.

En effet, tout ou partie de cet assemblage pourrait se rapprocher des industries néolithiques dites « Campigniennes » caractérisées par la présence d'un macro-outillage abondant, dont des « haches » non polies considérées comme utilisables en l'état. Les néolithiciens aujourd'hui ont tendance à considérer ces séries comme des faciès technologiques particuliers, correspondant le plus souvent à des ateliers liés à des gîtes de matières premières. Néanmoins, ces séries sont habituellement mal caractérisées, peu décrites du fait à la fois, d'une surabondance en éléments taillés et de la rareté en éléments typiques. De nos jours, ce faciès semble totalement abandonné et le rapprochement de ces ensembles à un moment précis de la préhistoire récente reste très compliqué.

D'autant que, même si, le macro outillage et le débitage d'éclats de type encoche clactoniennes sont présents au Néolithique, ils constituent également

un cortège lithique associé aux sites de production de pierre à feu ou à fusils plus récents. Ainsi, on peut également faire un rapprochement, d'après la bibliographie, avec les nucléus de production de pierre à feu de certains sites chalcolithique-Bronze espagnols et en particulier avec les ateliers de surface d'Andalousie (Vallespi *et al.* 1998) qui ont fonctionné jusqu'au XVIII^e siècle essentiellement (Roncal *et al.* 1996). On pourrait également évoquer, toujours en péninsule ibérique les sites de taille d'éléments de Tribula (Benito del Rey *et al.* 1994) où l'on observe une production d'éclats pour ces outils agraires à partir de nucléus à éclats ou des pièces de type bifacial proche de ceux présents au Saraillet.

En conclusion, on peut clairement donner une attribution chrono-culturelle à cet ensemble, même si plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour cet atelier de débitage situé sur le plateau de Pécharmant :

— la première le rapprocherait du Néolithique final (présence des nucléus dits plats pour la production de pièces tronquées à encoche retouchées et pièces bifaciales) ;

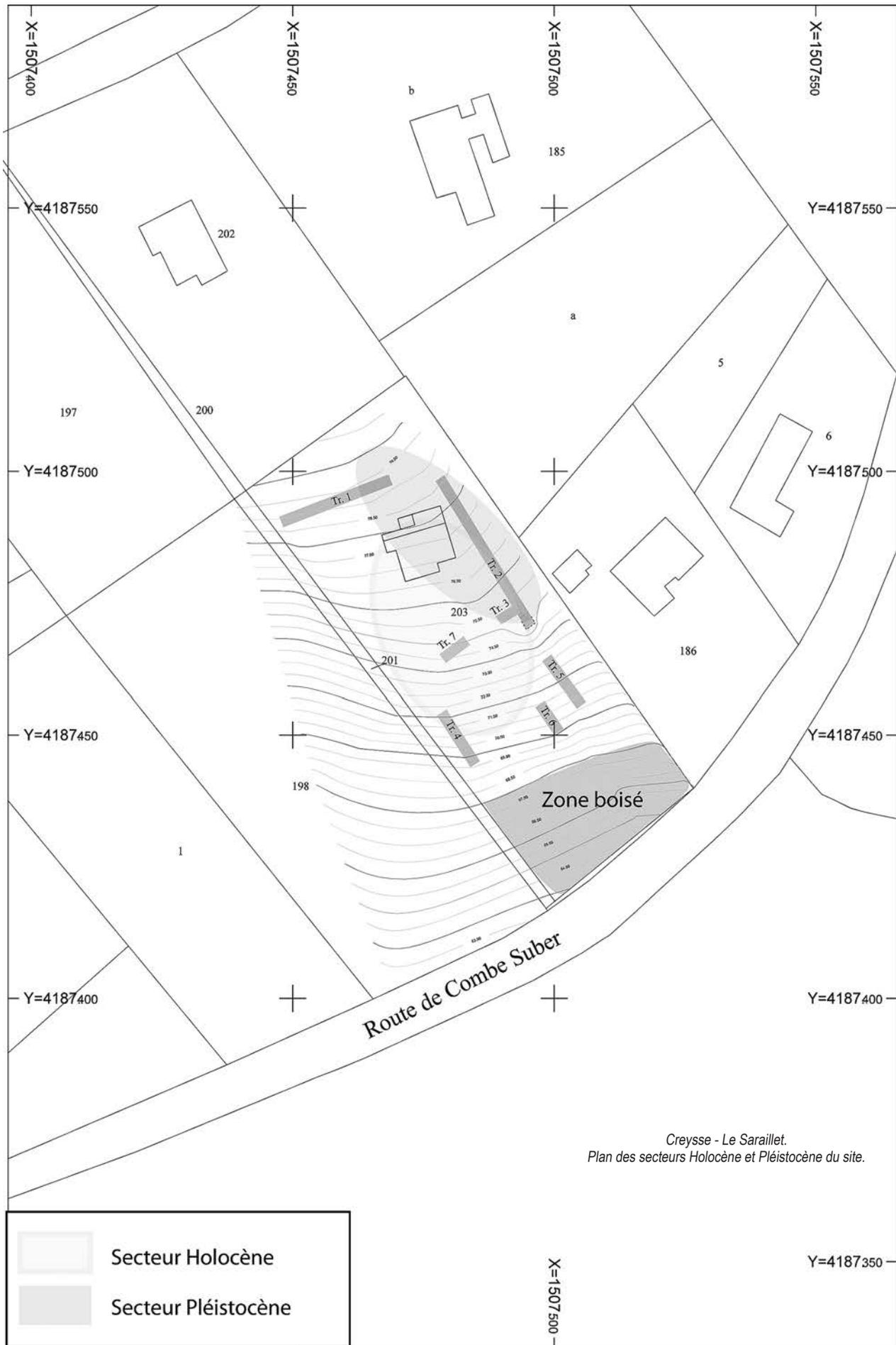
— la seconde le rapprocherait aussi bien de la Protohistoire que des périodes modernes : production de pierres à feux, voire de tribula, (bien que celui-ci ne soit pas authentifié comme outil agricole dans cette région) ;

— enfin, la troisième plus complexe, liée à l'abondance et la diversité des matières premières sur place attesterait du fonctionnement de cet atelier d'une manière plus ou moins continue depuis la préhistoire récente jusqu'à l'époque moderne.

Le diagnostic réalisé au lieu dit Le Saraillet souligne la complexité des modes de préservation et de fonctionnement de ces sites préhistoriques bergeracois qui, malgré une diversité déjà largement approchée, est loin d'être totalement cernée et laisse toujours place à des interrogations.

Ortega Illuminada

- BENITO DEL REY L. et BENITO ALVAREZ J.- M. La taille actuelle de la pierre à la manière préhistorique : l'exemple des pierres pour tribula à Cantalejo (Segovia-Espagne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 97, n°3, 1994, 214-222.
- RONCAL DE LOS ARCOS M.E., MARTINEZ FERNANDEZ S.-G. et MORGADO RODRIGUEZ A. Las piedras de chispa : una producción lítica olvidada en España. *Munibe* n° 48, San Sebastian, 1996, p. 105-123.
- VALLESPI E., RAMOS MUÑOZ J., MARTIN CORDOBA E., ESPEJO M. M. & CANTALEJO P. Talleres líticos andaluces del Calcolítico y Bronce. *Revista de Arqueología* 90, 1988, 14-24.



Creysse - Le Saraillet.
Plan des secteurs Holocène et Pléistocène du site.

Grottes du Pigeonnier et du Mammouth

C'est dans le cadre d'une thèse de doctorat, portant sur l'étude des dépôts d'objets dans les anfractuosités des parois des grottes ornées au Paléolithique supérieur (Aquitaine et Midi-Pyrénées), qu'ont été entrepris l'inventaire et l'étude de ceux présents dans les grottes ornées du Pigeonnier et du Mammouth (Domme, Dordogne). Ce travail fait partie d'un projet de recherche interrégional, portant sur ce même thème des dépôts d'objets, déposé conjointement auprès des Sra Midi-Pyrénées et Aquitaine en 2010 (grottes de Gargas, de Foissac, de Domme et d'Isturitz).

La présence d'un burin de silex, inséré dans une anfruosité de la paroi sous la frise sculptée préhistorique, était déjà connue dans la grotte du Pigeonnier (Delluc, 1978). Dans la grotte du Mammouth voisine, O. Huard (PACEA, Bordeaux 1) a découvert, en 2008, des artefacts dans des fissures des parois, ce type d'éléments étant jusque-là inconnu dans cette cavité. Suite à ces découvertes, une prospection et une étude des dépôts dans ces deux grottes ont été entreprises en 2008. L'objectif de ce travail était d'en dresser un inventaire, de définir leur répartition topographique, de les caractériser (par un examen visuel *in situ* sans prélèvement ni contact avec les objets et les parois), mais également de comprendre leur intégration et leurs relations avec leurs différents contextes (naturel et archéologique). C'est dans ce cadre-là que nous avons fait appel, en 2010, à des spécialistes du milieu karstique afin de préciser le lien entre ce matériel archéologique et son contexte géologique (mise en place des dépôts, origine de la sédimentation, niveaux de sols...). Ces recherches ont ainsi été menées avec la contribution de N. Aujoulat, B. Kervazo et S. Könik (CNP/MCC, PACEA –Bordeaux 1) ainsi que C. Ferrier (PACEA –Bordeaux 1).

Au Pigeonnier, ces observations tendent à confirmer le caractère non intentionnel et/ou non attribuable au Paléolithique supérieur du dépôt des nouveaux artefacts découverts en paroi (Peyroux, 2009). Par contre, au Mammouth, elles confirment l'intentionnalité du geste de dépôt ainsi que son attribution au Paléolithique supérieur pour les artefacts suivants (découverts en 2008 puis en 2009) : un fragment de dent d'herbivore, une esquille d'os, quatre fragments de lames de silex et une grande lame entière.

Une réflexion sur la nature des comportements humains et des gestes sous-tendant la réalisation de ces dépôts ainsi que sur leur attribution chronoculturelle a également été engagée (Peyroux, 2009 et 2010). Il en ressort notamment qu'il s'agit d'un geste à visée symbolique.

La nouvelle opération archéologique programmée en 2011 aura pour objectif de préciser l'attribution culturelle de ce geste au Mammouth et, par là-même, d'une partie des fréquentations du site (notamment par rapport à ce qui est proposé pour la réalisation de l'iconographie pariétale) mais également d'affiner la réflexion sur la nature de ce geste en regard de ce qui est observé dans d'autres cavités ornées.

Peyroux Magali

- DELLUC, B. et G. Les grottes ornées de Saint-Front-de-Domme (Dordogne). Gravures et sculptures. *Speleo. Dordogne*, 67, 1978, p. 17- 26.
- PEYROUX, M. *Les grottes ornées du Mammouth et du Pigeonnier (Domme, Dordogne). Inventaire et étude préliminaire des dépôts d'objets en paroi : rapport d'activité annuelle 2008.* Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, 2009, 53 p.

LES EYZIES-DE-TAYAC

Les Combarelles III

Réseau inférieur

L'opération a été générée par la mise en place d'une station de contrôle du CO₂ dans le diverticule latéral droit du réseau actif. Profitant de son assèchement total, un petit groupe de spéléologues sous la direction de Marc Delluc a pu forcer le 20 octobre 2005 une étroiture suivie d'un laminoir, colmaté d'un remplissage sablo-argileux. L'occasion a été donnée d'accéder à un

espace vierge de toute pénétration humaine récente à une centaine de mètres environ de la station climatique (cf. plan).

L'ensemble s'achève par une diaclase, en entonnoir. Celle-ci comporte diverses gravures animalières et mesure une quinzaine de mètres de long sur 1,50 m maximum de large et une hauteur de 6 à 7 m.



*Les Eyzies-de-Tayac - Les Combarelles III.
Tête de bison.*



*Les Eyzies-de-Tayac - Les Combarelles III.
Ci-dessus : Bison (à gauche) et premier mammoth de la frise des trois mammouths.
Ci-dessous : Petit cervidé.*



■ Amélioration de l'accès et mesures de conservation préventive

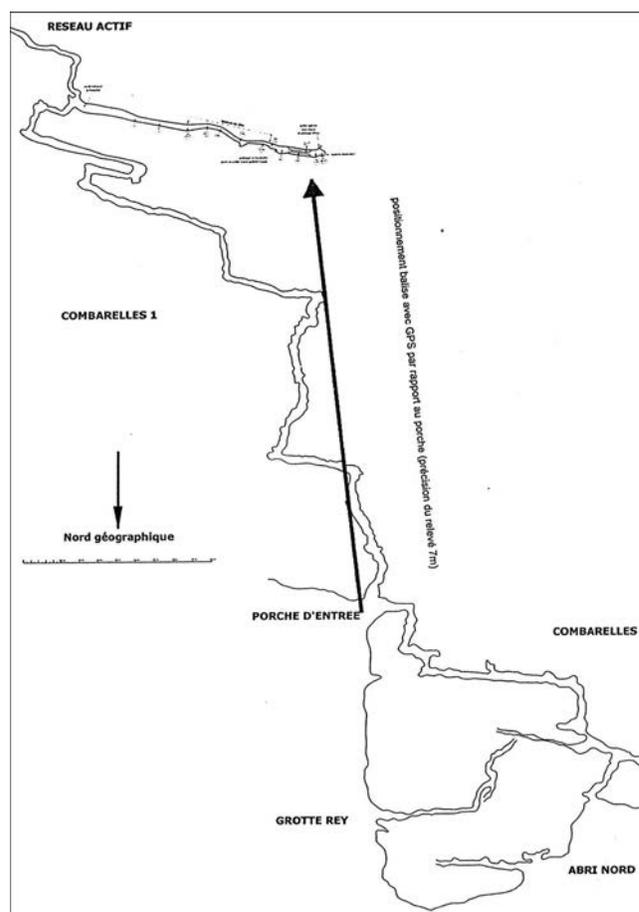
La configuration géologique du réseau à cet endroit a largement contribué au confinement de la zone ornée, encore aggravé par une forte teneur en CO₂ de l'air ambiant. Dans la perspective d'une nécessaire expertise scientifique, des travaux de désobstruction indispensables pouvaient avoir une incidence sur la conservation des œuvres. Le ministère de la Culture a donc demandé la mise en œuvre d'un protocole d'étude visant à quantifier l'évolution des flux et échanges au laboratoire de Bordeaux 1 GYMAC, en 2008. Au terme d'une année de mesures préventives, l'amélioration de l'accès a pu être réalisée sous la direction de Jean-Jacques Cleyet-Merle. Les travaux de désobstruction ont duré une bonne semaine, rassemblant une dizaine de personnes (équipe spéléo et personnel de la cavité). Les sédiments dégagés ont été stockés en sacs plastique de 30 litres environ avant le premier ressaut, pour un poids total estimé à 7,5 tonnes.

■ Expertise et corpus 22 septembre 2010

Valérie Féruglio a bien voulu remplacer Norbert Aujoulat dont l'état de santé ne permettait plus cette exploration. Les gravures (trois mammoths, trois bisons, deux chevaux, deux bouquetins, deux cervidés, un indéterminé et signe ovale) sont regroupées en fin de galerie de part et d'autre de la diaclase, relativement espacées les unes des autres. Le calcaire encaissant, gréseux, offre des parois relativement planes mais très friable, induisant des incisions larges conférant à l'ensemble un style d'apparence ancien. Particulièrement remarquable, la dimension de certaines figures, dépassant 1,50 m, exceptionnelles par rapport au corpus de l'iconographie de Combarelles I et II. Les conventions, souvent rigides, confirment néanmoins l'appartenance aux Combarelles magdaléniennes.

■ Perspectives

Les travaux effectués n'avaient d'autre but que de permettre une première expertise des œuvres pariétales et de leur contexte d'accompagnement



Les Eyzies-de-Tayac - Les Combarelles III.
Localisation sur le plan général du réseau des Combarelles.

(griffades animales, tracés digitaux, etc.). L'étude exhaustive reste encore à faire. Compte tenu des risques très réels de remise en eau du réseau, qui entraînerait un remblaiement du laminoir, une saisie numérique du dispositif pariétal devrait être rapidement envisagée.

Cleyet-Merle Jean-Jacques

LES EYZIES-DE-TAYAC L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

Après quatre années de fouilles à l'abri Pataud et une année de pause destinée à terminer l'étude du matériel 2005-2008, l'opération archéologique programmée 2010 correspond à une nouvelle autorisation triennale.

La fouille du niveau 2 concerne deux secteurs : la coupe sagittale et le fond de l'abri.

En 2010, la couche archéologique a été en grande partie traversée jusqu'au dépôt stérile sous-jacent le long de la coupe sagittale (1,5 m² fouillés), et environ 3,5 m² ont été fouillés dans le fond de l'abri, en particulier dans la fouille clandestine. Ce que nous dénommons fouille clandestine correspond à une zone d'une superficie d'environ 4 m², qui a été détruite

hâtivement entre la fin des fouilles Movius (1964) et la rénovation du site (commencée en 1986), par des personnes qui en connaissaient probablement le potentiel important. En 1989 lors du nettoyage de la fouille clandestine, les déblais récoltés et tamisés ont livré de nombreux objets, dont des éléments de parure et une douzaine de vestiges humains (principalement des dents, tri et détermination D. Henry-Gambier *et al.*). L'ampleur de la destruction laissait supposer une perte importante de l'information archéologique dans ce secteur sensible du fond de l'abri, et l'on pouvait s'attendre à ce que la reprise des fouilles révèle une destruction en profondeur. En 2010, nous avons pu constater au contraire que sous une épaisseur variable de sédiments perturbés, une partie non négligeable de la couche 2 est encore préservée.

■ **Géoarchéologie**

La démarche retenue depuis 2005 pour l'étude géoarchéologique (A. Lenoble & S. Agsous) consiste d'une part à réaliser une étude géologique sur la mise en place des dépôts de la couche 2 de façon à déterminer les modalités de sédimentation, et d'autre part à déterminer l'impact des agents naturels de sédimentation les ensembles archéologiques. Cette étude a montré que les vestiges archéologiques du niveau 2 sont contenus dans des dépôts de solifluxion à front pierreux dans le secteur de la coupe sagittale (paléotalus) et dans des dépôts cryoturbés dans le fond de l'abri (Nespoulet *et al.* 2008). Les résultats de l'étude taphonomique des nappes de vestiges se résument en trois points :

— les modifications des nappes de vestiges imputables à l'action des agents naturels associent une redistribution des pièces archéologiques sur le talus à une perte de la résolution stratigraphique dans la zone du fond d'abri ;

— cette redistribution ne s'accompagne pas d'un tri et d'une perte sélective d'une partie de la fraction archéologique. Les séries recueillies à la fouille sont, de ce point de vue, réputées non biaisées ;

— l'hypothèse que les différentes *lenses* composants le niveau archéologique 2 représentent une pseudo-stratification a été rejetée, au profit de l'interprétation d'une succession d'occupations distinctes.

■ **Artchéostratigraphie**

La fouille 2010 a mis au jour une nouvelle nappe de vestiges très bien individualisée, dénommée U.A. M, dans le fond de l'abri. Il s'agit d'une nappe de sédiment très meuble, de couleur noire très prononcée, contenant une très forte proportion de cendres. Les os brûlés, de toutes dimensions, y sont particulièrement nombreux, et le matériel archéologique extrêmement abondant. Aucune pierre de dimension supérieure à 10 cm n'y a pour l'instant été observée. En l'état d'avancement de la fouille, il semble s'agir d'une nappe bien délimitée spatialement. Malgré sa composition attestant manifestement d'une importante combustion, aucune

structuration anthropique n'a pu y être observée. Le principal intérêt de cette unité archéologique est de révéler la préservation d'une stratification dans le fond de l'abri.

■ **Matériel archéologique 2010**

La campagne 2010 a entre autre permis la mise au jour d'une importante série d'objets en matières dures d'origine animale, avec douze pièces d'industrie osseuse, neuf éléments de parure et quatre objets d'art mobilier.

Les pièces d'industrie osseuse ne comportent aucun objet fini, elles correspondent uniquement à des pièces techniques en os ou en bois de renne. Les supports bruts en bois de renne confirment l'utilisation des techniques de fracturation pour l'extraction de baguettes. Les pièces en os sont plus originales, avec la présence de baguettes présentant des surfaces d'éclatement attestant d'une extraction par percussion, ainsi que d'éclats de débitage.

La parure est composée d'une pendeloque en ivoire de mammoth en cours de façonnage, d'une perle quadrangulaire en ivoire de mammoth malheureusement fragmentée par délitement de l'ivoire, de trois perles rectangulaires (une entière et deux demi-perles, fracturées au niveau de la perforation) dont la matière est difficile à déterminer macroscopiquement et de quatre petites incisives de renne transformées en pendeloques par la réalisation d'encoches.

Trois fragments de scapula de bovinés portent des traces de peinture. Sur deux d'entre elles, le pigment est présent sur une face sous la forme d'aplats rouges présentant des bords de nappes rectilignes ou courbes très nets, qui suggèrent des représentations figuratives. L'autre face porte également des traces de pigment rouge, nettement moins intenses, parmi lesquelles nous n'avons pas pu repérer de limites de nappes comme sur la face opposée.

La proximité de ces deux pièces découvertes à moins de 80 cm l'une de l'autre, la similarité entre les traces observables à leur surface ainsi que la concordance anatomique, laissent supposer qu'il s'agit de deux morceaux d'un même objet, fracturé anciennement.

La troisième scapula porte également des traces d'ocre rouge mais qui sont très atténuées. Il est en l'état impossible d'y voir des tracés comme sur les deux pièces précédentes.

Enfin, un fragment de mandibule de grand artiodactyle porte un ensemble de tracés qui ne semble pas être dû uniquement à des traces de boucherie ou de raclage. Certains traits, très prononcés pourraient correspondre à de la gravure, bien qu'aucune représentation figurative n'ait pu être identifiée.

Un seul vestige humain a été découvert en 2010. Il s'agit d'un germe d'incisive latérale déciduale supérieure gauche, limité à la couronne. Ce germe est compatible avec l'enfant mis en évidence dans les carrés GVII/VIII et représenté jusqu'à présent par une



Les Eyzies-de-Tayac - Abri Pataud.
Couche 2 : fragments de scapula de bovinés portant des traces de
peinture rouge issus de la fouille 2010 (Cliché L. Chiotti, MNHN).

mandibule, des dents isolées et une partie du squelette infra-crânien.

■ Analyses

Certaines analyses débutées depuis plusieurs années ont livré leurs premiers résultats en 2010.

Outre les analyses taphonomiques des vestiges brûlés (Marquer *et al.* 2010a, 2010b), les analyses archéobotaniques ont livré en 2010 les premières identifications anthracologiques qui montrent un assemblage caractéristique d'une flore froide, très proche de celui identifié lors de la première étude (Théry-Parisot, 2002).

Des analyses de pigments menées conjointement dans le cadre de l'opération archéologique sur la couche 2 de l'abri Pataud et du projet ANR MADAPCA (L. Beck & M. Lebon) ont livré des résultats sur les pigments utilisés pour la mise en décor de la paroi de l'abri (pigments présents sur les écailles de desquamation de la paroi). Les analyses chimiques montrent une concordance entre le pigment des écailles de la couche 2 et un pigment prélevé en stratigraphie dans cette même couche, alors qu'ils diffèrent de ceux provenant de la couche 3 et de l'Eboulis 2/3. Cela semble donc confirmer la contemporanéité du décor et de l'occupation du niveau 2, et exclure la possibilité de la desquamation d'un décor plus ancien (Beck *et al.* 2011).

Les premiers résultats concernant les analyses isotopiques des restes osseux du niveau 2 ouvrent des perspectives de comparaisons entre la couche 2 de l'abri Pataud et les autres sites du Gravettien final en France, dans le cadre d'une reconstitution

environnementale. Ces analyses encore préliminaires seront complétées grâce à un nouvel échantillonnage effectué au cours de la campagne 2010.

Nespoulet Roland et
Chiotti Laurent

- BECK L., LEBON M., PICHON L., MENU M., CHIOTTI L., NESPOULET R., PAILLET P. PIXE characterisation of prehistoric pigments from Abri Pataud (Dordogne, France). *X-ray spectrometry*, 40, 2011, p. 219-223.
- MARQUER L., CHIOTTI L., NESPOULET R. Etude des vestiges de la combustion du Gravettien final de l'abri Pataud (Dordogne, France). In : C. Delhon, I. Théry-Parisot, S. Thiébault, eds. ; *Des hommes et des plantes : Exploitation du milieu et gestion des ressources végétales de la Préhistoire à nos jours*, actes des XXXèmes Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Juan-les-Pins (22-24 octobre 2009). Antibes : Editions ADPCA, 2010a, p. 311-324.
- MARQUER L., OTTO T., NESPOULET R., CHIOTTI L. A new approach to study the fuel used in hearths by hunter-gatherers at the Upper Palaeolithic site of Abri Pataud (Dordogne, France). *Journal of Archaeological Science*, 37 (11), 2010b, p. 2735-2746.
- NESPOULET R., CHIOTTI L., HENRY-GAMBIER D., AGSOUS S., LENOBLE A., MORALA A., GUILLERMIN P., VERCOUTERE C., avec la collaboration de GRIMAUD-HERVE D., MARQUER L., PATOU-MATHIS M., POTTIER C., VANNOORENBERGHE A., VEREZ M. L'occupation humaine de l'abri Pataud (les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) il y a 22 000 ans : problématique et résultats préliminaires des fouilles du niveau 2. In : J. Jaubert, J.-G. Bordes, I. Ortega, eds. ; *Les sociétés paléolithiques dans un grand Sud-ouest : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, actes des journées de la Société préhistorique française, Talence (24-25 novembre 2006). Paris : Société préhistorique française, 2008, p. 325-334 (Mémoire de la SPF, XLVII).
- THÉRY-PARISOT I. Fuel management (bone and wood) during the lower Aurignacian in the Pataud rock shelter (Lower Palaeolithic, Les Eyzies de Tayac, Dordogne, France): contribution of experimentation and anthraco-analysis to the study of the socio-economic behaviour. *Journal of Archaeological Science*, 29, 2002, p. 1415-1421.

Moyen Âge Classique et
Bas Moyen Âge

GRIGNOLS Le Château

Les projets de mise en valeur du site de Grignols par une association locale autant que la volonté des actuels propriétaires du château d'effectuer des aménagements à l'intérieur de leur résidence, rendent plus accrue l'éventualité d'opérations archéologiques.

Dans cette perspective de futurs travaux d'étude et de recherche sur les ruines et les terrains correspondant à l'emprise du *castrum* médiéval, il a été jugé opportun de procéder à un audit documentaire sur l'histoire du site. L'idée était de faire le point sur toute la documentation écrite permettant d'appréhender l'histoire du site castral, de ses origines et de ses évolutions, et de mieux comprendre la société – en particulier nobiliaire – qui l'a façonné. Au-delà de très

illusoires mentions de travaux ou de descriptions architecturales explicites, l'objectif était de mieux cerner la structure d'ensemble, à la fois du site – en glanant les mentions de chapelle, église, tours, hôtels, places, portes – et de la composition sociale – en cherchant à identifier précisément les lignages composant la *militia castris* et leur inscription dans l'espace castral – afin d'offrir un cadre contextuel clarifié aux investigations de terrain.

La bibliographie était connue et se limite à peu de titres. Les recherches menées par André Jouanel, propriétaire du château à partir de la fin du XIXe siècle, puis plus récemment par Bernard Fournioux, sur la châtelainie, ont largement défriché le contexte. Le

site est explicitement mentionné dans le dernier tiers du XI^e siècle mais un lignage éponyme existe dès le début de ce siècle : *Nonia de Granhol* est alors mariée à Géraud de Montignac. C'est sans doute par le mariage de leur fille Aina avec le comte du Périgord que Montignac et Grignols échoient dans le patrimoine comtal. Grignols sert ensuite d'assiette à l'apanage d'un cadet, Boson, qualifié de « comte » de Grignols en 1135.

Dans le premier tiers du XIII^e siècle, Boson de Grignols relève le titre comtal en succédant à la branche aînée des Talleyran du Périgord : il cède dès lors Grignols à un neveu. La guerre de Gascogne (1293-1302) apporte des perturbations dans la direction seigneuriale et le château semble tenu un temps par des officiers royaux. Aux XIV^e-XV^e siècles, les Talleyran résident tantôt à Grignols, tantôt à Chalais. La châteltenie, structurée par le cours du Vern, s'étend à une dizaine de paroisses, en rive gauche de l'Isle. Le site primitif semble correspondre au « Château Vieux », extrémité d'éperon dominé par le Puy de La Garde et présentant des traces d'aménagement : au moins une motte, une plate-forme fossoyée, les restes d'une petite tour quadrangulaire maçonnée (en bordure de site), des structures excavées dans les flancs de l'éperon. Cette première implantation n'est pas documentée mais elle est délaissée avant le milieu du XIII^e siècle au profit du site actuel et continue d'être évoquée par l'appellation *castrum vetus/chastel vieil*.

Le site neuf occupe une crête rocheuse perpendiculaire à la vallée du Vern. Le noyau seigneurial, largement rebâti à la fin du Moyen Âge, occupe la pointe supérieure, isolée du plateau par un large fossé de coupure. Il domine une vaste basse cour, aujourd'hui vide de structures visibles mais dont la muraille est formée de façades de maisons (de chevaliers ?) jointives. Ce second ensemble était séparé d'un troisième enclos, structuré par deux rues à peu près parallèles (encore perceptibles au XIX^e siècle) et lui-même clos d'une muraille dont des portions en bel appareil régulier se voient encore, notamment au Sud. Au-delà, sur le bas des pentes, se sont développés des *barris*. Jouanel mentionne l'église Sainte-Foy, intra castrale, et une église Sainte-Marie, située dans le *barri* occidental.

Les sources de première main restaient à identifier de façon exhaustive, à exploiter et à analyser en série. L'opération a permis d'exploiter intégralement les neuf recueils d'originaux de la *Collection Taillefer* de la BNF (un peu moins de 700 parchemins), connus par un inventaire sommaire publié en 1991 (par C.-H. Piraud), mais depuis lors difficile d'accès en raison du mauvais état de conservation des pièces. Près de la moitié de ces documents concerne les lignages de chevaliers de Grignols. Les archives départementales de la Dordogne ont également été mises à contribution et ont fourni

quelques dizaines de documents complémentaires : la sous-série 2 E 1796 (Fonds Talleyrand) avec quelques pièces des XIV^e-XV^e siècles (concernant surtout Chalais, l'autre résidence des seigneurs de Grignols à partir du XIV^e siècle), mais surtout la sous-série 2 E 1835 (Fonds Taillefer), dont plusieurs liasses ont livré des actes des XIII^e-XV^e siècles concernant les Talleyran ainsi que des lignages de chevaliers du *castrum*. Quelques pièces provenant des Archives des comtes du Périgord (à Pau), éditées par Muriel Laharie, et des actes épars, trouvés au hasard des repérages, complètent cette moisson. Malheureusement, le chartrier du château de Chalais, intégrant de nombreux fonds de seigneuries provenant des Talleyran du Périgord (parmi lesquelles figurerait Grignols), actuellement conservés dans une propriété privée, n'a pu être sondé.

Au total, ce sont toutefois près de 500 actes, documentant soit le site castral lui-même, soit l'une des familles de *milites* et leur ancrage dans la châteltenie, qui ont ainsi pu être repérés. Tous ne sont évidemment pas exploitables en raison soit de leur caractère sibyllin, soit de leur état de conservation rendant toute lecture difficile voire impossible. Mais on relève, en particulier, des mentions d'hôtels de chevaliers, joignant chapelle, rue ou autre hôtel nobiliaire, et quelques lignages peuvent désormais être cernés de près : on les voit vivre au sein de l'ensemble castral avant d'en partir, parfois très tardivement (ce qui fait de Grignols un *castrum* un peu à part, dans un contexte généralisé de dispersion des mesnies castrales au cours du XIV^e siècle).

Cette somme documentaire a été traitée sous forme d'analyses développées, dans la tradition des régestes conformes aux préceptes de l'École des Chartes, précisant la date, le lieu, les parties en présence, le type de transaction, les détails topographiques, économiques ou juridiques, les témoins, l'identité du notaire et de l'autorité sigillante. Les termes patronymiques/toponymiques ou expressions particulièrement explicites ont été précisés entre parenthèses dans leur langue originelle. Organisées chronologiquement, ces notices fournissent la matière d'une première approche scientifique sur le site de Grignols.

Cette base documentaire est dorénavant créée et pourra être enrichie, à l'avenir, au gré de nouvelles découvertes. En réalité, il n'est guère possible de faire l'économie d'un dépouillement exhaustif de la « Collection du Périgord » (181 volumes conservés à la BNF), constituée par l'abbé Lespine à partir de nombreuses analyses de chartiers effectuées peu avant la Révolution. Cet important fonds documentaire concentre de multiples mentions d'actes émanant des demeures nobles de la région et plus particulièrement des environs de Grignols. Ce dépouillement

systematique devra faire l'objet d'une seconde étape dans le travail projeté.

Mais la base analytique des sources écrites concernant Grignols déjà constituée à l'issue de cette première tranche d'étude permettra, en tous cas, de replacer les éventuelles opérations archéologiques futures dans un cadre historique plus précis.

Rémy Christian

- COURCELLES, J-B. *Histoire généalogique des Pairs de France*, « Taillefer » et « Barrière » (dans la notice consacrée aux Lur-Saluces).

- BEAUMONT, Ch. De. « Excursion archéologique », *BSHAP*, XXX, 1903, p. 409-411 (2 belles photos du site).
- JOUANEL, A. *Les coutumes de Grignols*, Périgueux 1931.
- JOUANEL, André, *Le château de Grignols*, Périgueux, 1933.
- LAHARIE, M. *Le pouvoir comtal en Périgord des origines à 1311. Recueil d'actes*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Bordeaux, 1975, 4 vol.
- FOURNIOUX, B. et Laborie, Yan. « Un bourg déserté de la châtellenie de Grignols », *BSHAP*, CXV, 1988, p. 211-235.
- AUDRERIE, D., FOURNIOUX, B. et PIRON, D. « Le château de Frateau à Neuvic-sur-l'Isle », *Vieilles demeures en Périgord-Découverte* 5, Le Bugue, 1990, p. 7-26.

GRIGNOLS Puy Cantal

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite au projet de lotissement de terrains sur la commune de Grignols.

Le projet se situe au nord de la découverte d'une occupation gallo-romaine.

Neuf tranchées ont été réalisées représentant une surface de 650 m² c'est-à-dire 5 % de la totalité du projet (13000 m²). Aucune trace d'origine anthropique n'a été retrouvée.

Sandoz Gérard

LAMONZIE-SAINT-MARTIN Les Eygadoux

Les terrains du projet de lotissement sont situés sur le territoire de la commune de Lamonzie-Saint-Martin au milieu d'un triangle délimité au nord par la rivière la Dordogne, au sud la RD 936 et à l'est le bourg de Lamonzie. Ils se situent à environ 100 m au sud de la Dordogne.

Le projet d'aménagement consiste en la réalisation de 34 lots desservis par une voirie principale d'axe approximatif nord-sud. L'emprise totale du projet est de 47 446 m². Le terrain d'assiette se situe sur la dernière terrasse de la Dordogne, en rive gauche, avec une épaisse séquence limoneuse holocène. Le projet est localisé dans un secteur proche d'occupations reconnues pour la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge.

La surface explorée au travers des sondages représentant 6 % de la totalité de la superficie du projet. 64 tranchées d'une longueur comprise entre 16 et 22 mètres et d'une profondeur comprise entre 0,40 m et 2,80 m ont été réalisées.

Malgré la ressemblance des formations sédimentaires dans leur grande majorité, d'importantes variations latérales de faciès sont visibles d'une zone à l'autre de la parcelle. Elles viennent rendre compte d'une configuration paléo-géographique marquée par les ondulations de la nappe graveleuse.

Malgré la variabilité des sols qui traduit celle des unités géomorphologiques locales, ceux-ci ont pu être corrélés et hiérarchisés d'une zone à l'autre. On peut raisonnablement supposer une spatialisation chronologique des éventuelles occupations depuis le sud vers le nord au sein de cette parcelle.

Les silex sont assez abondants sur le site, (149) les pièces sont réparties dans les sondages 1, 2, 18, 16, et 19.

D'une façon générale, le matériel se divise en deux catégories : d'une part une catégorie d'objets exempts de toute patine et très peu ébréchés, laissant percevoir les lustrés d'utilisation. Elle se rencontre dans la partie sud du site. L'autre catégorie est représentée par des



Lamozie-Saint-Martin - Les Eygadoux. Implantation des sondages.

pièces qui montrent un émoussé plus prononcé des arêtes et un lustré des surfaces témoignant d'une probable exposition à l'air et une usure de type éolien. Elles sont plus présentes dans la partie nord du site. La matière première employée est principalement le silex Sénonien, au détriment du silex de Bergerac. La série est dominée par les éclats, mais les nucléi sont aussi présents en grand nombre. Les méthodes de débitage emploient principalement la percussion directe dure.

Les pièces qui nous sont parvenues peuvent donc appartenir à n'importe quel groupe de la Préhistoire ou de la Protohistoire utilisant le silex comme support

d'outillage. Compte tenu de l'association manifeste du mobilier lithique et du mobilier céramique, il apparaît peu cohérent de dissocier le reste des pièces non dégradées de l'ambiance Bronze ancien.

La série céramique assez homogène comprend 90 tessons pour une masse d'environ 800 g. Deux ensembles semblent se distinguer par leur conservation, le premier au niveau des sondages 1 et 2, dans lesquels la céramique semble assez bien conservée et découverte à une profondeur comprise entre 40 et 80 cm, le second à plus d'une centaine de mètres au nord (sondages 18 et 16) comprenant des

tessons beaucoup plus petits et plus érodés et enfouis entre 100 et 110 cm sous la surface. Cette dernière zone, dont les tessons sont difficilement identifiables mais avec des caractéristiques pétrographiques comparables, pourrait correspondre à des formations remobilisées de la première. Les éléments typologiques sont assez rares mais caractéristiques, tous provenant du sondage 2. Ces éléments appartiennent sans nul doute au Bronze ancien, peut-être au début du Bronze moyen (2200-1600 av. J.-C.).

La confrontation des résultats archéologiques et de l'analyse géoarchéologique montre ici une répartition

précise des structures anthropiques et des artefacts. Leur abondance est liée aux unités géomorphologiques locales : la grande majorité des structures du début de l'Holocène sont effectivement sur la barre graveleuse qui marque le point topographique élevé.

On peut donc supposer que les paléo-chenaux étaient encore temporairement actifs, ce qui montre que la Dordogne était nettement moins encaissée que ce qu'elle est aujourd'hui.

Béague Nadine

Néolithique récent,
Âge du Bronze ancien

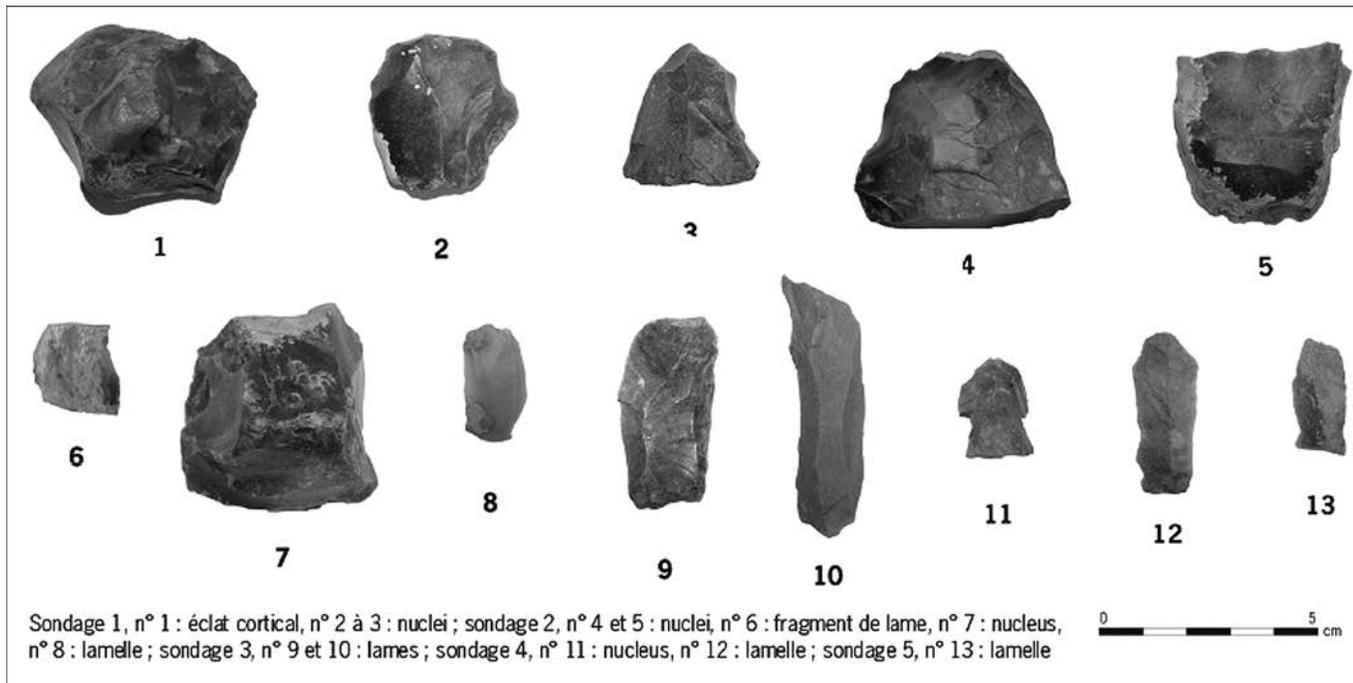
LAMOTHE-MONTRAVEL Les Trois Pierres

La prescription archéologique fait suite à un projet de construction de deux maisons individuelles. Le contexte archéologique local sensible a conduit le service régional de l'archéologie à émettre une prescription archéologique. En effet le secteur environnant révèle à moins de 200 mètres à l'est et à l'ouest plusieurs indices archéologiques attribués au Paléolithique moyen et au Néolithique.

L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence un horizon attribuable au Néolithique récent/Âge du Bronze ancien à environ 0,50 cm de profondeur. Cet horizon, dans lequel un probable niveau de fréquentation est perceptible, se caractérise principalement par la présence de plusieurs structures de chauffe constituées de galets brûlés et fragmentés sur place. Ces structures sont relativement

géométriques et se prêtent par conséquent à une analyse typologique qui peut renseigner sur l'organisation d'une éventuelle zone d'habitat. Elles sont accompagnées par un mobilier céramique et une industrie sur silex assez abondant et visiblement en position primaire, qui est composée principalement d'éclats, de *nuclei* et de quelques lames et lamelles (cf. fig.). Aucune structure en creux (fosse, fossé, trou de poteau) n'a été observée. Au regard des sondages positifs et de la densité toute particulière des structures révélées, l'étendue supposée du site forme une aire de 90 x 60 m soit une superficie de l'ordre de 5 à 6000 m². On notera l'absence de tout vestige du Paléolithique.

Martin Jean-Michel



MARCILLAC-SAINT-QUENTIN

La Grande Route

Cette opération de diagnostic intervient en amont de l'installation d'une ZAC. Le terrain couvre une superficie initiale de 38083 m² mais la parcelle 70 située le plus au nord de l'emprise était encore couverte de châtaigniers au moment de l'intervention et n'a pu être diagnostiquée ce qui ramène la surface sondée à 30643 m².

Du point de vue géographique, l'emprise se trouve au sommet d'un plateau qui culmine à près de 300 m d'altitude et domine trois bassins versants (l'Enéa au sud, celui de la Beune à l'ouest et celui de la Chironde). Elle occupe le replat du sommet de ce plateau étroit dont la largeur n'est que de quelques dizaines de mètres. Allongé dans l'axe nord/sud, ce replat est entaillé par des vallons plus ou moins profonds sur ses deux flancs principaux à l'est et à l'ouest. Le sous-sol se compose de limons argileux et des sables issus de la reprise des matériaux des altérites sableuses et d'apports éoliens qui n'ont pas permis la formation de sols caractéristiques.

Sur les 36 sondages disposés en quinconce, douze ont révélé des éléments archéologiques représentés par un fragment de sigillée, deux de céramique modelée et surtout 48 pièces de matériel lithique qui témoignent de la présence d'un indice du Paléolithique Supérieur. Cet indice est localisé dans les sondages 2 et 13 situés dans le sud de l'emprise, à la rupture de la pente et dans le sondage 17 qui offre une position similaire. Cela témoigne d'une anthropisation du secteur sans pour autant traduire une occupation dense de la zone. Cette situation peut s'expliquer par le processus d'érosion naturelle (sédiment fin, pendages, ruissellements, animaux fouisseurs etc) accéléré par une activité humaine destructrice (défrichements, dessouchages) qui ont contribué à la mauvaise conservation du gisement. Mais bien que le corpus soit peu étendu, il constitue le premier indice badegoulien identifié dans ce secteur.

Etrich Christine

MONPAZIER

6, rue Galmot

Situé en limite sud du territoire de la Dordogne, au sein de la bastide de Monpazier, ce diagnostic a été attribué au service archéologique départemental en juillet 2010. Il s'inscrit en amont d'un projet de lotissement pour personnes handicapées sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du monpaziérois.

Le projet de 1 700 m² concerne un espace de cour et de jardin appartenant au couvent des Récollets au milieu du XVIIe siècle. Il fait face à un grand parc paysager qui surplombe directement les remparts à l'angle sud-est du bourg. La prescription de sondage par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine portait sur les étapes de construction de la bastide et la vocation du lot avant l'installation conventuelle.

Les indices de céramiques domestiques retrouvés sur le toit des argiles valident une fréquentation de la parcelle au XIVe siècle avec peut-être une production locale au sein de la bastide.

L'ensemble des portions de murs est conservé seulement en fondation et date de l'époque moderne. Deux murs (TR2, murs 2 et 3) cependant paraissent antérieurs à l'installation du couvent. Malgré l'absence de niveaux de sol lié au bâti, l'opération prouve que le sud-est de la ville n'est pas resté vierge de construction au début de l'époque moderne. Des niveaux de démolition des XVIIe et XVIIIe siècles marquent la réorganisation des parcelles, par les Récollets, qui fixe définitivement le secteur en jardin.

Barbeyron Arnaud

PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN Maison du chevalier

La découverte fortuite de sarcophages lors de travaux dans une maison du bourg de Paussac a conduit à mener une courte opération archéologique. Elle s'est concentrée sur la reconnaissance de la répartition des tombes et la relation stratigraphique de ces dernières avec les maçonneries anciennes de la maison (cf. fig.). La façade de la maison comporte en effet une baie géminée de tradition romane et une porte au cintre ogival. Le glissement du statut du lieu, terre des morts puis lieu d'habitation, était également intéressant à appréhender.

Quinze sarcophages en calcaire local ont été reconnus, de forme trapézoïdale et au couvercle à bâtière peu accentuée. La taille et la finition sont sommairement réalisées à la polka sans surfaçage.

Deux étages du cimetière ont été remarqués (état 1 et 2) : le second fut installé après l'aplanissement des arêtes des couvercles du premier niveau. Si la morphologie générale ne change pas, on note cependant des parois de cuves plus minces dans le deuxième état (de 9/10 cm à 6 cm). La superposition plutôt que la réinhumation dans les cuves existantes, serait le résultat d'une contrainte foncière plus qu'une disposition fortuite. A titre d'hypothèse, la densité du cimetière à cet endroit laisserait présumer l'existence d'un édifice de culte proche à l'est, contre lequel se presseraient les inhumations *ad sanctos*.

La maison médiévale fut construite (état 3) au sein d'une trame parcellaire organisée du bourg, dans un espace où l'enterrement des défunts de la communauté paroissiale n'était sans doute plus pratiqué. Le cimetière fut en effet cantonné dans une parcelle en trapèze, selon le cadastre ancien (1809), autour de l'église Saint-Timothée toute proche.

La maison fut ensuite allongée à la Renaissance (état 4) et son schéma d'ouverture adapté au confort et à la résidence pour l'étage, au service au rez-de-chaussée. Pour ce faire, on décaissa le sol du rez-de-chaussée amputant les niveaux archéologiques d'occupation de la maison médiévale, jusqu'à faire réapparaître le deuxième étage du cimetière du Haut Moyen Âge, dont les cuves furent arasées sans ménagement, récupérées et réaffectées.

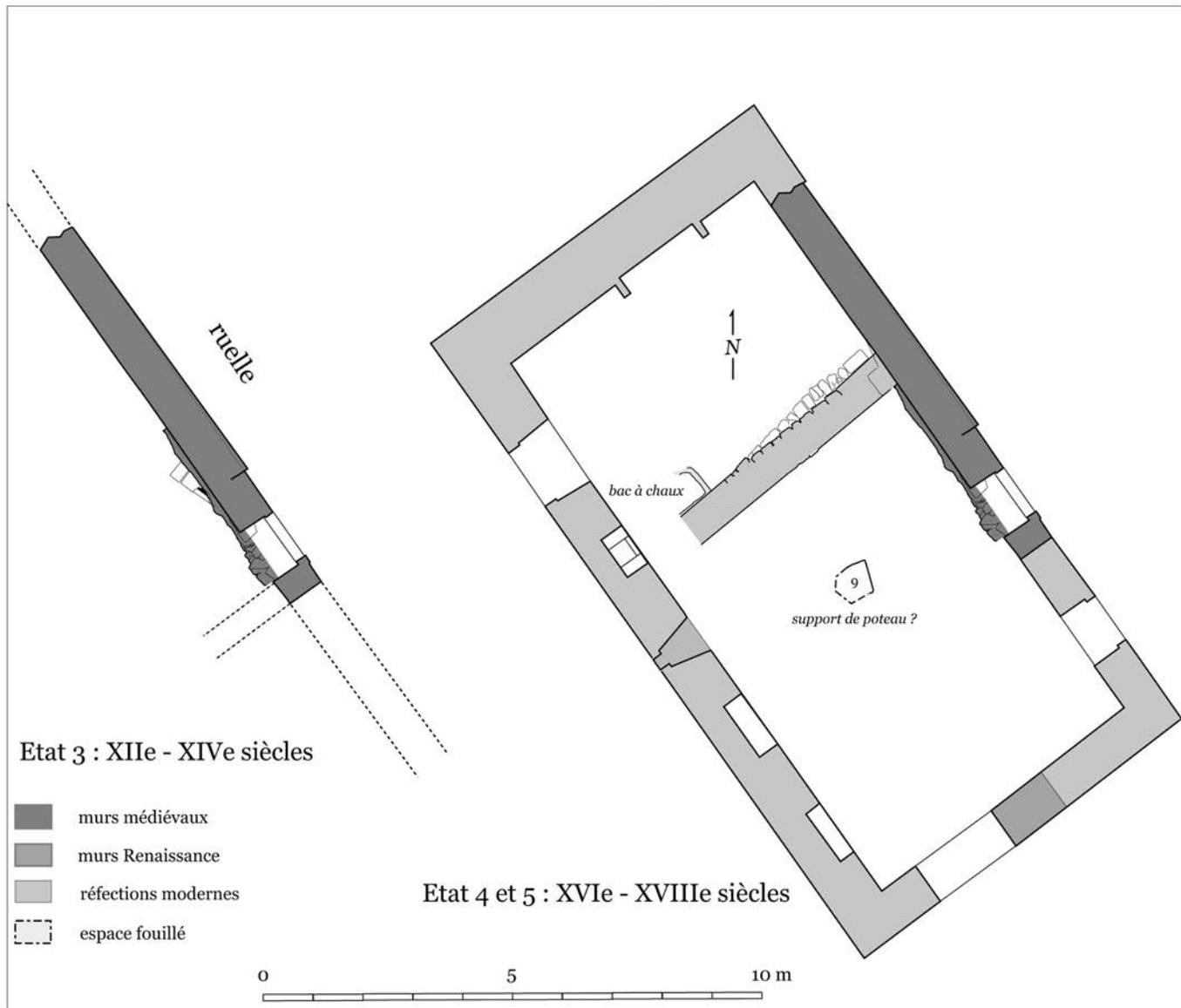
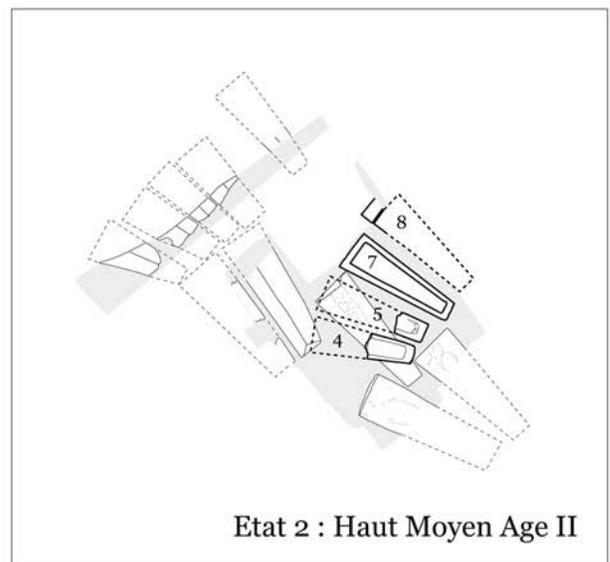
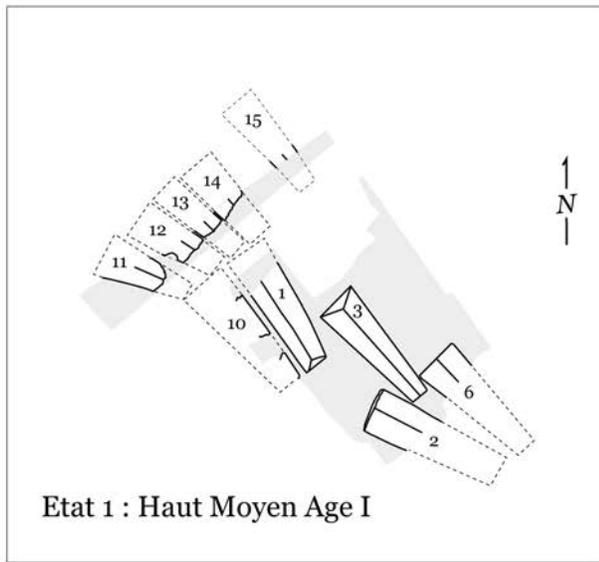
La paroisse de Paussac est une création épiscopale, dont l'évêque est collateur principal voire exclusif. Le patron choisi, saint Thimothée, est suffisamment rare en France pour être relevé. C'est un saint missionnaire oriental, compagnon de l'apôtre Paul, qui meurt évêque d'Ephèse. La génération de ce titulaire évoque une fondation postérieure aux Croisades, peut-être contemporaine de la construction de l'église romane à coupes. C'est donc a priori le résultat d'un encadrement paroissial tardif, non tributaire d'une occupation du sol antique de type villa, structurant déjà le finage.

Peut-être cependant, la nouvelle fondation masque un édifice plus ancien, polarisant un espace funéraire.

Le territoire de Paussac compte à lui seul, trois voire quatre cimetières du Haut Moyen Âge : *la Blancherie* avec 31 sépultures reconnues ; près de la propriété Naboulet avec au moins trois sarcophages ; *Puy-Fromage* où des tombes creusées dans le rocher sont relevées par l'abbé Chaumette ; et maintenant au bourg avec au moins 15 sarcophages identifiés. Ce nombre tient pour une grande part à la vigilance des chercheurs (l'abbé Chaumette, Marc Gauthier), à la bonne conservation et à la résistance des contenants funéraires.

Le cimetière du bourg est celui qui a agrégé le chef-lieu paroissial, à moins qu'il ne s'agisse de l'inverse. La densité dans notre fenêtre d'exploration, avec un phénomène de superposition sur deux niveaux laisse imaginer la présence d'un édifice de culte proche à l'est, entraînant un effet de contrainte de l'espace générée par l'inhumation *ad sanctos*, au plus près du sanctuaire. Cette hypothèse, facilement vérifiable, semble corroborée par une orientation curieuse de l'édifice paroissial à coupes qui lui aurait succédé à l'époque romane. Ce dernier, peut-être tributaire de maçonneries plus anciennes dans son périmètre, s'insère comme la maison médiévale reconnue dans une trame parcellaire organisée, dont on perçoit l'héritage au travers de lignes parcellaires ortho-normées sur le cadastre ancien (1809).

Gaillard Hervé





PÉRIGUEUX

Rues Chanzy, Turenne, Sainte-Marie et du 50^{ème} RI

Trois sondages ont été réalisés sur un espace qui occupait l'actuelle place ouverte à l'ouest des rues de Chanzy, de Turenne et Sainte-Marie à Périgueux. L'îlot est situé à l'extrémité de l'entrée nord-ouest de Périgueux en direction de Bordeaux. Les sondages sont implantés à 70 m l'est du château Barrière, à 30 m du rempart du Bas Empire et 60 m au sud-ouest de l'amphithéâtre. Les trois sondages livrent une occupation antique à partir de 89 à 89,5 m NGF. Le toit des niveaux d'abandon varie de 90,30 à 90,70 m NGF selon les sondages. L'amplitude moyenne des dépôts antiques varie donc de 1,30 m à 1,70 m. Les niveaux de sols et les élévations apparaissent bien conservés, voire exceptionnels dans le sondage 3.

Les interprétations nous invitent à caractériser deux contextes d'implantation ; le premier caractérisé par les sondages 100 et 200 se rapporterait à un carrefour de voirie important avec ses structures annexes, le second appartiendrait à un bâtiment résidentiel privé muni de salles d'eau apparentées à un aménagement balnéaire. Le contact entre ces deux secteurs n'a pas été exploré et correspond au tracé de l'actuelle rue Saint-Etienne. Le *decumanus* forme avec le *cardo* identifié dans le sondage 100 un carrefour implanté immédiatement à l'ouest des zones diagnostiquées.

Les sondages 100 et 200 évoquent durant la période antique un espace ouvert, probablement avec un marché ou une halle dans l'angle nord-est du *cardo* et du *decumanus* à l'entrée nord occidentale de la ville du Haut Empire. Le *decumanus* présentait une largeur de 9 m avant l'aménagement de deux bandes piétonnières le long de l'axe ouest-est. Sa largeur réduite à 5,80 m à 90 m NGF, associe deux trottoirs (*margines*) dénués de caniveaux qui se répartissent latéralement sur 1 à 1,50 m de large. Elle est bordée au nord par un grand mur, probable support d'un portique et deux fossés ouverts, l'un pour le drainage au nord du mur et l'autre pour l'évacuation au sud de la voie. Ce *decumanus* constitue une artère majeure positionnée à 250 m au nord de la voie qui longe le péribole du sanctuaire de la tour de Vésone. Il correspond probablement au tracé orthogonal de la voirie établi depuis le sommet du plateau vers les parties basses de la ville. Attendu plus au sud au niveau de la rue Saint-Etienne, le *decumanus* pourrait constituer un premier état du réseau viaire antique avant son abandon au profit d'un axe de rue, actuelle rue Saint-Etienne, à la fin de l'antiquité ou au début du Moyen Âge.

En revanche dans le sondage 300 un habitat privé du Haut et Bas Empire traduit une zone plus résidentielle accolée à un espace ouvert matérialisé



Sondage 200, trottoir méridional du dernier état de la chaussée.
Cliché W. Migeon, Inrap.

par le grand *decumanus* au nord identifié dans le sondage 200. Des bassins sont situés dans les angles de murs, avec différentes phases d'exhaussements.

Un second bassin nous indique que ne serions pas à priori dans une occupation uniquement domestique, mais plutôt dans une forme de thermalisme privé ou balnéaire. Les sols et les élévations apparaissent bien conservés, voire exceptionnels dans le sondage 300. Peu de perturbations médiévales, modernes ou contemporaines affectent ces dépôts. Le degré de conservation de ces niveaux apparaît excellent. Le site voit d'abord l'exhaussement des sols sous forme d'apports de terres noires qui doivent être situées chronologiquement durant le Haut Moyen Âge. Les structures antiques font l'objet de récupération de matériaux soit de l'utilisation des édifices conservés.



Périgueux - Rues Chanzy, Turenne, Sainte-Marie et du 50ème R.I - Vue générale du sondage 300, bassin. Cliché W. O'yl, Inrap.

Ce n'est qu'au terme de cette période que de nouveaux bâtiments sont édifiés, fondés dans les terres noires. Ainsi un grand bâtiment de plan carré a été reconnu dans le sondage 200, il pourrait correspondre à une maison forte. Autour, les axes de voirie disparaissent (le *decumanus*) ou perdurent sous la forme de voies plus réduites et mal entretenues (*cardo* relié à la porte Normande). Ces bâtiments médiévaux semblent repris

durant la période moderne et contemporaine, laissant leur empreinte dans le cadastre actuel.

Ainsi des murs médiévaux ont été chemisés dans les bâtis récents avant la destruction du bâti contemporain, comme le suggèrent les observations du cahier des charges de la prescription du service régional de l'archéologie.

Migeon Wandel

PÉRIGUEUX

41 rue Ferdinand Dupuy

Un diagnostic a été réalisé sur une parcelle, située dans la partie méridionale de la ville antique de Vesunna, à 100 m au nord-est du cours de l'Isle. La parcelle a livré cinq états d'occupation à partir de 82,70 m NGF. Le toit des niveaux d'abandon a été rencontré entre 84 et 84,50 m NGF selon une pente orientée d'est en ouest. Ce talus, parallèle à l'Isle,

sépare le cours majeur de la rivière (terrasse Fz) à l'ouest, de la première terrasse non inondable dénommée Fx à l'est. L'amplitude moyenne des dépôts archéologiques est de 1,70 m. Les niveaux de sols et les élévations apparaissent bien conservées.

Le premier état est représenté par des colluvions riches en mobilier archéologique néolithique et/ou

protohistorique, piégé dans le talus de la terrasse. Le second état est constitué par une chaussée bordée par un grand mur orienté ouest-est. Il est précédé par un incendie de la végétation naturelle et un nivellement des lieux. Les recharges de voirie sont grossières et dénote d'une circulation dense entre chaque exhaussement. Elles témoignent d'entretiens récurrents visant à renforcer la chaussée. Les recharges apparaissent chaulées en surface et présentent des caractères drainants à proximité des berges de l'Isle. Ce second état (1er siècle p.C) débute durant la période tibérienne et se termine au cours de la période flavienne.

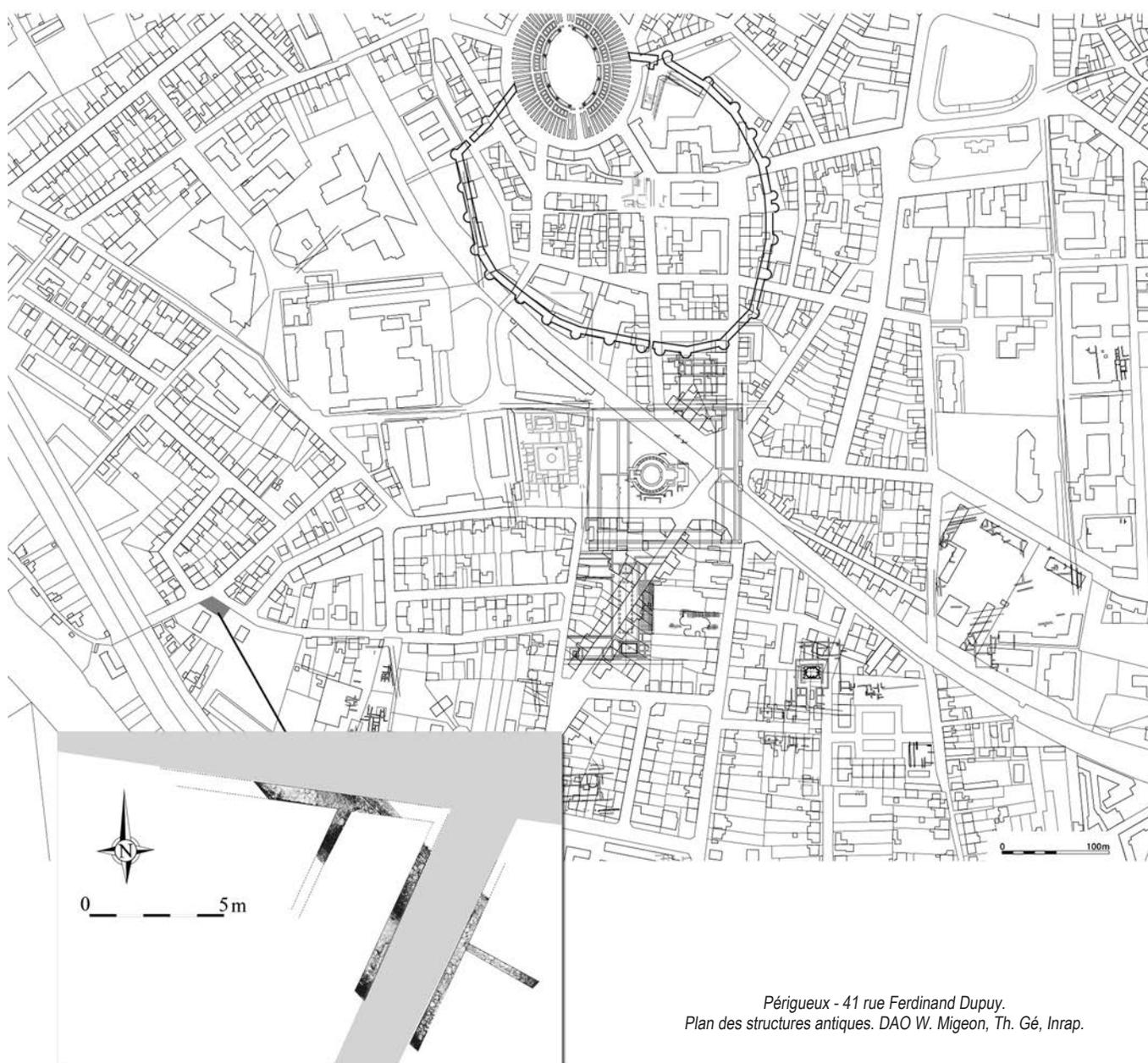
Le troisième état se caractérise par l'édification de bâtiments le long de la voirie au cours du IIe siècle p.C. Ils sont desservis par une ruelle bordée d'un trottoir latéral unique. Cet ensemble est recoupé par le sondage de diagnostic. Aucun plan complet n'est restituable, les orientations ne sont pas orthonormées ; seule la chaussée peut être assimilée à un *decumanus*

orienté est-ouest. Il pourrait être relié à celui identifié rue Font-Laurière en 1995. La qualité des bâtiments qui le bordent les distingue des riches *domus* environnantes. Ils pourraient correspondre soit à des habitats modestes ou plus certainement à une *insula* à vocation artisanale et/ou de stockage.

Le quatrième état voit l'abandon du site et sa transformation en carrière de matériaux, phénomène classique à Périgueux. La période médiévale est faiblement représentée avec une grande fosse de récupération de matériaux calcaires qui oblitère les murs des deux états antiques. Une faible quantité de mobilier a été recueillie dans les remplissages.

Le cinquième et dernier état correspond à l'enfouissement du site sous des colluvions avant la réoccupation contemporaine de la parcelle.

Migeon Wandel



Périgueux - 41 rue Ferdinand Dupuy.
Plan des structures antiques. DAO W. Migeon, Th. Gé, Inrap.

PÉRIGUEUX 9, rue de la Miséricorde

Suite au projet de réaménagement d'une maison sise au 9 rue de la Miséricorde à Périgueux, mené par la société RPG, le service régional de l'archéologie d'Aquitaine a prescrit une opération archéologique de fouille préventive. L'objectif est de mettre en évidence des données pour la connaissance, encore trop modeste, de l'occupation médiévale du quartier Saint-Front à Périgueux. Une équipe du bureau d'études ÉVEHA, composée de deux archéologues a conduit cette opération, comprenant sondages et examen du bâti.

Quatre phases d'occupation ont été reconnues lors de cette étude. La première, datée du XIIe siècle, concerne une zone d'ensilage et les niveaux d'occupation qui lui sont a priori associés. La deuxième correspond à une maison polyvalente avec un rez-de-chaussée dédié au commerce et une salle unique, au premier étage, décorée de peintures murales. Les réaménagements effectués à la Renaissance définissent la troisième phase d'occupation. Pour finir, la division des espaces d'habitation constitue l'occupation de l'époque contemporaine.

Les connaissances issues de cette opération archéologique apportent de nouvelles questions quant à l'occupation diachronique du quartier. La découverte d'une occupation antérieure à l'installation de la maison polyvalente reste primordiale. Les recherches de Ch. Higounet avaient déjà permis d'argumenter sur une occupation de ce secteur depuis le Ve siècle, mais il

n'avait jamais été découvert la preuve d'une occupation domestique antérieure au XIIIe siècle. Toutefois l'aspect restreint des sondages effectués lors de cette opération limite les interprétations qui pourraient nous amener à mieux comprendre l'organisation et le type d'activité ayant eu lieu dans ce quartier au XIIe siècle. En ce qui concerne le XIIIe siècle, la construction de la maison polyvalente reflète une activité commerçante du quartier comme le précise A. Higounet-Nadal évoquant le « carrefour Marsal ». Cependant certains hiatus n'ont pu être comblés. Il s'agit du type de commerce qui s'est développé dans cette maison et, chose essentielle, une datation précise du fonctionnement, empêchée par l'absence de niveau d'occupation en relation. Les aménagements de la Renaissance sont assez clairs et mettent en évidence un abandon de la fonction commerciale de la maison au profit de la fonction résidentielle. La construction ultérieure du bâtiment au sud de la parcelle suggère, quant à lui, une densification de la population au cœur de l'îlot à l'époque contemporaine.

Dartus Magalie

- HIGOUNET-NADAL A. *Périgueux aux XIVe et XVe siècles. Étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1978, 458 p.
- HIGOUNET Ch. *Villes, sociétés et économies médiévales*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1992, 600 p.

PÉRIGUEUX Rue de la République

Le projet de rénovation de la rue de la République, à l'intersection de la rue Chancelier de l'Hôpital et de la place du Général de Gaulle a entraîné la réalisation d'un sondage effectué par H. Gaillard (SRA Aquitaine), en juillet 2010. Ce dernier, situé au niveau du passage potentiel de la porte Saint-Silain, a permis d'observer une maçonnerie conservée sur deux à trois assises. En fonction de ces résultats, le service régional de l'archéologie a prescrit une opération de fouille préventive sur une superficie réduite à moins de 100 m² en raison de l'existence de nombreux réseaux. La société Hadès a réalisé la fouille archéologique du 20 septembre au 01 octobre 2010. Trois phases ont été distinguées.

La première correspond à l'occupation du site au cours du Moyen Âge. La maçonnerie repérée lors du sondage a été entièrement dégagée. Il s'agit en fait de deux murs se croisant à angle droit dont la largeur atteint au maximum 0,90 cm. Cette maçonnerie se compose de blocs calcaires grossiers et irréguliers, sur une à trois assises du sud au nord. Elle a été fortement perturbée à la fois par l'installation d'un caniveau maçonné au XIXe siècle par le réseau d'assainissement actuel. Elle a été suivie sur 4,50 m de long du nord au sud et sur une longueur de 2 m d'est en ouest. L'état de conservation de cette maçonnerie ne permet pas de l'identifier comme les vestiges d'un élément appartenant à l'enceinte médiévale.



Deux fosses et un puits ont été mis au jour sous les niveaux d'abandon du site. Le plan des fosses est partiel à cause des nombreuses perturbations. Des fragments de céramique rouge polie ont été ramassés dans le comblement de l'une d'elles. Le puits a été fortement perturbé par la pose des réseaux et par l'édification d'habitations modernes.

La deuxième phase, située au cours de la période moderne, est caractérisée par trois entités spatiales (ES) partiellement reconnues. L'installation des réseaux a rompu tout lien stratigraphique entre ces espaces. Une maçonnerie (largeur 0,55 m), dégagée sur 3,50 m, ainsi qu'un niveau de sol associé constitue le premier espace bâti. Cet espace est orienté selon un axe nord-ouest-sud-est. Le niveau de sol de petits galets dégagé permet de supposer un espace ouvert vers l'extérieur. La maçonnerie dégagée correspond au mur porteur d'un édifice dont on suppose un développement vers le nord mais dont on ignore la nature. Le plan du second espace, défini par quatre maçonneries, présente le même axe que le précédent

bâtiment. Les murs (largeur de 27 à 33 cm) sont bâtis à partir de moellons liés par un mortier ocre. Un seul mur a pu être dégagé sur toute sa longueur équivalente à 4,50 m. Aucun niveau de sol n'a été reconnu dans la partie fouillée. La partie située au nord de ce mur a été interprétée comme une cave, tandis que la partie méridionale semble constituer un espace à ciel ouvert. La troisième entité spatiale reconnue se compose d'un mur orienté nord-sud dégagé sur un peu moins de 3 m de long et sur 0,90 m de haut. La largeur varie entre 30 et 80 cm. Le parement ouest comporte un soupirail qui permet d'interpréter cette maçonnerie comme les vestiges d'une ancienne cave. Cet espace semble se développer vers l'ouest.

L'ensemble de ces constructions est arasé et comblé dans le cadre du programme d'embellissement de la ville au cours du XIXe siècle (phase 3) pour permettre le percement de la rue de la République actuelle.

Sauvaitre Natacha

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

PÉRIGUEUX 2 rue Saint-Etienne

Une maison du quartier de la Cité a fait l'objet d'une étude de bâti avant démolition. Le dégagement des vestiges a été effectué avec l'aide de J.-B. Bertrand-Desbrunais et H. Gaillard. M. Dubau a assuré une couverture photographique.

Le bâti résulte de plusieurs campagnes. Le mur oriental est un vestige plus ancien de la maison voisine, de la fin du Moyen Âge, disparue, à laquelle la maison étudiée s'est adossée. Cette dernière a d'abord compris trois murs formant une pièce, dont la limite ouest est un mur bien chaîné. Elle ouvrait rue Cavaignac par un arc surbaissé datable du début du XVIe siècle. La deuxième campagne comprend le troisième niveau et un agrandissement à l'ouest où prennent place un escalier et une pièce secondaire étroite ; la façade rue Saint-Etienne est rénovée avec des croisées, un arc en plein cintre et un cordon de niveau mouluré dont la modénature indique la fin du XVIe ou plutôt la première moitié du XVIIe siècle. Percements, abaissement du dernier niveau, cloisonnements et faux plafonds ont modifié l'immeuble au XXe siècle.

Au XVIIe siècle, la maison comprenait deux étages sur boutique ou office, en deux pièces par étage desservies par l'escalier en vis. La grande pièce du premier étage possédait un plafond aux poutres et solives peintes de motifs de points et chevrons, était éclairée par de larges fenêtres au nord et au sud et chauffée par une grande cheminée à hotte droite ornée

de peintures et stucs. La composition de la cheminée comprend une corniche moulurée, des cordons (bûchés) sur la hotte et des piédroits à doubles colonnettes cannelées d'ordre ionique. La hotte est ornée des *Arma Christi* ou Instruments de la Passion, thème plutôt rare en décor porté domestique. Sur fond bleu pastel, les instruments se détachent en jaune et rouge, avec des rehauts blancs, gris et noirs et des touches de vert ; six instruments sont figurés dans des cadres sur les côtés.

Les objets sont représentés à grands traits sans respecter l'ordre de la Passion. Le symbole ou l'inscription bordé de cuirs et phylactères en relief en stuc au centre n'est plus lisible. En dessous, dans un cadre en trompe-l'œil, est mis en exergue un soleil ou ostensor portant une hostie, dont la forme situe la peinture entre les années 1630 et 1690. Le rôle de l'eucharistie est encore souligné par l'inscription sous l'ostensor : « Que soit [loué] le saint sacrement de l'autel à la mais ».

Le décor et l'inscription placent le commanditaire au cœur des courants dévots du milieu du XVIIe siècle, bien affirmés dans la ville catholique de Périgueux. Il peut s'agir d'un membre de la Compagnie du Saint Sacrement, implantée en Périgord en 1640 (la phrase et la Sainte Hostie dans un soleil appartiennent aux symboles de la Compagnie), mais pas nécessairement, car l'ostensor est au cœur de la réforme du Concile

de Trente et les confréries de pénitents (dont 4 sont fondées à Périgueux entre 1588 et 1699) se réfèrent aux mêmes symboles. L'œuvre a de toute évidence un caractère privé par le traitement en images codées, refusant la mise en scène, servant de support à une méditation personnelle. La prégnance dans la pièce de cette manifestation dévote, la proximité de

la cathédrale Saint-Etienne permettent d'avancer l'hypothèse d'une maison de chanoine. Malgré une faible qualité artistique, l'étude était indispensable pour garder trace de ce témoignage d'une spiritualité si peu accessible par les textes.

Mousset Hélène

Moyen Âge
Époque moderne

PLAZAC Eglise Saint-Blaise

Des sondages ont été conduits préalablement à un projet de restauration du cabinet Oudin sur l'église classée de Plazac, pour évaluer l'atteinte potentielle aux vestiges des importants décaissements prévus contre les flancs nord et sud de l'édifice.

L'église de Plazac présente la particularité d'être un ensemble composite formé d'une tour-maîtresse de 20 m de haut sur un plan étroit de 6,65 m de côté, une

nef longue de 30 m qui s'y accole à l'est et d'une série de chapelles et enfeux du Moyen Âge au XVIIe siècle. Église et tour sont dans le temporel de l'évêque de Périgueux dès le début du XIIe siècle, et devient même la résidence du prélat.

La problématique s'est arrêtée à l'exploration du pied de maçonnerie de la tour-maîtresse dans un sondage, pour examiner son mode de fondation, la chronologie



Sondage à l'angle nord-est de la tour épiscopale. Deux sépultures dont un en coffre de dalles sont entaillées par la construction de la tour.



de sa construction et de son fonctionnement. Puis dans l'autre sondage, le travail a consisté en une lecture partielle du bâti à la rencontre d'un mur roman et d'une chapelle moderne au nord, tentant en même temps d'établir le niveau d'apparition des niveaux sépulcraux.

Le substrat de calcaire coniacien qui sert d'assiette à l'édifice, est couvert d'une argile qui comporte des micro-charbons assez nombreux et quelques rognons de silex, non travaillés cependant, de la couverture sidérolithique du plateau en contrehaut. Sans datation radiocarbone, il est difficile de lui attribuer une chronologie, mais les occurrences alentour, que l'on regarde la topographie ou la géologie, renverraient sous réserve à des occupations du Néolithique et de l'Âge du Bronze (carrière de l'étang de Plazac, Fontbuguet, Escoffié). Assez logiquement, le dépôt sédimentaire reconnu au dessus, sur cet horizon ancien, est daté par une *tegula*, constituant un bien maigre élément de datation, mais qui témoigne de la fréquentation du site avant le Moyen Âge.

Le site reçoit ensuite un fort remblai de gravier calcaire (205) et un long bloc calcaire (207), façonné, qui matérialiserait le vestige d'une construction, ou de son démantèlement, installé dans le remblai 205. Sa face nord est retaillée pour installer une sépulture.

C'est en effet à la phase suivante, évaluée entre Xe et XIIe siècle, qu'intervient l'implantation de deux sépultures en coffre de dalles ou entourage de pierres disposées de chant, celle en coffre (SP1) étant mieux conservée. Le développement de l'aire cimetériale sur ce côté profite sans doute d'un étagement du relief déjà pressenti. Ce cimetière précoce établi avant la tour, serait contemporain d'un édifice paroissial situé en contrebas à l'ouest.

Le creusement de la tranchée de la tour détruit la partie supérieure d'une des sépultures et entame légèrement le sommet du coffrage de l'autre (cf. fig.).

Cet ouvrage colossal par le rapport surface au sol – hauteur de la construction démontre d'abord une adaptation réfléchie à la topographie du site. Sur le flanc est, la tranchée aveugle dans le calcaire apparaît à – 2 m. Sur le flanc nord, elle est simplement devinée au delà de 2 m de profondeur. L'ouvrage serait donc en grande partie adossée à un relief retaillé sur au moins 2 m.

Sur la face est, jusqu'à 135,85 m NGF, on empile les assises contre le talus, le poids formant pression sur le mortier posé sur le lit d'attente et provoquant le débord sur le joint. Au delà de cette cote, et du niveau de travail décelé, la tranchée de fondation est comblée. L'élévation démarre réellement à 136,15 m NGF.

Le mode de construction de la tour est soigné, utilisant deux modules de grand appareil de 30 x 70 cm et 25 x 65 cm en moyenne dans le soubassement. Les hauteurs d'assise sont ensuite plus irrégulières au delà du mur bahut qui supporte les contreforts, mais parfaitement réglées.

Les niveaux de construction n'ont livré aucun indice mobilier datable et les niveaux d'occupation ont disparu dans les creusements de tombes récentes du cimetière encore en activité. La datation de l'ouvrage a pu être évaluée à partir d'un indice bien mince, sous la forme d'un charbon de bois piégé dans la tranchée de fondation de la tour. La prudence s'impose dans la mesure où ce résidu organique de faible dimension est étranger à la construction elle-même et peut illustrer une séquence antérieure à notre ouvrage fortifié. La fourchette chronologique donnée par l'analyse radiocarbone (datation AMS grâce au programme Artémis) s'établit en âge calibré à 95 % de confiance entre 1035 et 1214 AD, donnant crédit à l'hypothèse d'un établissement de « tour grêle » ou « tour-beffroi » relativement tardive dans le processus de l'évolution du château. Cette attribution émanait jusqu'à présent des historiens de l'art grâce à la méthode comparative, notamment Gilles Séraphin, qui inclut Plazac dans la catégorie des « tours féodales à contreforts enveloppants », rapprochés des clochers-tours d'églises de la seconde moitié du XIIe voire du XIIIe siècle, notamment à cause des grandes arcatures sommitales et de l'arc brisé des portes. La période chronologique trouve donc ici une rare occasion d'être accréditée par l'archéologie sédimentaire. N'ayant de façon primordiale qu'une fonction d'affichage, la tour épiscopale de Plazac s'avère donc ici sans rapport avec les premiers marqueurs territoriaux précoces, émergents de la fin du premier millénaire.

Aucune liaison stratigraphique n'a pu être mise en évidence entre l'église et la tour, mais l'observation des parties hautes semble privilégier un raccord de l'église à la tour, selon les hypothèses formulées par l'historiographe du site, Marcel Secondat. Mais cette accroche serait selon lui l'objet d'une restauration postérieure aux guerres franco-anglaises, l'abside de l'église primitive et la tour étant dissociées à l'origine.

Nous croyons au contraire à une construction romane adhérent à la tour, objet de nombreuses transformations ultérieures. Au contact église - tour, on note un large contrefort au sud de l'église qui vient enrober le contrefort enveloppant de la tour au sud-ouest. Le mur nord de la nef, dans sa phase la plus ancienne perçue, comporte un contrefort similaire, formant retour au sud et s'adaptant probablement à l'angle nord-ouest de la tour.

L'appareil de la tour affecte une certaine parenté avec celui du mur nord de nef, ce dernier avec des modules de 65 x 35 et 75 x 35 cm, cependant avec un montage plus hétérogène.

Sans vouloir tirer de conclusions sur l'édifice à partir d'un si parcellaire examen du bâti, il apparaît un certain nombre d'incohérences dans la lecture architecturale, qui permettent de douter de la chronologie des phases établies par Marcel Secondat dans l'édifice paroissial. La longueur (30,5 m) et l'étroitesse (5,40 m) de la nef de l'édifice supposée d'origine venant au contact de

la tour renverrait plus à un plan de salle seigneuriale accolée à la tour, qu'à un édifice de culte. Le détail de l'appareil et l'utilisation de contrefort peu saillant n'a pas sa place dans une restauration de la fin du Moyen Âge.

Les transformations importantes semblent dues au changement de statut du site, peut-être avec l'adaptation à un édifice paroissial d'une salle. On a d'abord eu besoin de ménager une ouverture dans une épaisse maçonnerie, afin d'éclairer par une baie unique à fort ébrasement le sanctuaire. Puis vient le temps des chapelles funéraires greffées à l'édifice, qui engendre autant de percements dans les murs de nef, dont la chapelle Saint-Blaise dans un premier état forme une extension de plan carré au XVe siècle. Les destructions des Guerres de religion, ou le manque

d'entretien consécutif à ces désordres, pourraient être à l'origine de la ruine des parties hautes de la nef et de la tour. La reconstruction consécutive au XVIIe siècle consacre la tour comme un élément de l'édifice voué au culte, en transformant cette dernière en clocher. Le caractère défensif de l'ouvrage est annihilé par le collage d'un escalier à vis. Le mur de nef est rebâti et la chapelle Saint-Blaise restaurée avec une ouverture déportée sur l'extérieur.

De façon concomitante aux reconstructions, un remblai de cimetière vient enrober l'édifice, en cohérence avec les niveaux de seuils de l'escalier de la tour et celui de la chapelle restaurée.

Gaillard Hervé,
Laborie Yan

PONTOURS

Chemin des Abeilles, La Mothe

Le but des sondages était de reconnaître les extensions liées à la motte féodale, notamment mettre en évidence l'existence d'un fossé, et vérifier la présence ou non d'une basse-cour. La motte de Pontours mesure environ quinze ares et a vingt mètres de hauteur, la base a approximativement 150 m de circonférence, certains l'ont vue entourée de fossés. La motte se situe à une altitude de 133 mètres ; la litho-stratigraphie indique un affleurement du Crétacé Supérieur : (calcaire, calcaire gréseux, calcaire argileux et grès).

Les deux parcelles de 2772 m² se situent en bordure de la voie communale 101 dite de la Motte, à l'est de la motte féodale, de laquelle elles sont séparées par un étroit chemin communal semi-circulaire.

Cinq sondages ont été réalisés de part et d'autre de l'emplacement prévu pour la construction, qui ont permis de reconnaître l'étendue des vestiges archéologiques sur plus de 10 % de la superficie du projet.

Quatre sondages sur cinq sont positifs. Le sondage 1 a été réalisé dans la partie nord-est du terrain, à ras du chemin communal qui entoure la motte castrale.

Un mur M1 apparaît d'abord, avec deux assises de pierres calcaires sur une semelle débordante sur le comblement du fossé 1 de la motte féodale.

Le fossé 1 encerclant la motte a été observé au moins sur la moitié de sa largeur et sur toute sa hauteur. Sur toute la hauteur du comblement, on note la présence de scories, de fragments de pierres calcaires chauffées et de fragments de minerai de fer.

Un deuxième fossé vient lui succéder à un peu moins de 10 mètres de distance. Ce fossé 2 est un peu moins large et moins profond mais présente le même comblement, avec une grande quantité de pierres calcaires brûlées tapissant le fond et les côtés de la structure. Un trou de poteau, TP3, apparaît à 0,40 m de profondeur sur le bord du fossé 2. Il semble avoir fonctionné en même temps que le fossé. Ce trou de poteau pourrait faire partie d'un dispositif défensif supplémentaire contre le fossé, de type palissade.

Le sondage 3 a permis de mettre au jour un mur M2 ou une « dame », massif en pierre ou en maçonnerie fermant à l'avant le fond du bas fourneau

Les autres structures 13, 14, 15, 16 sont des structures de réduction, (pierres calcaires chauffées, minerai concassé et/ou grillé et scories) installées sur un sédiment brun très foncé qui n'est pas l'encaissant argileux. Un grand fossé rempli de pierres calcaires pourrait être le même que le fossé 2 du sondage 1.

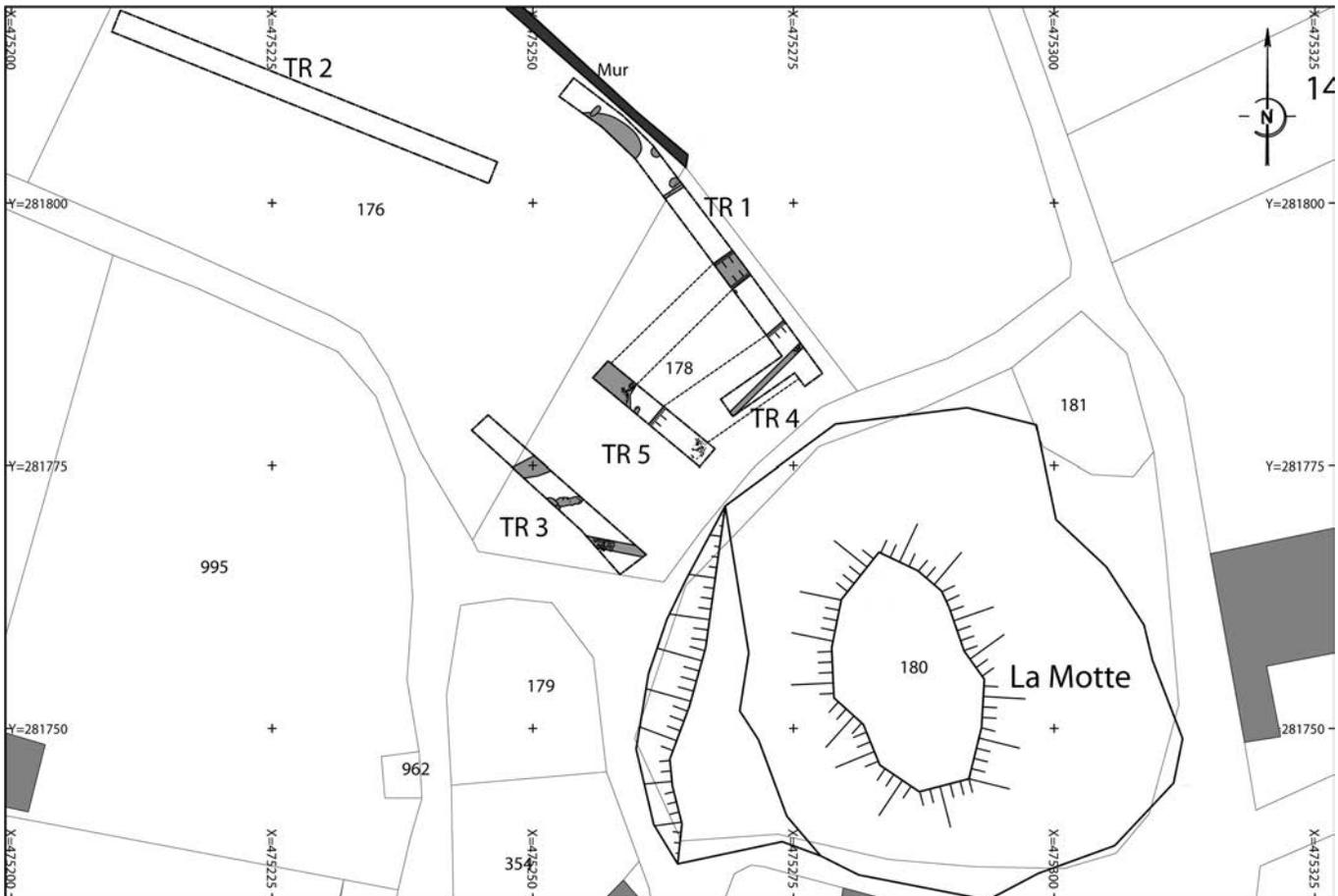
Le sondage 4 permet de suivre le mur M1 sur pratiquement quatorze mètres de long et d'observer la récupération massive dont ce mur a fait l'objet.

Le sondage 5 illustre une activité artisanale, avec des structures (9, 10 et 12) construites en pierres calcaires de forme circulaire très semblables, mesurant chacune 1 m de diamètre, qui ont brûlé. Il s'agit très vraisemblablement de bases de bas-fourneaux, de structures construites ou excavées en rapport avec la métallurgie : réduction et/ou post-réduction.

En tout état de cause, cette occupation du site est de peu postérieure au comblement du fossé de la motte castrale.



Pontours - Chemin des Abeilles, La Mothe.
Ci-dessus : Vue de la motte.
Ci-dessous : Plan des sondages sur le cadastre.



Le mobilier datant l'abandon des fossés défensifs protégeant la motte se compose de rares tessons de céramique attribuables aux Xe-XIIIe siècles.

Deux fossés (dont l'un était peut-être doublé d'une palissade) ont été mis au jour, auxquels se superpose un atelier de réduction de minerai et/ou de post-

réduction. L'ensemble semble fonctionner dans une fourchette chronologique entre le Xe-XIIIe (abandon du premier fossé défensif) et le XIIIe siècle (occupation à vocation artisanale).

Béague Nadine

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge classique,

PRESSIGNAC-VICQ Église

Époque moderne

Le recensement des titulatures du Périgord avaient fait relever un chef-lieu dédié au Sauveur à Vicq aujourd'hui hameau de la commune de Pressignac-Vicq, sur un plateau du nord-est du Bergeracois. La présomption d'un édifice de culte ancien dans la paroisse était confortée par un toponyme évocateur, une villa présumée aux alentours (découverte fréquente de *tegulae* et de lampes en terre cuite) et surtout un important cimetière à sarcophages du Haut-Moyen Âge. La tradition relate même une « terre sainte » où l'on vient s'inhumer de toute la contrée et un autre vocable à *Saint-Pierre del Pardo* (ou aux liens). A l'occasion de travaux de voirie ou de l'effondrement de la terrasse où est implanté l'édifice, le cimetière à sarcophages apparut sur plusieurs niveaux.

L'édifice lui-même, désigné comme édifice XIXe siècle dans tous les guides, présente une morphologie assez répandue d'une nef rectangulaire, terminée à l'est d'un chevet plat de tradition romane, montée grâce à un moyen appareil réglé. La façade occidentale n'est plus lisible dans ses parties anciennes, puisqu'un effondrement vers 1900 a fait disparaître le portail – sans doute roman – et le clocher qui le surmontaient, que la municipalité et l'architecte diocésain crurent bon alors de leur substituer un clocher-porche de style néo-gothique. Les murs goutterots, celui du nord aveugle, celui du sud percé de deux ouvertures modernes, comportent en revanche un appareil d'une facture inédite localement, avec des moellons équarris carrés et rectangulaires posés de manière alternée (cf. fig.). Le matériau est un calcaire gréseux jaune à brun violacé, de provenance locale, mais les constructeurs ont intégré des pierres blanches de même module, provenant de sarcophages retaillés. Aucune ouverture caractéristique ne vient appuyer une chronologie dans un Moyen Âge précoce. Le seul angle conservé au sud-est, apparemment solidaire du petit appareil du mur de nef est composé d'un chaînage de grands carreaux de calcaire de faible épaisseur (14 cm). Ce chaînage sert d'appui à deux extensions successives postérieures, dont la dernière serait l'amorce de l'aménagement roman du chœur.

La question principale posée à l'édifice était donc de savoir si l'on était en présence de l'œuvre d'un maçon original ou si ce type d'appareil constituait une signature dans une typologie à construire d'édifices supposés pré-romans.

Grâce à l'appui logistique de la municipalité, deux sondages ont été pratiqués à l'extérieur aux pieds de ces maçonneries atypiques, l'un contre le mur nord, au contact d'une porte des morts obturée, l'autre au sud à l'emplacement de l'angle chaîné conservé.

Au nord, le sondage a mis en évidence en premier lieu une construction, non fondée, dont seul le parement sud a été observé. Le petit appareil allongé disposé en boutisse, d'allure antique, est solidaire d'une dalle calcaire partiellement conservée. L'identification funéraire de cette structure comme sa datation semble délicate, si ce n'est qu'elle correspond en altimétrie la nécropole à sarcophages reconnue au sud.



Sondage 1 (nord en bas).
Sépulture médiévale en coffre calée entre la fondation du mur de nef
et un mur antique (?) arasé.

La fondation du mur de nef entame nettement l'aménagement initial. Elle se présente comme une construction soignée de moellons disposés en épi, reconnu sur quatre assises avec un faible empattement progressif de 30 cm. Une assise de réglage étroite marque le départ de l'élévation, dans le mortier de laquelle est pris un tesson de céramique « rouge polie » (daté dans une fourchette large entre Xe et XIIIe siècle). Les niveaux de construction et d'occupation de l'édifice ont disparu à cause d'un développement du cimetière sur ce flanc, dont un individu en coffre de dalles (cf. fig.), puis une série de sépultures en cercueil d'époque moderne.

L'autre sondage au sud a été confronté à une importante destruction récente due au percement d'une route contournant l'édifice au XIXe siècle, celle même qui donna lieu à la découverte de sarcophages. De cet état initial, il ne subsiste que trois cuves arasées, dont une a été entaillée le creusement de la tranchée de fondation de l'édifice de culte. La relation en chronologie relative est donc claire, l'édifice dans un premier état s'implante sur ou en bordure d'un cimetière contemporain du Haut Moyen Âge.

Le chaînage d'angle déjà décrit est bien distinct en fondation des maçonneries de moyen appareil venus

s'y juxtaposer côté est, donnant l'indice d'un sanctuaire primitif englobé à l'intérieur des extensions romanes, selon un mode assez récurrent dans l'architecture religieuse.

Les datations radiocarbone produites par les charbons contenus dans les mortiers de fondation des deux murs goutterots livrent une séquence cohérente, ramenée par postulat à un événement unique, celle de la construction de l'église en une même campagne utilisant un même mortier de chaux. Cette fourchette donne donc 860-993 AD (probabilité à 92 %), soit la date archéologique tirée des méthodes physico-chimiques la plus ancienne, regardant un édifice de culte en Périgord.

La connaissance sur l'église est à peine ébauchée, le plan et les relevés de ses élévations restant à faire. Plus qu'une œuvre architecturale insolite au sein d'un programme de constructions romanes, l'église Saint-Sauveur de Vicq illustrerait une génération d'édifices préromans de plan simple, élevés dans une tradition de maçonnerie portant encore l'emprunte de l'Antiquité.

Gaillard Hervé,
Laborie Yan



Pressignac-Vicq - Eglise. Détail de la maçonnerie de moellons équarris du mur nord de la nef.



PRIGONRIEUX

Les Junies

L'opération de diagnostic archéologique située au lieu-dit « les Junies », le long de la RD 34 E s'est révélée négative.

A l'exception d'un nucléus peu caractéristique d'une industrie et d'une période, aucune structure

archéologique n'a été mise au jour dans les trois sondages réalisés durant cette intervention préalable à la construction d'une maison individuelle.

Etrich Christine

Protohistoire, Âge du Fer,
Second Âge du Fer

PRIGONRIEUX

Route des Junies

Cette opération de diagnostic archéologique se trouve au lieu-dit Les Junies, le long de la route des Junies qui dessert le nord de la commune. Elle a été prescrite en amont de la construction d'une maison individuelle installée sur une parcelle de 1235 m² détachée d'un terrain d'environ 8000 m² soumis à un autre arrêté de prescription et destiné à accueillir un lotissement. Bien que de surface limitée, cette intervention a permis de mettre au jour une petite structure de combustion isolée qui complète les indices découverts en prospection au Clauzel Sud et

relevant de la même période. Elle permet de confirmer la présence d'une occupation pré-romaine dans ce secteur de Prigonrieux dont fait partie le fossé découvert au Junies « route du stade » en 2007. Toutefois, la densité de cette occupation semble faible et son organisation ainsi que sa nature restent à préciser à la faveur de futures opérations archéologiques sur cette terrasse de la Dordogne soumise à une forte pression immobilière.

Etrich Christine

RAZAC-SUR-L'ISLE

Antoniac

Notice non parvenue

Grigoletto Frédéric (Inrap)

LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE

Aménagement de la RD 939

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été effectuée sur le tracé du projet de rocade des communes d'Edon (région de Poitou-Charentes) et de La Rochebeaucourt-Argentine (région Aquitaine) sous la maîtrise d'ouvrage du conseil général de la Dordogne.

Dans ce secteur riche en indices archéologiques (base de données *Patriarche*) et bien documenté sur le plan des données paléoenvironnementales : PCR « Relation Homme-Milieu dans les fonds de vallée du Périgord durant l'Holocène – Bassin moyen de la Dronne » (Leroyer *et al.* 1996-1999) des éléments du patrimoine archéologique mobiliers ou immobiliers pour les périodes protohistorique et médiévale étaient attendus. Les quelques vestiges isolés dans certains sondages indiquent plusieurs « bruits de fond »

protohistorique, antique et médiéval, confirmant une constance de présence humaine dans la vallée au cours des trois derniers millénaires.

Néanmoins aucun véritable niveau d'occupation ou de circulation n'a été identifié. Le plus remarquable est, dans la commune de La Rochebeaucourt, la présence d'un fossé contenant quelques rares tessons de céramique et scories qui suggèrent des activités de métallurgie (travaux de forge, probablement d'époque médiévale) réalisées non loin des secteurs diagnostiqués.

Dans la partie du tracé sur la commune d'Edon, les phénomènes alluviaux (crues et décrues) sont très marqués à la confluence des cours de La Nizonne et de son affluent La Manore.

Mila Folgado

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Château de l'Herm

La première campagne de fouilles archéologiques programmées sur le site du château de l'Herm. Elle s'est déroulée de 2003 à 2006 et a été consacrée à l'étude de la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles). La seconde programmation qui est la suite logique de la précédente a été centrée sur la période médiévale et clôt le cycle de recherches entamées sur ce lieu.

Par cette seconde campagne nous voulions préciser la chronologie et la morphologie de l'ouvrage de terre, composé d'un fossé et de deux bourrelets de terre formant rempart de part et d'autre du fossé, sans tertre central surélevé.

Une tranchée orientée selon l'axe est/ouest, poursuivie jusqu'au substrat géologique, a permis d'établir la chronotypologie de ce site, jusque là classé dans la très vague catégorie des « mottes féodales » et deux secteurs ont fait l'objet d'une fouille plus approfondie.

Les résultats des analyses de charbons de bois indiquent que la plate-forme fossoyée sans tertre surélevé été mise en place entre 1020 et 1155. Seuls

des niveaux de sol et du matériel céramique attestent de cette première occupation.

Trois phases d'occupations se succèdent ensuite entre 1150 et 1250, marquées à chaque étape par une surélévation du rempart de terre. Dans la partie ouest de la cour, la fouille a mis en évidence une zone de structures bâties représentées par la construction de deux tours quadrangulaires successives, dont il reste la fondation pour la plus récente et un pan de mur pour la plus ancienne. La fouille d'un foyer, repéré dans la coupe de la tranchée a livré du matériel céramique abondant, daté des XIIIe-XIVe siècles.

Les objectifs assignés ont été semble-t-il atteints. La chronologie de cet ouvrage de terre relevant de petits chevaliers défricheurs est maintenant acquise et les différentes phases d'occupation au cours du Moyen Âge bien différenciées. L'ensemble fera l'objet d'un rapport final de synthèse en 2012.

Palué Marie

SAINT-AVIT SÉNIEUR

Haut de Combe-Capelle

Le site de Combe-Capelle se place dans la vallée de la Couze et il comporte plusieurs locus parmi lesquels le gisement du Haut de Combe-Capelle (Abri Peyrony) découvert et fouillé en 1885 par l'abbé Landesque puis fouillé par D. Peyrony en 1925 qui y signala la présence de deux terrasses et de deux couches archéologiques qui furent attribuées au Moustérien de tradition acheuléenne. En 1990 un sondage limité effectué par H.-L. Dibble et M. Lenoir confirma les observations de D. Peyrony.

La première campagne de fouilles effectuée par M. Lenoir et Sh. McPherron avait révélé clairement la présence de dépôts *in situ* renfermant des industries moustérienne mais la fouille n'avait pas atteint le plancher rocheux et n'avait pas permis de préciser l'extension des dépôts susceptibles de subsister. La campagne de 2010 a montré la présence de dépôts archéologiques sur les deux terrasses et a permis d'établir la stratigraphie des dépôts.

■ Terrasse inférieure

01 : niveau de déblais des fouilles anciennes.

L-02 : niveau brun et compact qui pourrait correspondre au niveau supérieur de Moustérien de tradition acheuléenne décrit par D. Peyrony.

L-03 : il a été subdivisé en trois horizons.

L-03A : horizon supérieur de L-03, sédiment jaune compact riche en vestiges lithiques et osseux (ép. 15-25 cm). Moustérien de tradition acheuléenne.

L-03B : sédiment plus sombre gris clair à foncé, (ép. : 10 cm) très riche en vestiges.

L-03C : sédiment jaune orangé reposant sur le plancher rocheux (25-30 cm. d'épaisseur).

Terrasse supérieure

01 : niveau de déblais.

U-02. Niveau brun rouge (20 cm d'épaisseur) Il comporte surtout des vestiges lithiques mais n'est peut-être pas en place.

U-03A1 : niveau compact de couleur jaune foncé (ép. : 19 cm).

U-03A2 : de couleur grise, très compact et qui montre l'abondance de vestiges lithiques et de vestiges osseux dont beaucoup sont brûlés (absence de bifaces). Ce niveau ressemble à L-03 de la terrasse inférieure.

U-03B : niveau jaune compact (15 cm d'épaisseur) moins riche en vestiges que le précédent.

U-03C : niveau de tuf laminaire (20-30 cm d'épaisseur maximum). Il pourrait correspondre localement à un changement latéral de U-03B.

U-03 : petites poches de dépôt isolées sur le plancher rocheux.

L'industrie recueillie dans L-03 A se rattache clairement au Moustérien de tradition acheuléenne comme en témoigne la présence de bifaces de style MTA classique. Celle de L-03B pourrait également se rattacher à ce technocomplexe et il en est de même l'industrie de L-03 C1 moins représentative cependant, tandis que l'industrie de L-03C2 m pourrait être du Moustérien à denticulés. En revanche il n'y a pour l'instant pas d'indices nets de Moustérien de tradition acheuléenne sur la terrasse supérieure. Bien que

patinées dans l'ensemble, ces industries présentent des bords relativement frais et les mesures d'orientations des vestiges et d'autres critères d'ordre taphonomiques suggèrent que les niveaux archéologiques n'ont pas été perturbés. Les matières premières siliceuses exploitées dans le gisement sont en majorité d'origine locale (étude A.Turq) avec cependant un apport de matières première plus éloignée localisées vers le sud. L'étude de la faune est en cours.

Lenoir Michel et
MacPherron Shannon

SAINT-AVIT-SENIEUR Combe Capelle

Prélèvements pour analyses.
Notice non parvenue

MacPherron Shannon (SUP)

SAINT-CIRQ-DU-BUGUE La grotte du Sorcier

Les progrès réalisés ces dernières années dans les moyens mis à disposition pour étudier l'art pariétal préhistorique, ainsi que l'amer constat d'actes de vandalisme opérés sur certaines gravures, nous ont conduit à reprendre l'étude de ce site majeur de l'art paléolithique aquitain. Cette nouvelle campagne de relevés, ainsi que l'attachement à comprendre l'exécution des gravures en lien avec les formes de relief souterrain, nous permettent de mieux appréhender l'environnement des artistes au moment de la réalisation des œuvres, tout en nous faisant une idée plus précise des gestes et des techniques employés. Par ailleurs, nous avons pu réaliser lors de cette première campagne, menée à l'automne 2010, la couverture topographique complète de la cavité associée à la cotation précise de l'ensemble des représentations, en vue de la réalisation future d'un modèle numérique de terrain. Enfin, à la faveur de nouveaux types d'éclairages et de tirages photographiques de très haute définition, nous avons pu déchiffrer et expliciter quelques gravures inédites, généralement de lecture peu aisée en raison de l'état de surface altéré ou de la nécessité de choisir un angle d'éclairage particulièrement judicieux.

L'éclairage que nous avons employé est une source à fluorescence, qui produit une lumière froide, sans danger pour les parois, et très blanche, type lumière du jour, qui permet une lecture très fine.

Afin de disposer d'une meilleure accessibilité aux parois, et de se mettre dans la position du graveur, nous avons installé un échafaudage devant le panneau des chevaux 5 à 8 et un plancher sous le panneau du « Sorcier ». Ces installations métalliques, dans un alliage inoxydable, ont été au préalable désinfectées et installées sous le contrôle de Monsieur Jean-Christophe Portais, en charge de la surveillance des grottes.

Sur la plupart des gravures réexaminées jusqu'alors, il nous a été possible de préciser certains tracés, de repérer les tracés modernes et de constater les effets des altérages, associés à un support rocheux par endroits particulièrement vulnérable. La figure maîtresse de la grotte, la représentation humaine ithyphallique surnommée le « Sorcier », a fait l'objet d'une nouvelle lecture (notamment de la tête), qui nous a permis de mettre en évidence la gravure d'un équidé dont l'une des jambes arrière se superpose pour partie avec le tracé du sexe du « Sorcier ». Une nouvelle gravure figurant un équidé, jusque-là passée inaperçue, a également été découverte à proximité. Enfin, au fur et à mesure de nos investigations, il nous est apparu essentiel d'étudier l'ensemble des gravures comme appartenant à une composition se développant autour d'une large fissure présente à la voûte – signe de l'importance des formes naturelles des parois dans l'articulation des représentations –, ainsi que

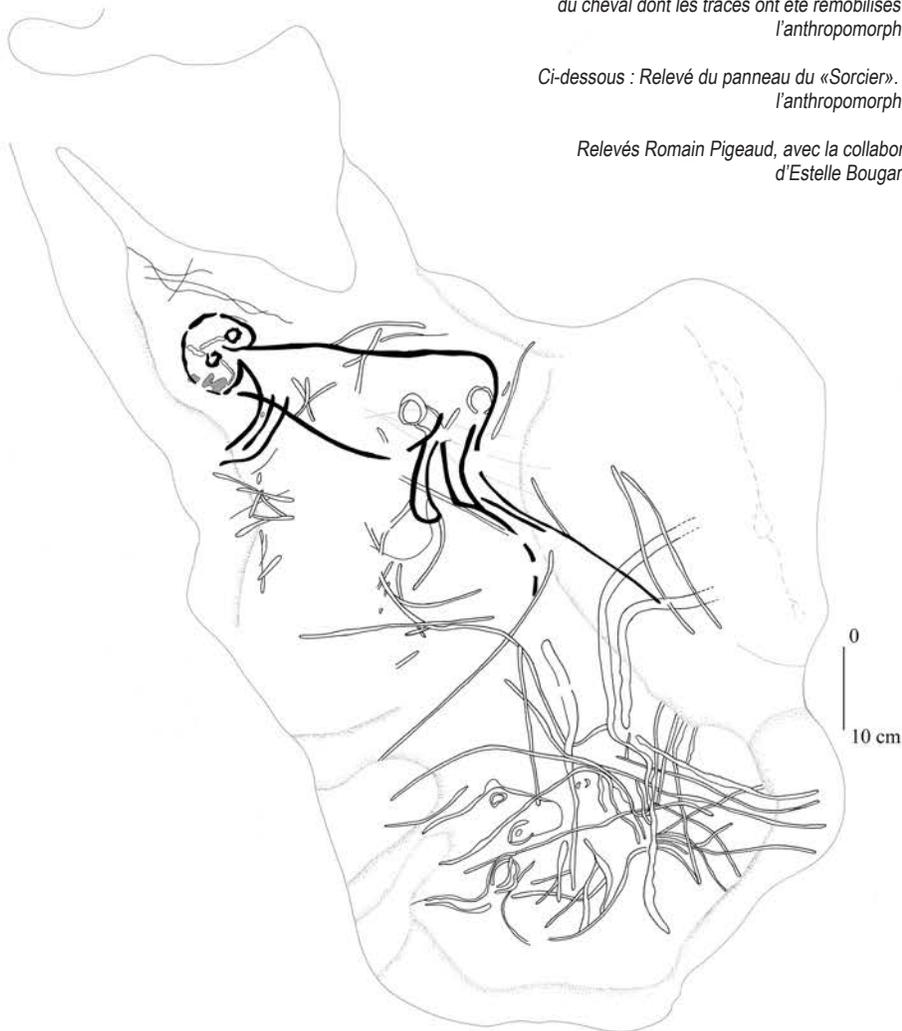


Saint-Cirq-du-Bugue - La grotte du Sorcier.

Ci-dessus : Relevé du panneau du «Sorcier». Extrait de la lecture proposée du cheval dont les tracés ont été remobilisés pour dessiner les contours de l'anthropomorphe.

Ci-dessous : Relevé du panneau du «Sorcier». Extrait de la lecture proposée de l'anthropomorphe.

Relevés Romain Pigeaud, avec la collaboration de Florian Berrouet et d'Estelle Bougard.



de repenser la constitution de son décor comme la superposition de tracés de différentes époques.

Notre connaissance de la grotte du Sorcier progresse donc, facilitée par l'établissement d'une topographie précise des lieux permettant la situation dans l'espace des représentations. Nous sommes en mesure désormais de discuter précisément de la position des actes de vandalisme et du développement des épanchements de gypse et, partant, de l'état sanitaire général des parois. L'étude des enlèvements de matière autorise des discussions avancées sur la position du remplissage avant la réouverture et l'aménagement de la cavité à l'époque moderne.

Quant à la découverte de gravures encore inédites ou aux précisions apportées à certains détails de relevés obtenus par nos prédécesseurs, elles montrent que le potentiel graphique n'est pas épuisé. Trois séquences, correspondant peut-être à quatre époques, sont perceptibles : des reliefs approfondis proches du bas-relief ; des gravures prononcées, comme sur le panneau du « Sorcier », qui a vu au moins deux étapes se succéder ; et des gravures plus fines. Une chronologie relative qui demande évidemment à être affinée...

Pigeaud Romain

SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUCET

Le Bois Palan

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Le Bois de Palan s'est révélée négative hormis quelques éléments lithiques en position secondaire dans des tranchées localisées en fond de vallon.

On notera, toutefois, parmi ces éléments lithiques, la présence d'outils notamment une pointe Levallois attribuable au Moustérien.

Ballarin Catherine

*Paléolithique, Néolithique,
Âge du Bronze,*

SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

Belou nord

*Gallo Romain,
Moyen Âge*

Saint-Laurent-Des-Hommes est situé dans le département de la Dordogne sur la rive droite de l'Isle dans la partie sud du plateau bombé qui supporte la forêt de la Double.

Le site est localisé au sud-est du bourg actuel de Saint-Laurent-des-Hommes au lieu-dit Belou. On a signalé incidemment à Belou la découverte de mobilier lithique néolithique au début du XXe siècle. Les parcelles concernées se placent à la fois en bordure de la moyenne terrasse à la couverture argilo-sableuse, et dans la pente descendant vers la basse terrasse et le lit actuel de l'Isle, situé à moins d'1 km à l'ouest. Un petit affluent secondaire de l'Isle s'écoule en contrebas du site.

L'opération de fouille est liée au projet de réalisation d'un lotissement pavillonnaire prévu sur une surface de deux hectare dont la SEMIPER 24 et la municipalité de Saint-Laurent-des-Hommes sont les promoteurs. Le diagnostic archéologique, qui a permis la détection du site, a été réalisé en 2006 par une équipe d'archéologues du conseil général de la Dordogne. Cette équipe (O. Agogué et A Barbeyron, 2006) a découvert, sur une bonne partie de la surface

du projet, d'un vaste ensemble funéraire attribué à la période mérovingienne, ainsi qu'une série de structures en creux (fosses, trous de poteaux). La fouille, prescrite par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine, a été confiée à l'INRAP et réalisée entre le 12 avril et le 1^{er} octobre 2010 par une équipe de onze personnes en moyenne. L'étude du site étant en cours, la présentation qui suit ne sera qu'un aperçu de l'importance des vestiges découverts.

La répartition des vestiges est telle que le site a été partagé en deux zones distinctes : la zone 1, au nord-est, étant celle de la nécropole, la zone 2, au sud-ouest, renfermant les structures d'une occupation diachronique.

Zone 1 : La nécropole

Le plan des structures (cf. fig. p. 75) permet de constater l'étendue de l'espace funéraire. Lequel, à l'extrémité d'une bute sur une surface d'environ 4000m², présente un regroupement de plus de 360 fosses. Celles-ci sont quasiment toutes orientées est-ouest avec de grands alignements constituant des rangées autant est-ouest que nord-sud.

■ Les tombes

Les tombes se présentent d'abord sous la forme de fosses oblongues de profondeur très inégale (de 0,15 m à 0,90 m de profondeur). Les bords sont droits et les fonds relativement plats. Les contenants, quand ils sont visibles, sont matérialisés, soit par des traces de bois (aspect de charbon) plus ou moins étendues, et pouvant correspondre à des empreintes de coffrages ou de sarcophages monoxyles, soit par des clous, dont les positions alignées ou formant équerre, désignent des cercueils cloués. Des banquettes de sédiments préservés sur les côtés, peuvent également indiquer le négatif de l'emplacement des contenants. Ces banquettes peuvent correspondre au remplissage des fosses juste après l'installation des cercueils ou des coffrages à l'intérieur. Parfois, il s'agit du seul indice de la présence d'un contenant dans la tombe.

Une des caractéristiques de cette nécropole est de ne receler quasiment aucun ossement. L'acidité du sol est incriminée pour avoir provoqué leur dissolution (PH moyen de 5, analyses INRA-Arras). Malgré cela, des empreintes d'os sur le fond de fosses, ont permis de révéler des parties de corps, les membres notamment. Mais cela n'a été perceptible que dans un nombre très réduit de sépultures (4). Des tests utilisant un éclairage à ultra-violet ont montré que dans ces empreintes des fragments de matière osseuse pouvaient y être conservés, plus particulièrement les os longs des membres inférieurs. La boîte crânienne étant l'autre zone osseuse qui serait la mieux perceptible. De petites portions d'os ont également été observées sur certains lots d'objets en fer. La corrosion de ces derniers a favorisé la préservation d'autres parties de matière organique comme le cuir ou le textile.

■ Le mobilier

La présence d'objets, quand c'est le cas, est ce qui révèle le mieux la tombe avec un sujet inhumé à l'intérieur. Qu'ils soient en place, ou proches de leur position d'origine, ces éléments témoigneraient d'individus inhumés habillés, quand il s'agit d'éléments vestimentaires comme les fibules ou boucles de ceintures, ou déposés pour les accompagner, comme la céramique ou les ustensiles de toilette. Dans l'ensemble ce mobilier correspond à des éléments de parure dans lesquels boucles (66) et plaques boucles (45) sont majoritaires (cf. fig.) ; fibules (33), bagues (4), boucles d'oreilles (7), aumônières, perles isolées ou groupées, éléments de toilette complètent la liste. Notons également la présence de petites lames (couteaux ?), et dans de rares cas, de monnaies (3). Dans certaines tombes, la concentration de nombreuses perles minuscules, vertes, corail, or ou noires, semble indiquer des éléments confectionnés tels que des coiffes ou des colliers. En revanche, aucune arme n'est à signaler.

Les matériaux rencontrés sont principalement le fer, les alliages cuivreux (cuivre et bronze), l'argent, ainsi que le verre, la pâte de verre et l'ambre pour

les perles. Un certain nombre de parures présentent ces matériaux en association avec l'application de techniques différentes comme la damasquinure (argent, alliage cuivreux) ou les cloisonnés (métal et verre par exemple). La mise en place d'une cellule de traitement du mobilier directement sur le site, et la présence d'une restauratrice à la fouille, se sont avérés d'ailleurs fort appréciables pour prélever et commencer à traiter ce matériel dans de bonnes conditions. Des radiographies, effectuées en parallèle dès les premiers prélèvements, ont permis aussi d'apprécier tant la technique que l'état de santé interne des pièces métalliques afin d'y porter les soins nécessaires.

La reconnaissance de ce mobilier, c'est-à-dire sa classification tant typologique que chronologique, et son attribution culturelle, va s'avérer primordial pour comprendre la structure, l'organisation et le développement de la nécropole. A-t-on un noyau de tombes fondatrices, où se situe-t-il ? Dans quel sens se développe le cimetière, sur combien de temps ? Peut-on caractériser la population qui se trouve inhumée dans cet espace ? A-t-on un groupe ou plusieurs groupes culturels ? Autant de questions qui n'auront de réponse qu'une fois l'étude du matériel aboutie. Pour l'instant, les premières informations livrées par quelques éléments mobiliers rapidement observés, permettent seulement de dire que la nécropole fonctionnerait entre la seconde moitié du Ve siècle et le courant du VIe siècle, et que le faciès culturel dominant semble bien être celui de la culture wisigothique auquel succéderait un faciès mérovingien plus classique. Éléments qui demandent, au vu de l'état actuel de l'étude, à être précisés.

Zone 2 : une occupation continue

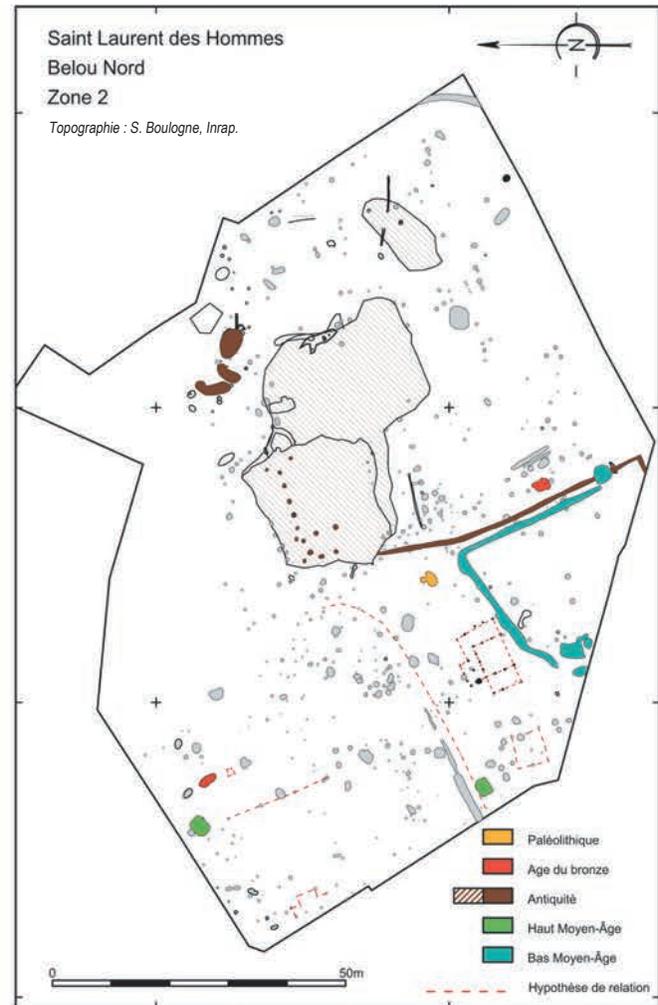
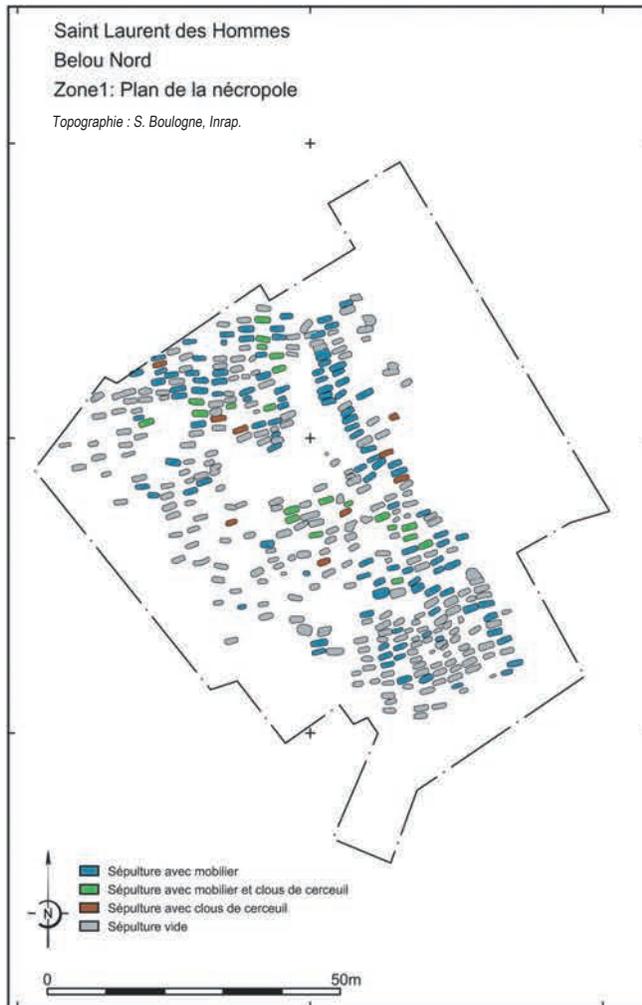
La zone 2 (cf. fig. ci-contre) est localisée sur la terrasse inférieure, en contrebas de la nécropole (zone 1). Elle présente une occupation dense (plus de 600 structures) répartie sur près d'un hectare, s'étalant du paléolithique supérieur jusqu'à la période moderne (cf. fig. ci-contre).

La préhistoire et la protohistoire sont illustrées respectivement et principalement par une concentration de silex (amas 2596) et plusieurs fosses (au moins 5) de l'Âge du bronze contenant de la céramique. Notons que deux d'entre elles, au comblement très charbonneux et cendreuse, ont livré de nombreux fragments de parois de fours ou de soles. D'autres structures isolées, attribuées pour l'instant à la protohistoire (probablement du second Âge du Fer), ont été identifiées.

■ Antiquité

La période antique paraît quantitativement la mieux représentée. On y dénombre près de 250 structures comprenant des trous de poteaux, des fosses, des silos et des fossés.

Des structures, quatre à ce jour, ont livré du mobilier du Ier siècle ap. J.C. Deux structures fossoyées



Saint-Laurent-des-Hommes - Belou nord. Vue partielle de la nécropole. Photographie W. O'yl, Inrap.



(probables silos remployés), se sont avérés riches en mobilier et en comblements charbonneux (vidange de foyer). L'une d'entre elles se distingue par un ensemble varié (céramique, sigillée, verre, métal : alliage cuivre et fer) et homogène, daté entre 40 et 80. Leur présence permet de supposer l'existence d'un habitat en périphérie de l'emprise fouillée pour cette période.

Au nord-est de la zone, à l'interface des deux terrasses, des structures sur poteaux de bois et probables soubassements de pierre peuvent être attribués au Haut Empire. Des alignements de tuiles à rebord accompagnés de nombreux clous, comprenant également des fragments de meules, de la céramique et des pesons sont à ce jour interprétés comme de possibles solins soutenant des sablières basses. Ces vestiges surplombent deux dépressions au centre de la zone. Elles sont entourées de trous de poteaux et de fosses dont la chronologie reste à préciser.

La première (DEP 4) occupe l'extrémité de la partie orientale de la zone 2. Il s'agit d'une dépression peu profonde mais constituant néanmoins une cuvette (naturelle ou/et anthropique ?) scellée par une quantité importante de tuiles à rebord. La partie basse de la dépression est occupée par une couche argileuse aux teintes variant du gris au vert suggérant une action hydromorphe avec une probable stagnation

d'eau. Un petit négatif transversal linéaire s'ouvre dans ce niveau soulignant un possible aménagement hydraulique (barrage, aménagement régulateur ?). Le fond comporte une quantité importante de *tegulae* et de galets de rivière reposant sur un sédiment fortement réduit riche en nodules de manganèse. Ce dernier recouvre le substrat argileux.

A l'ouest, une seconde dépression (DEP 5), plus vaste (autour de 1000 m²) occupe le centre de la zone. Bien que de taille plus importante, elle présente les mêmes caractéristiques que la précédente. En outre, ses bordures sont renforcées par l'apport de blocs, galets de rivière et nombreuses tuiles à rebord. Un surcreusement quadrangulaire de 20 m de côté occupe toute la partie ouest de la dépression. Il est probablement drainé au sud par un fossé. Les bords et le fond de ce surcreusement sont eux aussi recouverts par un nombre important de tuiles à rebords, fragments de céramique et galets qui épousent le profil de la dépression. Son mode de comblement est similaire à ce qui a été observé précédemment et suggère aussi une stagnation d'eau.

D'après une première évaluation du mobilier recueilli, l'ensemble de ces aménagements pourrait avoir été mis en place au cours du II^e siècle de notre ère et abandonné à la fin du III^e siècle. Ces vestiges



Saint-Laurent-des-Hommes - Belou nord. Exemple de plaque-boucle, sp 1519, photographie G. Hernandez.

(dépressions aménagées, drainées, stagnation d'eau, bâti sur poteaux de bois, avec nombreux pesons et meules) laissent présumer d'une activité artisanale encore à définir (peut-être liée à la culture du chanvre ?).

■ **Bas Empire et début du Haut Moyen Âge**

Les vestiges de cette phase, rares en Aquitaine, restent mal connus. Il y a peu d'exemples régionaux. La présence de tuiles à rebord et de céramique antique dans le remplissage de ces structures a compliqué leur identification et leur rattachement à cette phase. Les indicateurs chronologiques qui nous ont permis de les dater (comme la présence de céramique sigillée d'Argonne), nous incitent à faire un rapprochement structurel avec les structures de la zone 1. Les ensembles CBN 2, CBN 3 et BAT 1 sont, à ce jour, les plus marquants.

Deux « fonds de cabanes » excavées ont été mis au jour à l'ouest (CBN 2) et au sud-ouest (CBN 3) de la zone. La plus importante (de par ses dimensions et sa profondeur) est CBN 2

CBN 2

Le premier fond de cabane à six poteaux (quatre poteaux d'angle, deux médians) a été observé à l'ouest de la zone 2 en limite d'emprise. La fosse quadrangulaire est de dimensions modestes (3 × 2,80 m) pour une profondeur de 50 cm environ. Un bord de sigillée d'Argonne est présent dans son comblement supérieur et permet une première estimation chronologique autour du début du Ve siècle. Les complements inférieurs cendreuse et charbonneux contiennent du verre, de la céramique et de la faune.

CBN 3

Au sud, un deuxième fond de cabane excavée à six poteaux (quatre poteaux d'angle, deux médians + un renfort ou remplacement) a été mis au jour, lui aussi situé en bordure de la limite d'emprise. Il se présente sous la forme d'une fosse quadrangulaire (2,70 × 2,20 m) de 30 cm de profondeur pour une surface totale de 6 m². Ses parois sont aménagées de poteaux (TP) (quatre à l'ouest et trois à l'est) dont les diamètres varient de 15 à 20 cm environ. Il est intéressant de souligner la présence d'un surcreusement central rectangulaire (1,60 × 0,80 m) atteignant une profondeur d'une quinzaine de cm. L'espace interne délimité par les trous de poteaux représente à peine plus de 2 m², laissant planer un doute quant à sa fonction.

CBN 3 est localisée à proximité d'un ensemble qui pourrait lui être associé : BAT 1

BAT 1

Il correspond à plusieurs alignements de trous de poteaux observés au sud-ouest de la zone. Ces derniers constituant le plan d'une construction

importante dont on peut estimer la superficie totale autour de 80 m². Cet ensemble est formé de poteaux de faible section, ancrés sur une faible profondeur paraissant délimiter plusieurs volumes. Il s'organise autour d'un espace central quadrangulaire, de plan carré, défini par douze petits poteaux (d'un diamètre moyen de 35 cm et d'une profondeur moyenne de 10 cm) répartis à intervalles réguliers (1,5 m environ pour ses côtés est et ouest et 1 m pour le côté nord. Il est intéressant de noter l'absence de trous de poteaux au sud : non conservés ou inexistantes ? La surface ainsi délimitée est légèrement supérieure à 30 m². Des espaces périphériques latéraux (trois ou quatre, voire plus) se développent au nord, à l'est et à l'ouest (nouvelle absence au sud) « enveloppant » l'espace central. Ces espaces sont également marqués par une répartition régulière (2 m environ) des trous de poteaux.

Le secteur étant non stratifié et les structures présentées précédemment très arasées, expliquent en partie la difficulté à déterminer la fonction de ce bâtiment : le remplissage des trous de poteaux n'a livré que des fragments de céramique émoussés qui ne permettent pas d'en préciser la chronologie. En revanche, l'encaissement de l'ensemble BAT 1 est anthropisé. Les quelques tessons céramique qu'il a livré peuvent être attribués à ce jour au Haut Moyen Âge (chronologie devant être confirmée). L'ensemble BAT 1, ne serait pas isolé, s'inscrivant dans une occupation plus large (chronologie à préciser) qui pourrait s'étendre à tout l'angle sud ouest de la zone 2, comprenant les fonds de cabanes, des structures fossoyées attenantes au bâtiment 1, et de nombreux trous de poteaux.

Enfin, la fin du Moyen Âge et la période moderne se trouvent également représentées sur le site, plus modestement certes, par un fossé parcellaire et de possibles fosses d'extractions.

L'opération de Saint-Laurent-des-Hommes à Belou Nord, a permis de mettre au jour un site exceptionnel non seulement par l'importance de la surface dégagée (environ 1,5 ha) mais aussi par l'originalité des structures exhumées, pour certaines d'entre elles peu connues en Aquitaine. A cela, il faut ajouter la variété et la richesse du mobilier récolté ainsi que la succession des périodes rencontrées. Les vestiges observés dans les zones 1 et 2 soulèvent ainsi un certain nombre de questionnements quant à leur chronologie ou encore leur interaction ; la perdurance et la nature de(s) l'occupation(s), sont autant de problématiques à développer.

Scuiller Christian,
Calmettes Philippe

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE

Grand-Font, aménagement RN 21

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise d'un giratoire sur la RN 21, en face de la ZAE Grand-Font, nouvellement créée. Le projet est positionné à 7 km à l'ouest de Périgueux, sur les terrains situés au débouché de vallons sur le flanc occidental de la vallée du Manoire à quelques dizaines de mètres d'une source vaclusienne importante « Grand Font ».

Neuf sondages ont été réalisés sur les quatre parcelles du projet. A Saint-Laurent-sur-Manoire, l'emprise se développe sur un cône colluvial complexe orienté ouest-est. Les sondages ont recoupé des stratigraphies concernant le Pléistocène jusqu'au Petit Âge Glaciaire. Un matériel archéologique attribué au néolithique est piégé dans un axe drainant fossile préservé dans l'espace central de l'emprise. Sur la marge occidentale de celui-ci, une stratigraphie remarquable a été étudiée au sein de la tranchée 700. Elle incluait au moins deux nappes colluviales, toutes deux associées à des structures archéologiques dans un bon état de conservation. Pour la Protohistoire, une structure en fosse contenait plusieurs céramiques

appartenant à une phase de transition entre le Bronze Final IIIb et le Premier Âge du Fer et un foyer empierré (sondage 600) distantes de 13 m, ces deux occurrences pourraient révéler une implantation humaine sur les bordures de cet axe drainant fossile.

La période antique est identifiée sous la forme d'un sol enterré sur le rebord du talweg perçu uniquement en coupe. Il sert de support à l'aménagement d'un bâtiment abritant un bas-fourneau métallurgique entre 108,10 et 108,50 m NGF. Les structures formaient une partie du plan d'un bâtiment rectangulaire attribué au Moyen Âge avec au moins cinq trous de poteaux entourant un bas-fourneau aménagé en son centre. Une fosse, distante de 10 m à l'est, est associée à l'unité artisanale. Elle renfermait du mobilier céramique daté du Haut Moyen Âge (VIIe – VIIIe siècle p.C). La découverte de structures archéologiques piégées sous les dépôts de versant confirme bien la présence d'une occupation continue des abords de la résurgence de grand Font.

Migeon Wandel

SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS

Grotte des Fraux

L'année 2010 a coïncidé avec l'achèvement du premier contrat triennal d'étude de la grotte des Fraux. A cette occasion, l'équipe a dressé un bilan des données acquises et testé de nouvelles hypothèses de travail. L'étude que nous conduisons à la grotte des Fraux s'est inscrite, dès le départ, dans une optique d'accumulation des données (dépassant le cadre d'une fouille triennale), nécessaire préalable à un travail de phasage des événements observés à l'intérieur du réseau et à toute interprétation de ce site complexe.

La grotte des Fraux se caractérise par plusieurs occupations humaines, s'échelonnant du Bronze moyen au Bronze final, et par le fait qu'une partie au moins des activités qui s'y sont déroulées – notamment la pratique de dépôts – n'offre pas de liens stratigraphiques avec les paléosols, les structures domestiques, ou encore les parois ornées.

L'exercice que représente la rédaction du rapport de fin de programmation triennale nous a incité à remettre en contexte les données acquises. C'est en ce sens que nous livrons ici les prémices d'une réflexion sur le statut du site des Fraux, réflexion qui ne se veut en

aucun cas figée, d'autant que le site représente un *unicum*, ne trouvant pas véritablement d'éléments de comparaison en Europe.

Notre analyse se fonde donc, pour l'heure, sur plusieurs éléments, dont certains remettent en question des postulats posés lors du démarrage de l'opération :

— le laps de temps couvert par les différentes occupations humaines identifiées dans la grotte des Fraux semble correspondre à une durée de trois siècles ;

— une phase d'abandon – d'une partie au moins du réseau – a été mise en évidence dans le secteur 13, entre une occupation datée de la fin du Bronze moyen et une occupation attribuée au début du Bronze final ;

— aucune occupation antérieure au Bronze moyen ou postérieure au Bronze final 2b n'a été reconnue sur le site (que ce soit par chronologie relative ou absolue), alors même que les rares pièges sédimentaires de la grotte ont été testés ;

— les expressions pariétales semblent parfaitement contemporaines des sols archéologiques et dépôts d'objets. On notera cependant que la présence d'un

charbon de bois pris à l'intérieur d'un tracé digité, livre une date comprise entre 1408 BC et 1135 BC. Cette datation, même si elle n'assure pas que le tracé digité date du Bronze moyen (l'éventualité d'un charbon récupéré sur le sol ne pouvant être écartée), fournit toutefois un argument chronologique de taille ;

— l'absence de sépultures permet d'écarter l'hypothèse d'une vocation funéraire de la grotte ;

— la configuration du réseau n'est pas compatible avec la conduite d'une activité pastorale, par ailleurs richement documentée en milieu karstique pour cette période ;

— l'intégralité de la cavité semble avoir fait l'objet d'une reconnaissance par les occupants de la grotte, même si les traces d'occupations se limitent aux parties les plus accessibles du réseau.

Au regard des premières études réalisées sur la configuration réseau, ses aménagements et l'analyse des premiers horizons archéologiques fouillés, il semble que l'éventualité d'une ou plusieurs occupation(s) continue(s) (non temporaires), inscrite dans la longue durée, puisse être écartée au profit de l'hypothèse d'une suite d'occupations (à l'image du scénario proposé pour les grottes de l'Angoumois que sont les grottes des Perrats et du Quéroy). La grotte des Fraux semble devoir davantage être appréhendée comme un lieu de passage, régulier voire récurrent dans le temps, de quelques individus, dans le cadre de séjours brefs, peut-être de campements épisodiques liés à une ou plusieurs activités qu'il reste à définir (refuge, lieu de pratiques rituelles ou artistiques...). Un lieu fréquenté, probablement de manière épisodique, durant un laps de temps relativement long entre le XV et le XIIe siècle avant notre ère.

La configuration du réseau, en deux galeries principales clairement disjointes, permet d'imaginer la possibilité de fréquentations plus ou moins autonomes ou indépendantes les unes des autres de ces deux parties du réseau. Rien ne permet en effet d'exclure l'éventualité d'un usage simultané de la cavité, par plusieurs groupes humains, dans le cadre d'activités distinctes.

À la fin de cette première programmation triennale, nous ne pouvons exclure que la grotte des Fraux ait été le cadre d'occupations de diverses natures, plus ou moins indépendantes les unes des autres. Seule la multiplication des datations relatives et absolues associée à l'élargissement de l'étude de la grotte à d'autres secteurs -aujourd'hui demeurés en marge de nos travaux-, nous permettront de discriminer chronologiquement les diverses occupations. Notre perception de la nature, de la diversité et de la périodicité des activités anthropiques à l'intérieur du réseau restant pour l'heure entravée par la difficulté de démêler la dimension chronologique, notamment en raison de l'absence quasi générale de stratigraphie (à l'exception notable du secteur 13) et des limites dictées par notre choix de préserver et de laisser en place les dépôts de mobiliers.

Pour conclure, l'équipe tient à remercier le SRA Aquitaine pour son soutien indéfectible, ainsi que l'institut Ecologie et Environnement du CNRS qui, au travers du site d'Etude en Ecologie Globale « grotte des Fraux », accompagne depuis 2010 l'étude de la grotte des Fraux.

Carozza Laurent et
Burens Albane pour l'équipe

SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN Chauzeys – Grand Vacher

La deuxième phase du diagnostic de la déviation de Mussidan a porté en 2010 sur un linéaire de 1 450 m, entre la RD 20 au sud et la rue Henri Fouillaret au nord. Elle a montré la présence de deux ensembles industriels moustériens techniquement, et sans doute chronologiquement, distincts. Au sud, emballé dans la couche de colluvions S3s, un petit ensemble de 17 pièces montre une exploitation préférentielle des quartz. Au centre et au nord, l'ensemble moustérien des alluvions de la couche S3a réunit des faciès Levallois et discoïdes, à côté de deux bifaces.

L'aurignacien n'est attesté que par deux objets en position secondaire dans les alluvions holocènes de la couche S2s, au nord de la voie ferrée.

La densité générale du mobilier archéologique est très faible, de l'ordre de 0,5 objets au m² pour la couche la plus riche S3a. Cependant, cette densité est très variable puisqu'elle peut atteindre par endroits 2,5 objets au m² et bien sûr dépasser ponctuellement ces valeurs à la faveur des deux amas découverts.

Les phénomènes de soutirage karstique affectent la morphologie des couches sédimentaires sur une grande partie de la surface étudiée et perturbent la distribution spatiale des vestiges archéologiques, ce qui contribue à amoindrir l'intérêt scientifique d'une fouille extensive.

Chadelle Jean-Pierre

SAINT-VINCENT-DE-COSSE

La vieille église

La petite église Saint-Vincent, sur la terrasse haute de la vallée de la Dordogne en aval de Beynac, est aujourd'hui désaffectée et dans un état de conservation préoccupant. Son étroit vaisseau de nef, charpenté, est prolongé d'un chœur rectangulaire voûtée en berceau, décoré d'une corniche portant des modillons romans. Son ouverture actuelle à l'ouest est protégée d'un auvent couvert d'ardoise, desservie par un chemin longeant le flanc sud. D'une grande simplicité, l'ensemble architectural à l'homogénéité apparente est élevé en maçonnerie de moellons équarris disposés en assises non réglées, dont la cohésion des angles est assurée par de solides chaînages en moyen appareil. Un clocher-mur domine l'arc triomphal, avec deux ouvertures de cloches.

La singularité de l'église est relevée par la présence, sur le flanc sud de l'église, d'une porte étroite aujourd'hui murée, qui comporte un linteau décoré en relief d'un chrisme, supposé être le remploi d'une paroi de sarcophage paléochrétien.

La mention de découverte de sarcophages, lors de plantations de noyers ou de travaux, est en effet récurrente sur le site. Un homme curieux et érudit, Louis Carvès, avait même lors d'une fouille en 1884, examiné une sépulture habillée déposée en un sarcophage portant l'inscription CLAVDIA sur le revers du couvercle, anthroponyme gravé dans un style épigraphique très latin.

Le tableau ne serait complet si l'on n'évoquait pas le nom du lieu funéraire dans la mémoire locale « lou Salvadou » (merci à Anne Bécheau, historiographe de la commune), désignant le Sauveur et une génération de titulaires de paroisses dont la vogue semble assez bien circonscrite dans la fin du Haut Moyen Âge (cf. notice de Vicq à Pressignac-Vicq dans le présent volume).

L'état sanitaire de l'église a conduit la municipalité à entreprendre un projet de restauration (L. Joudinaud, architecte du patrimoine) avec une première préoccupation liée à l'assainissement de l'édifice.

Deux sondages ont été donc programmés en amont de cet aménagement afin d'entrevoir l'affleurement des vestiges liés à la construction de l'église et les niveaux sépulcraux potentiellement atteints. Ils ont été placés opportunément au contact d'ouvertures anciennes, l'un au nord contre une porte du Bas Moyen Âge, l'autre au sud, au pied de la poterne au linteau décoré du chrisme.

Le premier sondage a livré un fort remblai appliqué sur l'obturation de la porte médiévale, puis, correspondant au seuil retrouvé de cette dernière, un niveau de circulation empierré. A 1,40 m de profondeur, apparaît une tombe bâtie médiévale à hauteur du ressaut de fondation du mur goutterot. Les niveaux

de contact sont recoupés par le creusement d'une sépulture en cercueil d'époque moderne.

L'autre sondage est de lecture plus complexe. Dans un premier état, le substrat argileux brun-tabac a servi d'assiette à trois sarcophages trapézoïdaux reconnus dans la fenêtre, disposés en un niveau altimétrique homogène et enrobés dans un épais niveau brun-gris. Le sommet correspondrait à l'horizon de circulation du cimetière, d'où affleurent à peine l'arête des bâtières de couvercles. Le sarcophage 1, en calcaire blanc, est identifié sur l'extérieur de l'une des parois de cuve, tandis qu'on relève en partie supérieure du n°3 une perturbation superficielle avec des parois de cuve abattues et un couvercle fracturé et déplacé. Le sarcophage n°2 de moindre dimension abritant un probable enfant est un contenant en calcaire roux, dont la tête apparaît dans la coupe méridionale. Il comporte des angles internes et externes de cuve arrondis, mais un couvercle en bâtière bien anguleux. Sous toute réserve, la morphologie des sarcophages situerait le développement du cimetière aux VIIe-VIIIe siècles (paroi de cuve 7 à 8 cm).

Dans un second état, la construction du bâtiment entaille par une large tranchée le cimetière, coupant un angle supérieur du sarcophage 1. La fondation est constituée d'une assise initiale débordant de 45 cm avec de gros moellons allongés liés à un mortier gris sableux, puis pas moins de neuf assises de petits blocs équarris (haut. totale de la fondation 1,60 m au moins !). L'aire de travail correspondant à cette construction initiale semble conservée sur le bord de tranchée, où l'on retrouve une flaque du même mortier grisâtre avec quelques blocs mêlés. Le remblaiement de la tranchée de fondation, bien lisible, est accompagné d'une série d'apports de terre successifs, pour atteindre le ressaut de fondation. Ce remblai assez stérile est amené en un laps de temps assez court, couvrant le terrain précédemment occupé par le cimetière, dont l'espace a pu être re-circonscrit sur un autre flanc de l'église, peut-être déjà à l'ouest comme l'indique le cadastre de 1832 ou au nord comme le premier sondage pourrait l'indiquer.

Les niveaux de circulation médiévaux, contemporains du fonctionnement de la poterne ont disparu, amputés par des niveaux récents. Avant sa condamnation, l'entrée au niveau de la poterne a subi un feu violent, desquamant le parement et une partie du linteau décoré.

Il est probable que cette ouverture ait été la seule en usage à l'époque romane, avant le percement de la porte au cintre ogival sur l'autre au XIVE siècle et le transfert de l'accès le long du goutterot nord. L'entrée actuelle sous auvent n'aurait été peut-être mise en service qu'à la faveur de la restauration de l'édifice à



l'époque moderne, lorsque les deux poternes furent obturées et l'intérieur de l'édifice entièrement couvert de fresques (architecture classique, personnages, fleurs en bouquets...).

La poterne au linteau sculpté est solidaire de la première construction de l'église (cf. fig.). Le linteau lui-même n'est pas d'un remploi de sarcophage orné, mais bien d'un élément inséré avec un décrochement latéral dans la construction très soignée d'une poterne. Faut-il se fier pour autant au style du chrisme pour arrêter la chronologie d'ensemble ?

Le chrisme est inscrit dans un cercle traité en relief, avec le P (rho) fermé prolongé d'une palmette, tandis que l'A (alpha) et l'omega (oméga) suspendus aux bras du X (khi) sont en position inversée, suite à une erreur du sculpteur. La partie inférieure du chrisme manque. Le style de ce chrisme renvoie à la période romane, grâce à un répertoire bien fourni dans le Sud-Ouest (Gers, Haute-Garonne). Cependant la palmette du P constitue un détail ornemental inédit.

La lecture des niveaux de construction de l'édifice tend en revanche à vieillir la date d'édification. La céramique trouvée dans le comblement de tranchée de fondation permet d'évoquer prudemment les alentours de l'an mil, dans l'attente d'analyse radiocarbone sur les prélèvements de mortier des fondations (programme Artémis, résultats en attente), et peut-être de ranger cet édifice parmi un ensemble encore mal circonscrit en Périgord d'églises pré-romanes, implantées sur des sites funéraires.

L'hypothèse la plus plausible pour expliquer l'incohérence entre datation archéologique et examen stylistique serait que l'église de l'an mil dispose bien d'une poterne, mais que cette dernière arbore le monogramme du Sauveur dans un second temps, par une délicate sculpture en relief réalisée en œuvre.

Peut-être encore une nouvelle fois vérifiée, l'identification des églises de fondation précoce ressort d'un croisement d'indices dans le temps long que les méthodes de l'histoire de l'art ne peuvent appréhender seules : existence antérieure d'une nécropole à sarcophages, présence de vocables anciens et reconnaissance de maçonneries caractéristiques.

Gaillard Hervé



*Saint-Vincent-de-Cosse - La vieille église.
Poterne méridionale décorée d'un chrisme et fondation dégagée du mur goutterot.*

*Néolithique,
Moderne*

SAINTE-ALVÈRE Parc-sud

La surveillance archéologique lors de travaux de mise en sécurité d'un carrefour dangereux sur la RD 2 et la VC 212 a permis de mettre au jour différents types de vestiges archéologiques qui ont motivé un arrêté de sauvetage urgent. Le projet de terrassement consistait en un décapage du sol d'environ 400 m² et de 20 à 40 cm de profondeur qui s'alignait sur le niveau actuel des deux routes.

Le gisement est localisé au sommet d'un plateau délimité par de petits affluents de la Dordogne : La Louyre au nord et La Rézé et La Pradelle au sud. Le relief y est complexe, avec d'assez fortes pentes en bordure du vallon de la Rézé.

L'emprise explorée se situe intégralement dans les formations fluviatiles tertiaires. L'altitude du site est de 212 m NGF.

La stratigraphie présente trois niveaux. La terre végétale sableuse est épaisse de 25 à 30 cm. Sous ce niveau, un sable argileux, gris, moins meuble s'apparente à un niveau archéologique d'une épaisseur de 5 cm. Sa conservation n'est pas exemplaire puisqu'il est fortement bioturbé et légèrement entamé par les labours. Il repose directement sur la formation tertiaire constituée d'un sable argileux rouge à nombreux cailloux calcaires et fossiles *cyclolites ellipticus* et *hippurites radiosus* issu initialement du Sénonien).

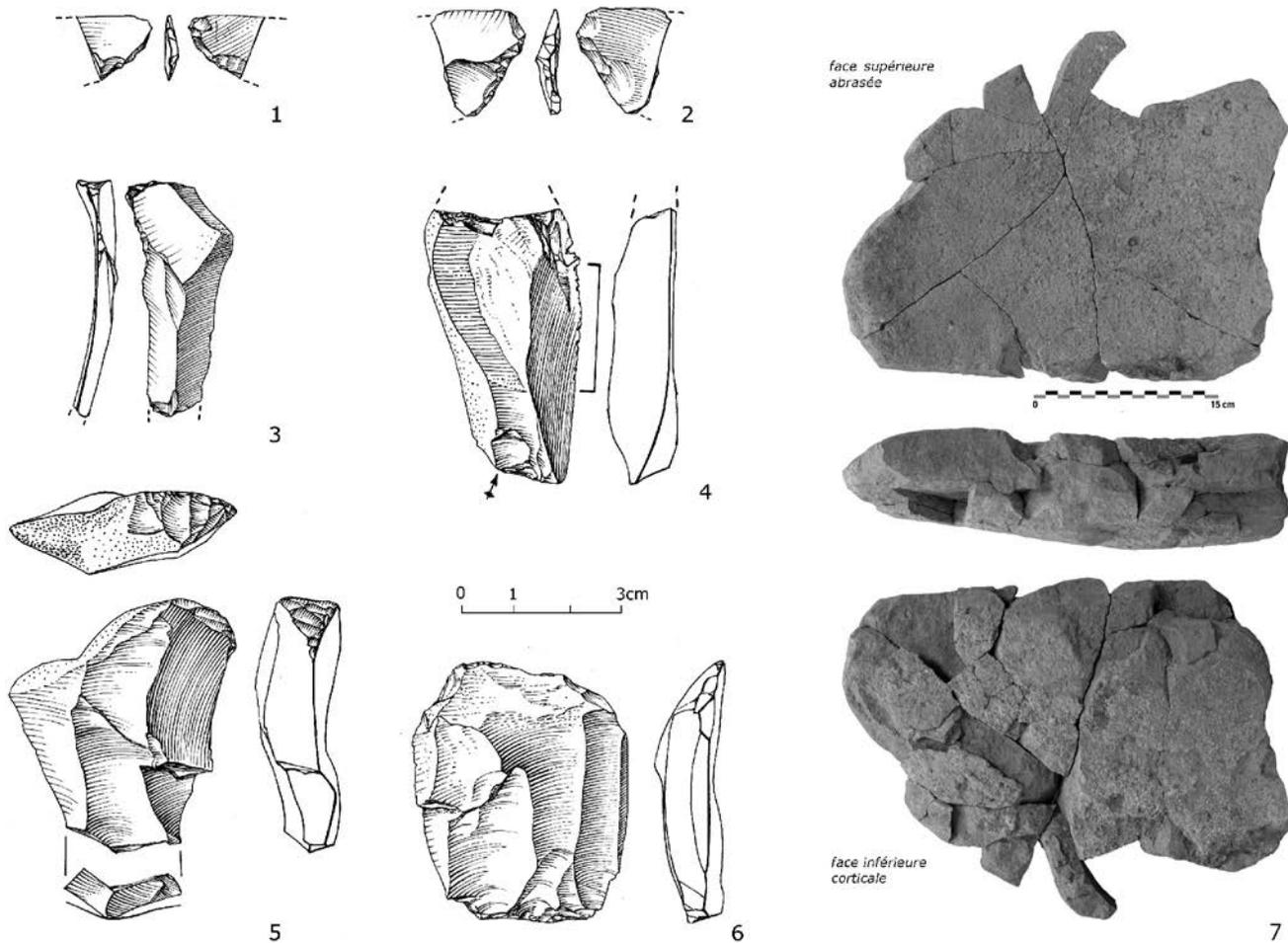
Le niveau archéologique contient quelques artefacts attribuables au Néolithique (silex) dont certains reposent directement sur le niveau inférieur. Parmi les huit structures rencontrées, deux sont attribuables au Néolithique et s'ouvrent dans ce niveau. Il s'agit de deux petites fosses ovales, peu profondes. La structure 1 mesurait 110 x 130 x 30 cm et présentait un remplissage de sable gris hétérogène. La fosse ne contenait pas de restes charbonneux, ni de trace de rubéfaction, alors que la majorité des artefacts piégés (21 silex sur 55) étaient chauffés. Ces vestiges sont domestiques, notamment un nucléus, vingt-deux éclats et huit lamelles. L'outillage est limité à cinq pièces : deux grattoirs, deux fragments de pointes de flèches

tranchantes et un microdentéculé sur éclat, ce qui place la série dans la seconde moitié du Néolithique.

La seconde fosse, structure 2, (95 x 125 x 20 cm) présentait un remplissage homogène de sable gris meuble. Un dépôt de 56 cassons de grès brûlés (petits et grands) a été exhumé lors de la fouille. Ces derniers appartiennent à une unique meule (7972 gr) conservée au 3/4. La meule remontée mesure 38 x 29 x 7 cm et devait initialement mesurer une cinquantaine de centimètre de long pour trente de large. Son usure est peu prononcée puisque la surface active est relativement plane et porte encore des plages corticales à la périphérie et que la cuvette centrale n'a qu'un centimètre de profondeur. Ces divers éléments archéologiques (structures, mobilier) indiquent la présence d'un habitat néolithique dans les alentours immédiats du site.

Autre information plus anecdotique, une autre fosse remplie uniquement de déchets de verre (essentiellement des bouteilles) indique également la proximité d'un atelier de verre fonctionnant au siècle dernier.

Ihuel Ewen



Sainte-Alvère-Parc-sud.

N°1 à 4, 6 mobilier lithique provenant de la structure 1, n°5 niveau archéologique, n°7 meule provenant de la structure 2 (cliché et dessin J.-G. Marcillaud).

SAVIGNAC-DE-MIREMONT La Ferrassie

C'est suite à la lecture du master de D. Laville (2007) consacré au site sépulcral moustérien de La Ferrassie et à l'exposition « Première humanité : gestes funéraires des néandertaliens » (Cleyet-Merle *et al.* 2008) qu'a été engagée une réflexion préalable à une éventuelle reprise des fouilles dans ce site classique. Si la partie supérieure du gisement (renfermant des occupations castelperroniennes, aurignaciennes et gravettiennes) a fait l'objet dans le secteur est, de fouilles récentes, de datations (Delporte 1984) et d'approches sédimentologiques (Texier 2009 ; Bertran *et al.* 2008), la base de la séquence (contenant les occupations moustériennes) n'a pas été revisitée depuis les fouilles de D. Peyrony (1934). Le contexte sédimentaire, la chronologie des sept squelettes néandertaliens et de l'industrie à biface de la base de la séquence (position inhabituelle en Périgord ou ce faciès se place généralement au sommet) ne sont encore aujourd'hui connus qu'à travers les données des premiers fouilleurs (Capitan, Peyrony 1905, 1909, 1910, 1911, 1912, 1920 ; 1934).

Avant de concevoir le moindre projet, il convenait de retrouver un témoin où existait l'industrie à biface proche du secteur où avait été mise au jour une sépulture. La seule zone remplissant ces conditions était la partie ouest du gisement, près de la sépulture 2, le seul squelette pour lequel nous avons encore aujourd'hui du sédiment original (le pied droit ayant été prélevé en bloc) (fig. 1). En 2009 une analyse minutieuse des lieux, des archives, des publications nous a permis de localiser ce témoin potentiel sous le chemin communal de La Ferrassie.

L'année 2010 a été consacrée à vérifier cette hypothèse. La réalisation d'une tranchée et l'enlèvement des déblais des anciennes fouilles au niveau de la première tranchée sondage de D. Peyrony ont mis au jour une partie préservée du gisement et la séquence décrite (Capitan, Peyrony 1912). Ces travaux ont également permis, d'une part de préparer dans les meilleures conditions possibles le programme de datation (une vingtaine de dosimètres ont été installés et laissés en place durant une année) et d'autre part de faire une exploration préliminaire du témoin découvert. Seule la base de la stratigraphie a pu être vue sur quelques mètres carrés. Cette petite fenêtre (fig. 2) nous a permis quelques observations :

Contrairement à la stratigraphie classique publiée (*op. cit.*) nous n'avons pas retrouvé le rocher de base mais nous avons rencontré un remplissage stérile d'au minimum un mètre de puissance ;

Le moustérien à biface (couche A des anciens fouilleurs) a été fouillé. C'est une industrie dans laquelle co-existe un débitage Levallois et un débitage discoïde. L'outillage retouché est essentiellement

*Pied du squelette de la Ferrassie 2
encore conservé dans
son bloc de sédiment
(collection du Musée de l'homme).*



composé de racloirs, encoches et de denticulés. Le façonnage bifacial est représenté par des bifaces et quelques éclats de taille de biface. Les matières premières lithiques utilisées sont d'origine locale mais proviennent de différents gîtes, pied de falaise, altérites et alluvions de la Vézère. Notons la présence de quelques pièces en silex du Bergeracois.

L'opération 2010 a mis en évidence la présence d'une partie du remplissage initial dans sa partie ouest, zone où L. Capitan et D. Peyrony ont mis au jour les squelettes 1 et 2. Bien qu'encore incomplètement dégagé, ce témoin ouvre de nouvelles perspectives. Dans le gisement qui après Shanidar a livré le plus grand nombre de squelettes néandertaliens dans le monde, l'étude des mécanismes de mise en place des sédiments de cette partie du site, les datations des sépultures et du moustérien à bifaces de la base de la séquence sont envisageables. Dès 2011 nous nous efforcerons à préciser l'extension du témoin stratigraphique du secteur ouest et de préparer un dossier de fouille triannuel ayant pour but une étude pluridisciplinaire prenant en compte l'ensemble du complexe paléolithique de La Ferrassie : grand abri, petit abri et grotte.

Turq Alain, Dibble Harrold, Sandgathe Dennis, Goldberg P, Mercier N et MacPherron Shannon

SERGEAC Abri Castanet

Notice non parvenue

White Randall (Sup)

Gallo-romain
Haut et Bas Empire

SIORAC-DE-RIBÉRAC Chaurieux et Moulin-Blanc

L'opération de 2010 sur l'atelier de potier de Siorac-de-Ribérac avait pour objectif de réaliser les dernières vérifications et études avant la remise en état du site. L'atelier de Siorac, à une trentaine de kilomètres de Périgueux, se répartit en deux zones de production séparées de 800 m : Chaurieux et Moulin-Blanc. Les datations archéomagnétiques ont été réalisées par Ph. Lanos sur quatre fours (trois à Chaurieux et un à Moulin-Blanc). Ces derniers connaissent une évolution typologique : les fours circulaires laissent la place aux fours piriformes qui sont typiques du III^e siècle de n. è., phase où l'atelier semble à son apogée.

La superposition des fours à Chaurieux permet de croiser les données stratigraphiques et les datations archéomagnétiques : le four le plus ancien, circulaire, est daté dans un intervalle de 94/202 de n. è. tandis que le four piriforme qui le recouvre obtient une fourchette chronologique entre 150 et 290 de n. è. Le four de Moulin-Blanc présente un plan rectangulaire. Le site de Moulin-Blanc, bien qu'il soit encore plus arasé que Chaurieux, a livré des structures en creux proches du four mais également des fosses dépotoirs permettant de définir sa production. Cette dernière se démarque de Chaurieux par la présence des estampilles *Crisnus* sur



Siorac-de-Ribérac - Chaurieux et Moulin-Blanc. Prélèvement archéomagnétique sur deux fours de Chaurieux (cliché C. Sanchez).

mortiers et des jattes à collerettes S.168. Des petites amphores sont également produites. Les analyses physico-chimiques ont été réalisées par Y. Waksman et C. Batigne (UMR 5138, Lyon) sur un échantillon des différentes productions permettant de confirmer que cet atelier de Siorac appartient au groupe de production « Périgieux 2 » (reconnue sur les sites de consommation de la ville). L'étude typologique du mobilier met en évidence une production très diversifiée avec des grands pots de stockage, de la vaisselle culinaire mais également des vases de table et des petites amphores. La spécificité de Siorac commune aux deux ateliers repose sur la production

de mortiers : cependant les estampilles diffèrent entre Chaurieux et Moulin-Blanc. Ces mortiers sont exportés jusqu'à la côte atlantique et notamment Bordeaux où ils sont particulièrement bien représentés dans les niveaux du III^e siècle de n. è.

Malgré l'état d'arasement du site qui nous prive d'une vision générale de l'organisation de l'atelier, une zone de tournage, au moins six fours et plusieurs fosses ayant servi de dépotoirs permettent de mieux connaître cet atelier, sa production et son évolution.

Sanchez Corinne

SOURZAC

Petit Beaufort

L'emprise diagnostiquée se trouve sur la commune de Sourzac. Elle représente l'extension d'une zone mêlant activités économiques et activités artisanales, sur les 27 000 m² de la parcelle ZC99.

La prescription archéologique s'appuie sur la proximité de trois gisements préhistoriques dans un rayon de moins de 500 m : Les Tares (Moustérien proto-charentien du Riss I), Bleyne (Paléolithique et Mésolithique ?) et Le Mas-de-Sourzac (Magdalénien à structures de galets). Ces trois sites ne sont qu'un exemple de la richesse en sites préhistoriques de la moyenne vallée de l'Isle entre Mussidan et Périgieux.

Façonné dans les calcaires campaniens, ce secteur de vallée comporte quatre terrasses fluviales étagées. La zone ayant fait l'objet d'un diagnostic archéologique s'étend principalement sur la terrasse Fw2 (nomenclature J.-P. Texier), mais déborde légèrement sur le bord interne la Fw1 (nomenclature J.-P. Texier). À cet endroit, ces deux terrasses se distinguent mal l'une de l'autre : le ressaut qui les sépare est en grande partie masqué par une forte épaisseur de colluvions. Ces unités alluviales ont été retrouvées dans plusieurs des sondages pratiqués : chacune d'elle est composée de deux termes sédimentaires, des dépôts de chenaux à galets surmontés de dépôts d'inondation argilo-sableux. La plus ancienne (Fw1) pourrait être contemporaine du SIO 12 ; la plus récente (Fw2) du SIO 10. Ces propositions sont celles de Jean-Pierre Texier lui-même, qui a eu l'amabilité d'assumer le volet géomorphologique de cette opération archéologique.

Les sondages sont des tranchées typiquement longues de 20 m, disposées en quinconces dans le sens général de la pente, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2,40 m. Aucune côte basse n'étant fixée, quelques sondages ont été testés

sur plusieurs mètres jusqu'au substrat (représenté par le corps grossier de la terrasse alluviale).

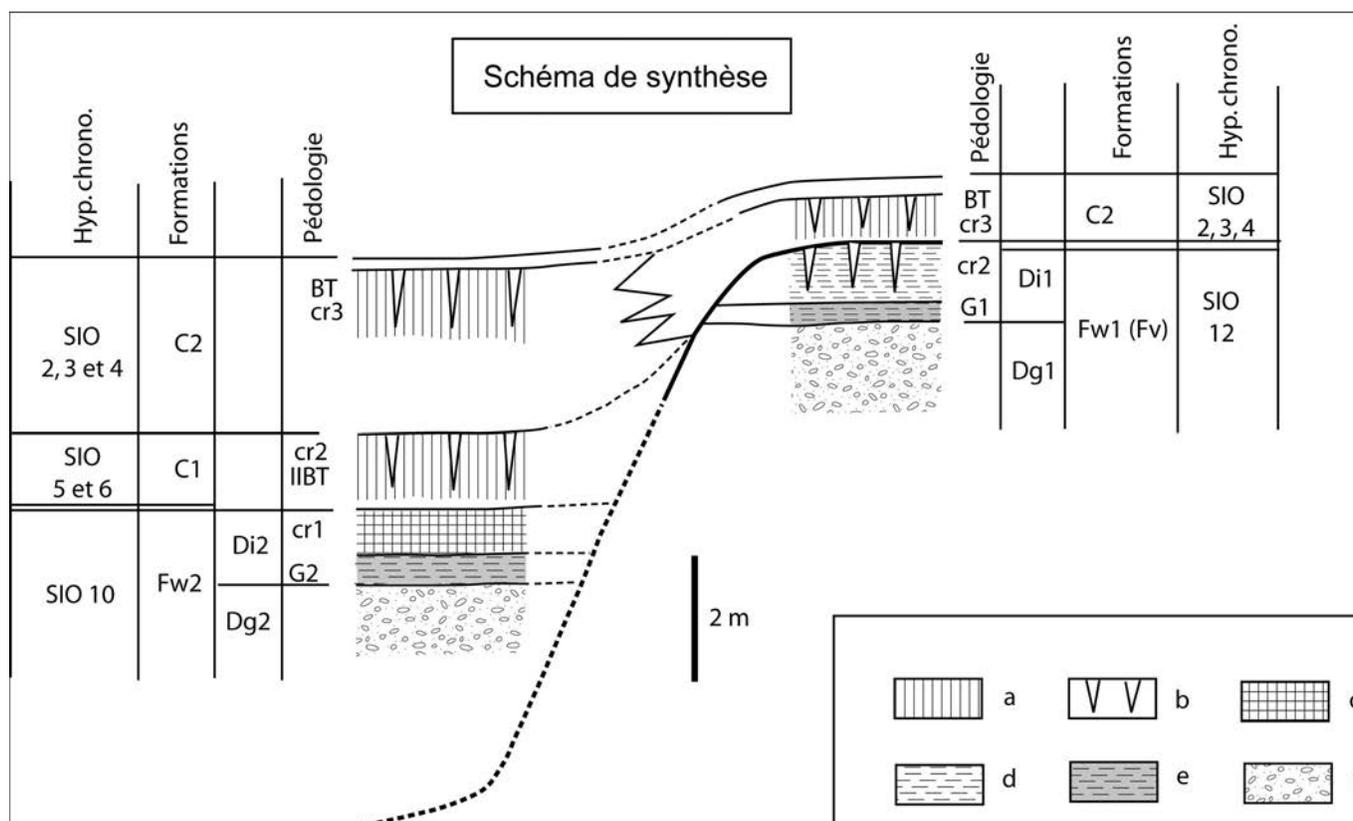
Au total, 19 tranchées ont été ouvertes, représentant un total au sol de 859,2 m². Soit exactement 4 % de la surface accessible du projet.

Le diagnostic révèle huit niveaux archéologiques pauvres ou assez pauvres sur l'ensemble de l'emprise, dont sept sont rapportés à la Préhistoire.

Le niveau 1 occupe toute l'épaisseur de la terre végétale, soit les trente premiers centimètres de la stratigraphie. Il associe une vingtaine de fragments de céramique contemporaine avec une vingtaine d'éclats et nucléus de silex (dont un sur fragment de hache polie). Le mobilier lithique ne possède aucun caractère particulier, si ce n'est qu'il n'a rien en commun avec les vestiges préhistoriques découverts plus bas en stratigraphie. La terre cuite architecturale est très rare, le verre, le métal et le plastique sont absents. La localisation horizontale de ces vestiges, côté ouest de l'emprise, est sensiblement décalée par rapport aux vestiges des unités stratigraphiques plus profondes.

Le niveau 2, entre 0,45 et 0,55 m de profondeur, occupe l'horizon éluvial d'un luvisol de surface complet (non tronqué par le niveau arable), au droit de la terrasse Fw1. Ce niveau ne compte que quatre silex taillés dans un silex noir et gris du Sénomien, provenant de trois sondages non mitoyens. Le nucléus à lamelles, un petit éclat repris au front de taille denticulé par l'exploitation au percuteur dur, évoque le Mésolithique. Mais il ne présente ni la matière première ni les morphologies des nucléus, pourtant plausiblement contemporains, du niveau II de Bleyne.

Le niveau 3, à une profondeur de 1 m environ, est tout aussi pauvre (trois silex taillés), et tout aussi dispersé horizontalement (trois sondages sur un front de 110 m de large). Les vestiges occupent un mince



Sourzac - Petit Beaufort.

Schéma synthétique montrant les corrélations effectuées entre les différentes formations géologiques identifiées ainsi que les hypothèses chronologiques proposées.
 Fw1 (Fv), Fw2 : terrasses fluviales - Dg : dépôts de galets - Di : dépôts d'inondation - cr : cryosols - C1 : formation colluviale la plus ancienne (= c. 4 de S4) -
 C2 : formation colluviale la plus récente (= c. 2 et 3 de S4 et C. 1 de S11) - SIO : stades isotopiques de l'oxygène. a : horizons BT - b : fentes de gel - c : cryosol « réticulé »
 - d : dépôts d'inondation - e : gleys - f : dépôts de galets des terrasses.

cailloutis, qui marque sans doute une discontinuité stratigraphique (érosion) au sein de la formation colluviale C2, laquelle repose (avec un hiatus important) sur la terrasse Fw1. Cette séquence s'est constituée au cours des SIO 4, 3 et 2 ; il n'est pas possible d'établir des subdivisions objectives, comme c'est d'ailleurs généralement le cas dans la région. Un éclat mince convergent aux traits Levallois permet d'attribuer le mobilier au Moustérien.

Les niveaux 4a, 4b et 4c de l'ensemble NA4 occupent la formation colluviale C1, attribuée aux SIO 6 et 5, qui naît sur le rebord interne de la terrasse Fw1 et se développe sur la terrasse Fw2. La dilatation de cette formation est donc très variable d'un endroit à l'autre du site : le nombre d'unités sédimentaires varie ainsi de 1 à 6. Trois de ces unités contiennent chacune un niveau archéologique, mais les 55 silex et deux quartzites dispersés sur l'ensemble de la séquence proviennent sans doute du démantèlement polyphasé d'un même gisement.

Chacun de ces trois niveaux contient une industrie de même composition, avec une composante Levallois unipolaire ou bipolaire convergente de faible rendement, au sein de laquelle le talon lisse domine largement.

Aucun sondage ne présente la succession entre ces trois niveaux archéologiques. Mais quatre d'entre eux en superposent deux, séparés au minimum par 25 cm d'espace stérile.

Le niveau 4a se serait formé lors du dernier interglaciaire, au cours du sous-stade froid 5b. Ce niveau est matérialisé par neuf silex taillés, découverts au centre de l'emprise, soit un peu à l'écart des deux autres niveaux de l'ensemble NA4.

Le niveau 4c pourrait s'être constitué au cours de l'épisode 5d. Du bord interne de Fw1 à Fw2, sa cote moyenne passe de -1,40 m à -2,60 m. Il compte douze silex taillés, répartis sur cinq sondages de la partie est de l'emprise.

Le niveau 4b s'intercale entre les deux précédents, dans un cailloutis peut-être lié à l'amélioration climatique du sous-stade 5c. Les phénomènes de ruissellement qui ont entraîné les particules fines y ont été assez compétents pour redistribuer et accumuler les éléments les plus grossiers (graviers quartzeux, concrétions ferro-manganiques) qui se trouvaient initialement dispersés dans le sédiment. Ce niveau est le plus riche, avec 34 silex taillés et deux percuteurs en quartzite, mais aussi le plus dilaté de tous (15 à 25 cm d'épaisseur). En outre, du bord interne de Fw1 à Fw2, sa cote moyenne passe de -1,40 m à -2,55 m. Son plan de répartition horizontale se superpose avec celui du niveau 4c, sur le tiers est de l'emprise ; mais il tend à rejoindre celui du niveau 4a, de part et d'autre du petit fossé actuel qui coupe l'emprise en deux.

Le niveau 5 consiste en trois éclats d'une industrie Levallois comparable à celle de l'ensemble NA4. Pour autant qu'il soit permis de juger un si petit effectif,

la seule différence avec les niveaux sus-jacents pourrait tenir dans le facetage des talons. Ces objets proviennent d'un seul sondage, à l'opposé du secteur moustérien de NA4. Ils ont été découverts à 2,65 m de profondeur, dans les dépôts alluviaux argileux qui coiffent la composante à galets de la terrasse Fw2.

Si la découverte d'indices Levallois dans cette terrasse est admise depuis les travaux de J.-P. Texier dans la vallée de l'Isle, son attribution proposée au SIO 10 a été discutée. Cette hypothèse de travail est bien plus solide depuis les résultats de la fouille de L. Bourguignon Petit-Bost : le mobilier du niveau 2 de Petit-Bost, pris dans les coulées de débris du B'Tg qui surmontent les dépôts alluviaux (IIGo-IIGr) de Fw2, est directement daté du SIO 9 par thermoluminescence.

Le niveau 6 n'est représenté que par un unique éclat, mais dans une position qui justifie largement sa citation. Le vestige, découvert à 2 m de la surface, provient de la formation Fw1 Di1, attribuée au SIO 12. Dans la région, la terrasse Fw1 contient les premières industries à bifaces ; mais rien ne permet de rattacher notre découverte à ce type de production. A titre d'hypothèse, ce niveau est donc attribué à l'Acheuléen.

Une telle stratigraphie en plein air a rarement été mise en évidence dans la région. Le Mésolithique y est peut-être représenté, le Paléolithique supérieur en est totalement absent, mais les ensembles de l'Acheuléen et du Moustérien représentent une très longue période entre le début du Riss et dernier interglaciaire. Le mobilier est altéré par une patine légèrement brillante, mais les lectures technologiques et tracéologiques n'en sont pas affectées.

Pourtant, derrière les apparences, trois points ne doivent pas être négligés :

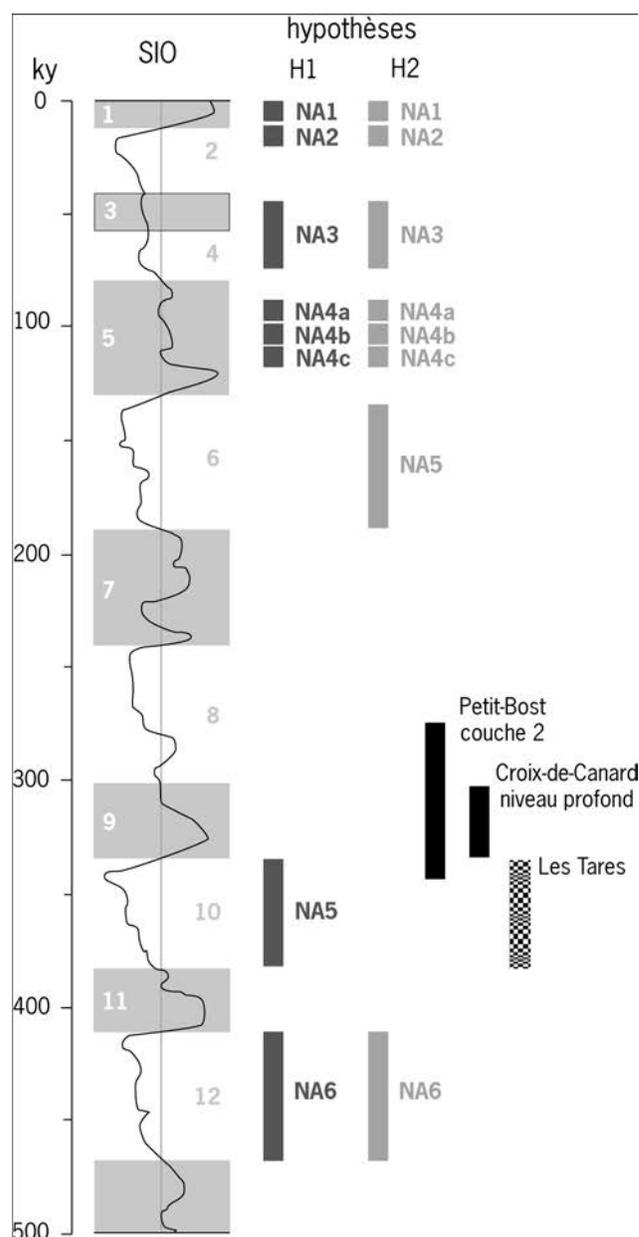
- le mobilier reste très rare : les niveaux 2, 3 et 5 sont construits sur trois ou quatre vestiges seulement, le niveau 6 n'est constitué que par un seul objet ; la densité maximale est rencontrée pour le niveau 4b, avec 36 vestiges sur les 200 m² des cinq sondages positifs ;

- les conditions taphonomiques sont défavorables pour les niveaux 3, 4a, 4b et 4c, pris dans les colluvions de couverture ; la situation la plus défavorable concerne le niveau 3 et surtout le niveau 4b, tous deux pris dans des horizons sédimentaires résidualisés ;

- les conditions morpho-sédimentaires, à la rupture entre deux terrasses, donnent un pendage et une déformation certaines aux niveaux archéologiques 4a, 4b et 4c ; ainsi l'essentiel des vestiges aura été découvert à plus de 2 m de profondeur ;

La sensibilité archéologique du secteur, autour du hameau de La Gravette, est ainsi renforcée par le diagnostic archéologique mené au lieu-dit Petit-Beaufort.

Les Tares et Le-Mas-de-Sourzac, situés à 200 m de l'emprise, restent toujours les deux références locales



Sourzac - Petit Beaufort.

Hypothèses chronologiques pour les différents niveaux archéologiques et comparaison avec les niveaux les plus anciens du Moustérien local. La courbe isotopique est celle publiée par Gibbard, P.L., S. Boreham, K.M. Cohen and A. Moscardiello, 2005, *Global chronostratigraphical correlation table for the last 2.7 million years v. 2005c.*, PDF version 220 KB. Subcommission on Quaternary Stratigraphy, Department of Geography, University of Cambridge, Cambridge, England.

les plus sensibles. Mais le diagnostic révèle le potentiel du rebord interne de Fw1, tant pour les industries les plus anciennes (premiers moments de l'Acheuléen) que pour les industries les plus tardives (Tardiglaciaire à Mésolithique). Il réactive aussi l'hypothèse d'un indice Levallois dans l'OIS10, contemporain du Quina des Tares. Il révèle enfin l'existence d'un site moustérien aux traits Levallois remanié, qui semble se poursuivre hors emprise sur la parcelle ZC96.

Fourloubey Christophe

TERRASSON-LAVILLEDIEU

Lieux-dits Charpenet, La Villedieu, Les Plantes

Le projet a porté sur plusieurs parcelles situées à environ 3 km à l'ouest de Terrasson, sur la rive droite de la Vézère. Il est implanté dans un contexte alluvial ayant livré de nombreux vestiges et indices d'installations antiques parfois explorées et largement prospectées.

L'intervention de diagnostic a confirmé l'occupation de ces basses terrasses à l'époque antique, avec quelques structures de combustion éparses et des épandages discrets mais continus de *tegulae*. Des sondages profonds pratiqués régulièrement sur l'emprise n'ont pas permis de diagnostiquer de niveaux plus anciens que l'Antiquité.

C'est au lieu-dit Charpenet que des vestiges structurés et bâtis ont pu être mis en évidence, donnant lieu à la réalisation d'une fouille préventive. Le site, fouillé sur une emprise d'environ 2000 m², est implanté entre la route départementale, le ruisseau de l'Elle, le talus de l'ancienne voie ferrée Sarlat-Nontron et celui de l'actuelle voie Bordeaux-Brive.

Les vestiges, compris entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C., se répartissent de part et d'autre d'une voie antique orientée est-ouest perpendiculairement à l'Elle, deux cents mètres en amont de sa confluence avec la Vézère. Cette voie, large d'environ 6 m, a été observée sur une longueur de 55 m. Épaisse d'environ 50 cm, elle est fondée sur une substruction massive composée de galets de rivière larges et plats. Elle marque un pendage significatif en direction de la rivière et est accompagnée au sud d'un fossé bordier distant de 4 m. Le franchissement de la rivière, au lit fortement encaissé, n'a pas pu être observé en raison des modifications opérées sur la berge pour l'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer à la fin du XIX^e siècle.

Au sud de la voie, un ensemble de murs bâtis sommairement et conservés sur une seule assise de fondation dessine une construction établie en toute proximité de la voie ; des niveaux de sol et structures en creux lui sont associés sans que la vocation précise de cet ensemble ait pu être déterminée. En revanche, le remploi, au droit du bâtiment, du fossé bordier comme dépotoir composé essentiellement d'éléments métallurgiques, indique vraisemblablement la présence d'un atelier tout proche.

Au nord de la voie, un ensemble bâti d'une surface de 450 m² a été dégagé ; il présente plusieurs séquences d'aménagement regroupées en deux principales phases d'occupation. L'agencement des murs dessine, au sud d'un vaste espace clos, de petites pièces réparties de part et d'autre d'une cour



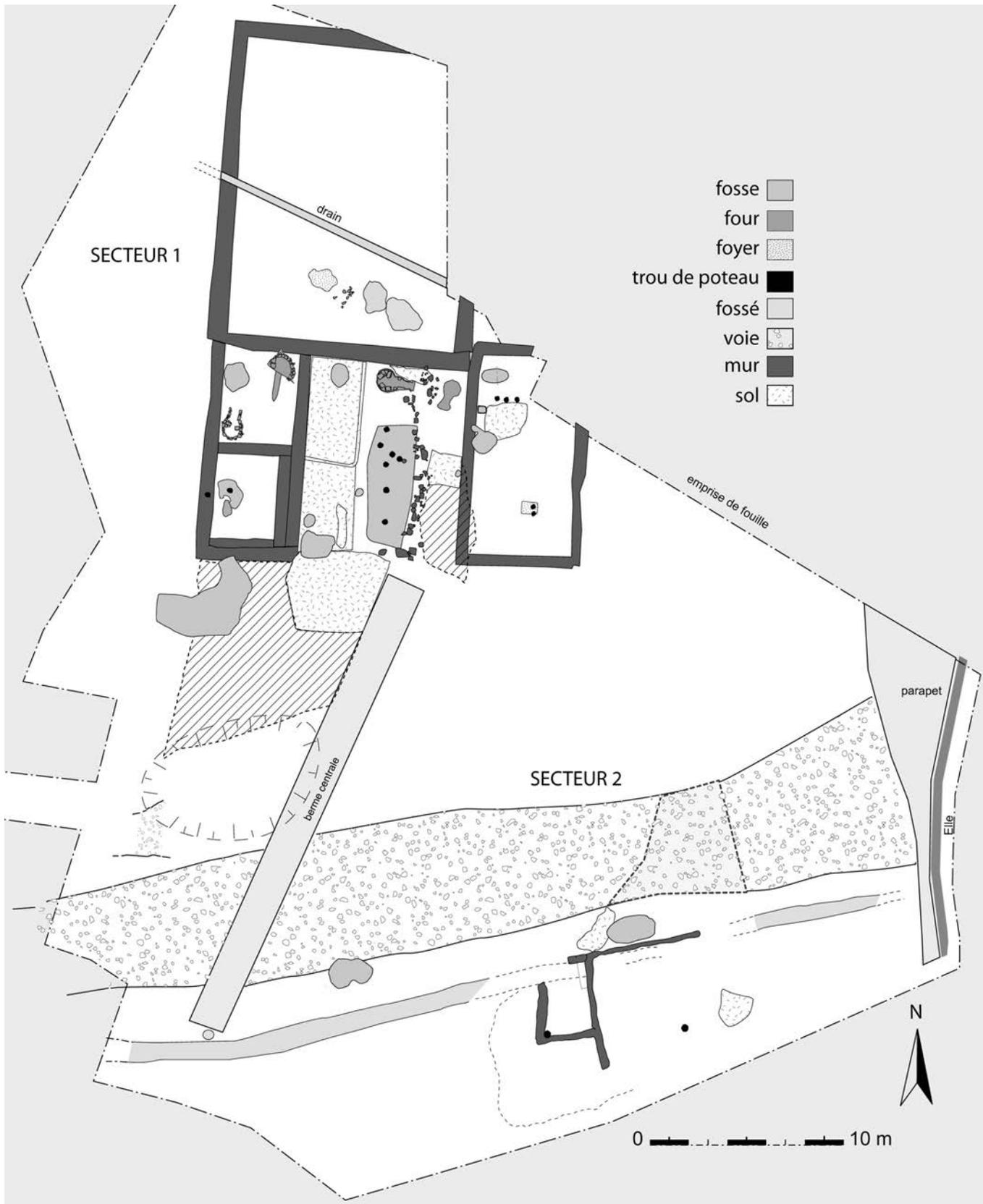
Lieu-dit Charpenet - Four FR 102.

centrale ouverte au sud et aménagée pour partie avec une surface dallée. Des trous de poteaux régulièrement disposés indiquent l'installation de structures légères de couverture. La vocation artisanale de l'établissement est déterminée par la présence de quatre fours organisés en deux ateliers actifs sur au moins deux générations, d'aires de travail et d'installations techniques. La morphologie des fours, la présence de zones de rejet comprenant des outils, des déchets céramiques et quelques ratés de cuisson désignent l'artisanat potier et la production de céramique commune. Ces fours conservent leur chambre de chauffe et leur alandier, ainsi que les pilettes distribuées de façon axiale ou rayonnante. Deux modes de construction ont été adoptés : simplement creusés dans le substrat avec un placage d'argile sur les parois, ou construits avec des fragments de *tegulae*.

Régeard Mathilde



Terrasson-Lavilledieu - Lieu-dit Charpenet - Four FR 22.



Terrasson-Lavilledieu - Lieu-dit Charpenet. Plan synthétique du site (DAO : Irène Hernandez-Dominguez).

TOCANE-SAINT-APRE

Beauséjour

Dans le cadre d'un projet de ZAC, au lieu-dit « Beauséjour », une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur une surface au départ de 59287 m².

En définitive, seuls 41187 m² ont été diagnostiqués, en raison des terrains détrempés et laissés en taillis.

Ce fond de vallée est connu pour la présence d'occupations préhistoriques assez denses. Sont mentionnées également des découvertes fortuites et anciennes pour les périodes de la Protohistoire, du Gallo-romain et Médiéval.

Le terrain objet de l'étude se trouve en bordure de la rive sud de la Dronne.

Ont été observés, au niveau géologique, au sud du terrain objet de l'étude, d'épais niveaux de colluvions constituées d'argiles carbonatées. L'épaisseur de ces niveaux s'affine jusqu'à disparaître au sud de l'emprise sondée.

Sur les quarante-et-un sondages effectués, aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Rimé Marc

*Néolithique ou
Âge du Bronze ?*

TRÉLISSAC

Avenue Michel Grandou, lieu-dit Borie Porte

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet d'aménagement d'un centre de distribution automobile, sur une assiette de 12 196 m². Les sondages réalisés ont permis de préciser le contexte géomorphologique de ce secteur alluvial de la vallée de l'Isle.

La configuration paléo-géographique du site s'inscrit pleinement dans la continuité de celle du site de Borie Porte 1 dans la mesure où elle est très ondulée. La formation de paléo-chenaux, dont des méandres de l'Isle et un ruisseau développé dans des vallons, en est l'origine.

Cette configuration est ainsi très comparable avec celle de la basse terrasse de la Dordogne qui se caractérise également par la présence d'un réseau de plusieurs généralisations de paléo-chenaux croisés par des ruisseaux et des vallons. Deux évolutions distinctes sont donc à retenir : celle liée à la dynamique

fluviale et celle générée par la dynamique colluviale en relation étroite avec la formation des vallons et des ruisseaux.

En revanche, cette ressemblance n'est pas accompagnée par la même richesse archéologique que l'on connaît sur la vallée de la Dordogne : ici, seules deux fosses, dont une douteuse, ont été documentées, l'une d'elle pouvant avoir été un puits, mal daté bien que recelant dans son remplissage des éléments néolithiques, ou plus vraisemblablement du Bronze, indices d'une certaine fréquentation ancienne du lieu, dans un contexte sédimentaire remanié (labours). L'inondation de la vallée pourrait être l'origine de cette faible fréquentation anthropique du site au moins durant la période de l'Holocène.

Bertrand Poissonnier

**AQUITAINE
DORDOGNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 0

N°Nat.						N°	P.
025670	BERGERAC	Les Gillets 2 et Saint Lizier	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	52	93
025947	CHAVAGNAC – COLY - CONDAT-SUR-VEZERE – GREZES - LA BACHELLERIE - LA CHAPELLE-AUBAREIL - LA DORNAC - LA FEUILLEDE - LE LARDIN-SAINT-LAZARE – PAZAYAC - SAINT-AMAND-DE-COLY - SAINT-GENIES -TERRASSON-LAVILLEDIEU		LAVAL Thomas	BEN	PRD	24	95
026047	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Font-de-Gaume	PAILLET Patrick	BEN	RAR	39	93
026049	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC	Cro de Granville	PAILLET Patrick	SUP	RAR	30	93
026048	VILLARS	Le Cluzeau	PAILLET Patrick	BEN	RAR	3	93
026044	Vallée de la Dronne - Triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	4	96

BERGERAC - CREYSSE Les Gillets 2 et Saint Lizier

Le résultat de cette opération de diagnostic est positif et complète en partie les données recueillies à l'occasion de diverses opérations archéologiques préalables dans ce secteur entre Bergerac et Creysse.

Les vestiges mis au jour à l'occasion de ce diagnostic concernent trois grandes périodes qui s'étendent de la Préhistoire récente au Moyen Âge. L'occupation n'est pas continue, elle se décompose en quatre grandes phases chronologiques.

— Le Tardiglaciaire (indice 4) est représenté par une concentration de pièces lithiques localisées sur une ride de la terrasse graveleuse préservée des incisions de chenaux plus tardives. L'industrie lithique évoque l'extrême fin du Paléolithique supérieur ou l'Épipaléolithique. La nature de cette concentration reste incertaine. Toutefois, la faible densité de vestiges et la coexistence sur un même niveau de pièces lithiques ne remontant pas entre elles et de galets et graviers (non prélevés) suggère une occupation légère ou une simple fréquentation.

— Le Mésolithique (indice 3) est représenté par trois *locus* sous forme de concentrations lithiques en bon état de conservation. Ils sont implantés sur les rebords des chenaux. Deux de ces concentrations sont assez diffuses et associent silex et galets et/ou graviers. Elles pourraient correspondre à des lieux de fréquentation.

La troisième est clairement identifiée comme un amas de débitage témoignant d'une activité de taille qualifiée de ponctuelle à défaut de découvertes similaires à proximité. Il reste néanmoins possible que cette concentration lithique appartienne à une occupation plus vaste aux activités diversifiées (boucherie, etc.) et que les trois *locus* rencontrés procèdent d'une même installation.

— Le Néolithique (indice 2) apparaît sous forme d'une concentration de silex et d'un dépôt céramique localisées directement sous le niveau de labour. Bien que ces deux structures appartiennent à une chronologie de la fin du Néolithique, il se peut qu'il existe un décalage chronologique de 150 à 450 ans.

— Le Moyen Âge (indice 1) est représenté par une série de silos et quelques trous de poteau. L'implantation de ces vestiges plutôt dans la partie orientale du terrain, à proximité immédiate du site des Gillets 1 conduit à émettre l'hypothèse qu'il s'agit de la même occupation à savoir une unité d'exploitation agricole de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Enfin, l'histoire récente est représentée par les installations liées au site de stockage de la SNPE et qui ont induit quelques modifications de la géométrie de la surface du terrain en nivelant les microreliefs.

Ballarin Catherine

LES EYZIES-DE-TAYAC ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC VILLARS

Micro-analyses et datations de l'art pariétal de Font-de-Gaume, Rouffignac et Villars dans leur contexte archéologique

Les opérations archéologiques conduites en 2010 dans les grottes de Font-de-Gaume (Les Eyzies-de-Tayac), Rouffignac (Rouffignac-et-Saint-Cernin-de-Reilhac) et Villars (Villars) s'inscrivent dans le cadre d'un programme de l'agence nationale de la recherche (ANR) intitulé « micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique » (MADAPCA, 2008-2011). Il s'agit de la deuxième année d'opérations autorisées (cf. BSR 2009, p. 63-64).

■ Description des principales opérations

Les axes de recherche initiés en 2009 dans ces trois grottes ornées ont été développés cette année. A Font-de-Gaume, nous avons poursuivi l'étude des phénomènes taphonomiques qui affectent les parois (« crasse des siècles », vermiculations, présence de phosphates) afin de comprendre les processus de formations de ces éléments, leur nature exacte et leur éventuel impact conservatoire sur les représentations. Le revêtement dit « crasse des siècles » apparaît sur les parties sub-horizontales des parois, les replats, et dans les niches et peut s'étendre sur de grandes surfaces. Localement, ce type de dépôt affecte la lecture, voire la conservation, de certaines figures. Après la campagne de prélèvements de juin 2010,

les analyses sont en cours au C2RMF (I. Reiche). Elles comprennent une spectrométrie Raman, une spectrométrie infra-rouge et une observation au MEB avec une analyse à la micro-sonde électronique.

Le phénomène de vermiculations a été rarement étudié malgré la fréquence de l'altéragène. Le programme proposé a pour objectif de comprendre les mécanismes de genèse et d'évolution de ces formes qui peuvent affecter les pigments des peintures préhistoriques et, corrélativement, dégrader les œuvres. A Font-de-Gaume, les vermiculations se développent dans la partie ornée (2^{ème} partie de la galerie principale, galerie terminale). Les observations au MEB et les analyses à la micro-sonde électronique sont également en cours de réalisation au C2RMF (I. Reiche). En 2010 nous avons achevé la mise au point de la méthode de mesures chromatiques par spectroradiomètre et effectué les tests nécessaires dans une cavité non ornée et dans une cave voûtée en pierre de taille du centre national de la préhistoire, afin d'optimiser notre intervention en grotte ornée. Des mesures chromatiques des vermiculations, sans contact ni prélèvement, seront effectuées au spectroradiomètre, en 2011, avec D. Lafon (Ecole des Mines d'Alès) et J. Riss (laboratoire GHYMAC, université de Bordeaux 1-CNRS).

La présence de phosphates dans la grotte a été suggérée à la suite des observations réalisées en 2009 sur les sédiments. La présence de matériaux phosphatés aurait pu générer une mutation chromatique de la paroi et influencer le choix de l'emplacement des panneaux ornés.

Un témoin stratigraphique des fouilles F. Prat (1967-1968) a permis d'observer et d'échantillonner les dépôts (sédiments détritiques alluviaux sablo-limoneux et planchers stalagmitiques massifs ou feuilletés, blanchâtres, faiblement indurés). Les analyses par fluorescence X et par DRX ont finalement conclu à l'absence de minéraux phosphatés dans le remplissage.

L'analyse du dispositif pariétal a été poursuivie parallèlement, notamment par l'élaboration de deux bases de données (plus de 900 entrées et plus de 200 fiches) rassemblant toute la documentation réalisée par D. et A. Vialou dans les années 80 (photographies dans le visible, ultra-violet, infrarouge, notes de terrain, relevés, croquis, plans directeurs, etc.). L'ensemble des notes et la couverture photographique détaillée fournissent une lecture d'ensemble inédite de la cavité. La constitution de ces deux bases et leur combinaison doit permettre de conclure la phase préparatoire à la publication de l'étude du dispositif pariétal de la grotte.

A Rouffignac, trois prélèvements d'esquilles charbonneuses pour datations carbone 14 en SMA ont été effectués en novembre 2010. Deux d'entre eux ont concerné des dépôts charbonneux bien noirs dont la structure végétale était visible (partie profonde de la galerie Breuil et entrée de la galerie E). Les résultats

sont en cours de traitement. Une campagne d'analyse *in situ* par fluorescence et diffraction X a été également conduite en début d'année.

Les résultats montrent des signatures variables selon les figures analysées (variation des teneurs en Baryum, Fer, Titane et Silicium) dues à des hétérogénéités du pigment ou de la paroi. Les résultats de fluorescence X confirment donc la présence de manganèse, de fer et de baryum comme constituants principaux des pigments. Ils montrent aussi la présence d'autres éléments tels que le silicium, le titane, le chrome, le nickel et le potassium. La variation de la teneur de ces éléments peut conduire à différencier les types d'oxydes de manganèse. Cela nécessite des mesures plus systématiques qui seront faites en 2011. La diffraction X montre pour certaines représentations la présence de hollandite et de quartz provenant du pigment et indique également l'absence d'oxyde de manganèse pour l'un des tracés (carbone ?). La diffraction des rayons X apporte des informations supplémentaires.

Dans la grotte de Villars, l'essentiel des travaux a porté sur l'inventaire des vestiges anthropiques découverts (tracés peints et gravés, matériel archéologique collecté en 1958).

Plusieurs esquilles d'os longs provenant de ces collections anciennes ont livré des dates très rapprochées (entre 18470 et 18790 ans B.P.). Des tracés noirs n'ayant donné aucun signal de manganèse lors des analyses par fluorescence X faites en 2009 ont été échantillonnés en juillet 2010 et sont en cours de datations. En novembre 2010 des prélèvements de calcite sur spéléothèmes (repousses sur stalagmites cassées) ont été effectués (D. Genty) afin d'être datés par U-Th. Ils permettront de dater indirectement l'activité humaine dans la grotte.

Le programme de prospection systématique du réseau accessible a été poursuivi afin de poursuivre l'inventaire du décor pariétal, de localiser et de relever les nouvelles unités graphiques. Un contrôle des relevés des vestiges pariétaux a été effectué et complété par une couverture photographique numérique. Une vingtaine de nouvelles unités graphiques (points, tâches, bâtonnets noirs ou rouges, etc.) a été identifiée dans le réseau orné

■ **Conclusions provisoires et perspectives**

Durant l'année 2011 (dernière année du programme ANR-MADAPCA), l'ensemble des opérations initiées en 2009 et 2010 devrait être achevée. Les principaux résultats seront présentés à l'occasion du colloque MADAPCA, programmé du 16 au 18 novembre et organisé en cinq sessions thématiques : 1. les matières de l'art préhistorique ; 2. les techniques d'enregistrements graphiques et photographiques ; 3. taphonomie des parois ornées : de l'altération à la conservation ; 4. les datations de l'art préhistorique ; 5. les contextes de l'art préhistorique.



Font-de-Gaume. Diverticule terminal. Développement de vermiculation sur un Aurochs peint en noir. Cliché P. Paillet.

L'année 2010 a vu l'achèvement des bilans documentaires (travaux effectués, inventaires pariétaux, etc.) de chaque cavité et la mise en œuvre de tous les échantillonnages nécessaires aux opérations de datations et de micro-analyses des parois et des pigments. L'analyse des vermiculations de Font-de-Gaume, l'étude des pigments noirs et

l'approche taphonomique des parois de Rouffignac ont été engagées cette année et seront achevées en 2011. Un programme de numérisation 3D à haute résolution de certains panneaux gravés de Rouffignac est également prévu.

Paillet Patrick

VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Secteur de Terrasson à Condat-sur-Vézère

Notice non parvenue

Laval Thomas (Ben)

VALLÉES DE LA DRONNE ET DE L'ISLE

Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers et autres sites

Nous avons poursuivi activement en 2010 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Cette année a été marquée par plusieurs découvertes importantes, notamment pour le Paléolithique, le Néolithique et les périodes médiévale et moderne.

Il y a urgence sur certains sites, en particulier les grandes villas gallo-romaines du Ribéraçois, de réaliser des prospections suivies et systématiques, car l'emploi de puissants broyeurs est en train de détruire une grande partie du mobilier archéologique.

Cette prospection a été complétée par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Vallée de la Dronne et ses affluents

■ **Paléolithique**

La densité d'occupation au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi importante notamment sur les plateaux, et bien moindre au Paléolithique supérieur :

— sites de La Galoche, de Migaine et des Rivailles (La Chapelle-Gonaguet), de Valgizoux, Valpapat, Mironcellas, Prigonde et l'Épalourdie (Bussac), du Grand-Clos et La Confénerie (Lisle), de La Monerie/Les Champs (Lisle), du Poirier Blanc, de Rénamont et de Puymaurin (Bourdeilles), des Roches, des Thermes (Brantôme), des Grellières (Paussac).

La plupart de ces sites livrent une industrie avec bifaces de type MTA, et une industrie aménagée sur silex noir.

■ **Néolithique/Chalcolithique**

Cette période est toujours aussi bien documentée car les sites sont nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux.

— un nouveau fragment d'anneau-disque en roche verte (chalco-schiste ?) au Vivier (Valeuil), plusieurs fragments de poignards en silex pressignien, nombreuses haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante (grattoirs, armatures de flèches, etc.) aux Rivailles et à La Galoche (La Chapelle-Gonaguet), Le Meynassié, Valgizoux, Mironcellas (Bussac), La Peyzie/Le Grand Clos et La Monerie/Les Champs (Lisle), Aux Maynes (Montagrier), Beauséjour/Barrière Pérez et le Moulin de Salles (Tocane), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-

Trincou), Prés Cheysas (Champagnac-de-Bélair), Beauclair (Douchapt), etc.

À noter encore une fois les découvertes fréquentes de fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny, preuve d'un commerce important avec le Périgord au cours du III^e millénaire av. J.-C. : sites de Beauséjour/Barrière Pérez à Tocane-St-Âpre et de Beauclair à Douchapt.

■ **Âge du Bronze**

Le site de Prés Cheysas, à Champagnac-de-Bélair, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nombreux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb, auxquels étaient associés quelques silex et un superbe broyon fait sur un galet de quartz rougi par le feu. Il présente deux lages cupules laérales régulières pour une bonne préhension. Un broyon similaire a été recueilli à Montagrier sur le gisement de Aux Maynes.

■ **Âges du Fer**

Le site du « Roussat » à Brantôme a livré la partie supérieure d'une meule rotative (catilius) en conglomérat de Saint-Crépin.

Le site de La Rigale à Villeteureix a encore donné une abondante série d'amphores vinaires italiennes Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable entre 120 et 50 av. J.-C. (La Tène D). Mais fait notable, il y a quelques années, à l'occasion d'une sortie subaquatique dans le lit de la Dronne avec le club de plongée de Saint-Astier, D. Bloys, au niveau du château a pu observer les traces d'un aménagement appareillé sur la rive droite. Il pourrait s'agir des restes d'un petit port installé à la période gallo-romaine. Il a par ailleurs récolté des tessons d'amphores vinaires italiennes Dr. Ia dans la vase du lit de la Dronne, au pied du site.

■ **Période gallo-romaine**

Les prospections menées en 2010 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et les récoltes y ont été abondantes.

Un nouveau site gallo-romain a été identifié par Y. Duteil à « La Sénédie », commune de Lisle, sur un plateau : tegulae, imbrices, moellons, céramiques communes, sigillée, verre. À « La Rochette » sur cette même commune, tessons de céramiques communes et une petite perle en verre bleu. Commune de Mensignac, à « Lavaure-Basse », sigillée et céramiques communes.

Le site de « Aux Maines » (Montagrier) a livré à divers prospecteurs de la céramique commune et du verre. Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain a livré du mobilier allant du I^{er} au IV^e siècles. À « Prés Cheysas » (Champagnac-de-Bélair) pied de verre, verre bleu et céramiques communes. Enfin sur le site de La Rigale (Villetoureix), nous avons récolté de la sigillée des I^{er} et II^e siècles, du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson marqué d'un X.

Vallée de l'Isle et ses affluents

■ Paléolithique

Sur la commune de Chancelade, au lieu-dit « Pot-Perdu », sur le plateau de Terrassonie, Jean Sudri a récolté sur sa propriété de nombreux silex taillés, témoins d'une occupation au Paléolithique Moyen (MTA) : nombreux bifaces, racloirs, pointes, lames, éclats Levallois, disques, essentiellement en silex noir.

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été repérés : la Tamanie/Moulin de La Beylie (Château-l'Évêque), à Agonac aux lieux-dits Bourbou et Les Gannes/La Porcherie, à Brochard/Grassaval à St-Front-d'Alemps, à Roumazières à Saint-Martin-l'Astier et à l'Ancien Moulin des Lèches (Les Lèches).

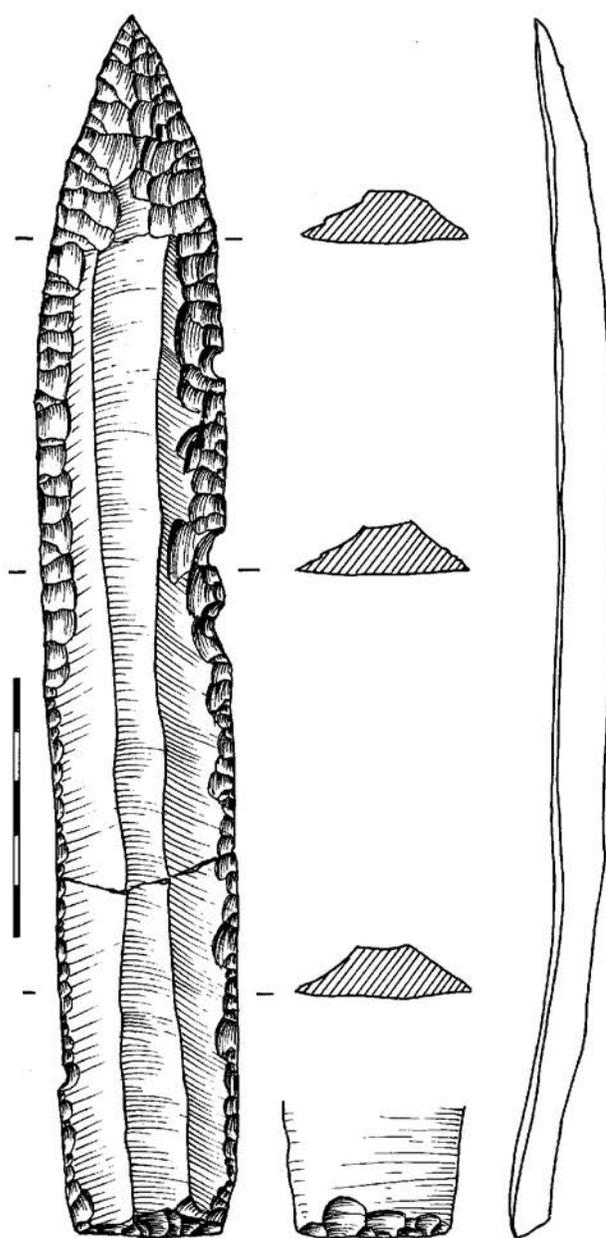
■ Néolithique/Chalcolithique

Commune de Bassillac, le riche site néolithique des « Roches de Goudaud », qui n'est plus en cultures depuis quelques années a fait l'objet au cours du XX^e siècle de prospections assidues de la part de plusieurs chercheurs périgourains. Parmi eux M. Gadoffre qui a suivi les labours durant une quarantaine d'années. Celui-ci, étant à présent âgé, a décidé de me léguer l'ensemble de sa collection. En accord avec lui, nous avons décidé de la léguer plutôt au Musée National de Préhistoire des Eyzies où elle aura mieux sa place. Ce qui a été fait début 2010 en accord avec J.-J. Cleyet-Merle et A. Chancerel. Cette très riche série est désormais protégée et à la disposition des chercheurs pour une étude exhaustive. Outre des haches polies assez rares, cette série contient plusieurs centaines d'armatures foliacées, tranchantes et perçantes, de grattoirs, de percçoirs, des couteaux foliacés, des poignards en silex noir et pressignien, etc.

Commune de Chancelade, à « Pot Perdu », au hameau de Terrassonie, Jean Sudri a découvert sur sa propriété un site néo-chalcolithique installé dans une doline. Il y a recueilli en 1970/71, après le défrichage d'un bois de châtaigniers, un lot de silex néolithiques, parmi lesquels se trouvait un exceptionnel poignard en silex pressignien de 231,5 mm. Il y avait aussi une préforme de hache polie en silex blond, des grattoirs, divers outils, des lames et éclats retouchés. Et chose plus étonnante, il a aussi été intrigué par la présence de

fossiles inhabituels dans ce secteur, à savoir un rostre de bellemnite et une petite ammonite, originaires de régions éloignées du Périgord et qui étaient associés au reste du mobilier. Nous sommes peut-être en présence du mobilier d'une sépulture.

Sur la même commune de Chancelade, sur le site gallo-romain de « Lespinasse/Les Eglisottes », présence d'un débitage néolithique sur silex noir : nucléi, lames et éclats retouchés. Commune de Château-l'Évêque, à « Bas Chamarat », un beau grattoir chalcolithique à retouches en écharpe. Commune d'Agonac, sur le petit site de « Bourbou », présence de lames et d'éclats retouchés et sur une petite terrasse en rive gauche de la Beauronne, au lieu-dit « La Porcherie/Les Gannes », abondant



Poignard en silex du Grand-Pressigny.
Pot-perdu à Terrassonie, commune de Chancelade.



Ci-dessus : La tire-lire des Grellières, commune de Paussac-et-Saint-Vivien.

*En haut, à droite et ci-dessous :
Armature de flèches artenaciennes, «Les Roches de Goudaud»,
commune de Bassillac.*



*Ci-contre, à gauche :
Armatures perçantes des «Roches de Goudaud» commune de Bassillac.*

Clichés C. Chevillot.

mobilier néolithique : une hache polie étroite et épaisse en roche dure, plusieurs fragments de haches et de préformes en dolérite, un fragment de grande hache polie en silex bergeracois à méplats, une petite hache en roche verte (éclogite?), une remarquable scie à deux encoches en silex noir, des armatures de flèches tranchantes et perçantes, dont une en schiste-ardoisier, un fragment de poignard (silex brûlé), un nouveau fragment d'anneau-disque en chalco-schiste vert, de nombreux grattoirs, des perçoirs, des lames et éclats retouchés, des percuteurs, de très nombreux nucléi, des fragments de meules dormantes et une dizaine de tessons de poterie grossière. On note l'utilisation fréquente de silex blond sur ce site.

À « Pont-Rouge » et « Peyrignolle », commune de Grignols, deux petits sites néolithiques : grattoirs, lames et éclats retouchés. Au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, flèches, grattoirs à retouches en écharpe, outils divers et meules. Il a également trouvé un galet plat en schiste qui présente de profondes incisions ; enfin, de l'autre côté de l'Isle à La Roche (St-Martin-l'Astier), petit site néolithique. Commune des Lèches dans le comblement d'un cluzeau médiéval, présence de préformes en silex du Bergeracois.

■ **Âge du Bronze**

Sur la pente est d'Ecorneboeuf (Coulounieix-Chamiers), face à la ville de Périgueux, S. Mongibeaux a noté la présence d'un vaste épandage de tessons de céramiques du Bronze Final IIIa et IIIb surtout, avec des formes et des décors typiques.

■ **Âges du Fer**

À Chancelade, sur la villa de Lespinasse, présence de tessons de La Tène D.

Au « Reolat », à Saint-Cyprien dans la vallée de la Dordogne, E. Bougot a trouvé un nouvel outil sur le site déjà signalé : une feuille de boucher en fer (La Tène D1 ou D2).

■ **Gallo-romain**

Dans le Mareuillais, sur le vaste site de « Villeneuve » à Cherval occupé du Haut au Bas Empire, les prospections régulières ont permis de différencier deux zones riches en mobilier. Nous avons récolté en abondance des fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), dont plusieurs moulurés, mais aussi de morceaux de plaques calcaires plus ou moins épaisses (dallages) dont certaines de forme triangulaire (calcaire Jurassique).

Le mobilier céramique récolté est réduit à de menus morceaux car le girobroyeur est passé régulièrement sur le site. Ainsi on note la présence de petits fragments d'enduits peints, à peinture rouge pompeien ou noir, d'un gros peson de métier à tisser très grossier,

de clous en fer, de nombreuses coquilles d'huîtres plates et de petite dimension. Nous avons récolté de menus et rares tessons de sigillées lisses, quelques tessons de productions d'époque flavienne à paroi sablée, quelques tessons d'épongée et de la DS.P. Pour la céramique commune il a été recueilli de très nombreux tessons des formes classiques du vaisselier pétrucore des I^{er} au V^e siècles : formes basses et hautes (cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc...). Le verre est abondant mais très fragmenté. Enfin nous avons trouvé plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte.

À Chancelade, sur la villa gallo-romaine de Lespinasse, les labours profonds de l'hiver 2009-2010 pour semer du blé ont encore détruit sérieusement les fondations des murs de cette importante villa : moellons, petit appareil, tegulae, imbrices, pilettes d'hypocauste, fragments de suspensura, en abondance au milieu de fragments de mortier rose. Sur la parcelle n° 762, non labourée mais occupée par une maison, son propriétaire M. Philippe Colinet, nous a signalé chez lui la présence de longs murs épais et bien appareillés, de sols et de canalisations en plomb, autant d'éléments qu'il a eu l'occasion d'observer au moment des divers travaux de réalisation de sa maison ou d'aménagement du jardin. Il nous a remis quelques fragments de plomb trouvés sur sa propriété à l'occasion de travaux. Il a également recueilli sur la parcelle 62, une monnaie de Constantin I^{er} le Grand (274-22 mai 337). Il s'agit d'un Follis ou nummus, émis en 313-314 par l'atelier de Londres. Elle a un diamètre de 20 mm pour un poids de 2,78 g. Elle a été frappée à Londres et, sur 700 monnaies de Constantin répertoriées, seulement 31 sont issues de l'atelier de Londres.

On note la présence de quelques fragments de marbres et de faune, de la céramique, abondante, qui s'étale du I^{er} aux IV^e-V^e siècles. Un seul tesson de sigillée lisse du I^{er} siècle, des céramiques communes abondantes : coupes, gobelets, pichets, écuelles, tripodes, etc. Deux fonds de pots en commune ont un graffito, l'un gravé après cuisson et l'autre avant. Enfin, il faut noter la présence de fragments de meule rotatives en conglomérat de St-Crépin.

— Les prospections régulières du site de « Las Groulières » à Coursac ont été peu intéressantes, que ce soit sur le site de la pars urbana ou celui situé au sud-est : présence en grande quantité de très gros fragments d'enduits peints blancs et polychromes, des clous en fer, de section carrée et tête plate, des amphores Dr. Ia et Ib et quelques tessons de céramiques communes. Et pour la zone Sud-Est nettement plus riche en mobilier (La Tène D2 jusqu'au I^{er} siècle ap. J.-C.) : tessons d'amphores Dr. Ia et Ib et un col à large bandeau de Dr. Ic et céramiques communes.



— Commune de Grignols, rive droite du Vern, au lieu-dit « Peyrignolle », nous avons poursuivi les prospections de cet important site gallo-romain : tessons d'amphore gauloise et de Dr. II/4, de la sigillée lisse (service Flavien), de l'épongée tardive, de la céramique commune (tripodes, coupes, écuelles, cruches, pichets, etc.), des restes de faune, de l'huître, des morceaux d'enduits peints et des fragments de meules rotatives (en St-Crépin et basalte).

Sur l'autre site du « Pont Rouge », face au château de Grignols, se trouve un autre site gallo-romain important qui est coupé par la route. Et au printemps, les cantonniers ont nettoyé les fossés en bord de la route, mettant au jour une coupe sur environ 1,20 m d'épaisseur et 50 m de longueur. Il est apparu sous une couche d'humus de 30/40 cm d'épaisseur, une strate noire contenant du mobilier archéologique et aussi des bases de murs maçonnés d'époque antique, perpendiculaires à la route. Parmi le mobilier recueilli dans le fossé, daté du I^{er} s. ap. J.-C. : un tesson de Drag. 29 moulé et décoré, des tessons de céramiques communes et des tegulae. Parmi ces derniers figurait un fond de coupe à pied annulaire qui présente sur ses deux faces une swastika gravée à la pointe sèche. À noter également la présence d'huîtres de petite dimension.

Notre prospection s'est poursuivie sur la parcelle de gauche de cette route, sur une terrasse non inondable. La charrue accroche les murs antiques et remonte des moellons, des tegulae et du mortier jaune et rose. Peu de mobilier mais un peu de sigillée, des céramiques communes ou du verre, qui indiquent une occupation du Haut-Empire et plus spécialement de la seconde moitié du I^{er} siècle.

■ Périodes médiévale et moderne

— À Grand-Brassac, au lieu-dit « Le Bois de la Motte », près du hameau de Truffière, René Ventenat a découvert une motte castrale inédite. Ce site, à notre connaissance, n'avait jamais été signalé.

— Au lieu-dit « Les Grellières », commune de Paussac-Saint-Vivien, M. Fressengeas en octobre 1959, à l'occasion du nettoyage de la cave d'une ancienne maison d'habitation située en bordure de falaise au hameau des Grellières, commune de Paussac, a eu la bonne fortune de découvrir une petite tirelire, enfouie peu profondément dans le sous-sol. Cette tirelire en terre cuite, contenait une trentaine de monnaies en argent allant de Charles IX à Louis XIV. La date d'enfouissement de cette petite cachette doit se situer aux environs de 1650 si l'on tient compte de la date de la monnaie la plus récente. Cette cachette pourrait être liée à la période troublée en Périgord correspondant à la Révolte des Croquants de 1639.

— Sur cette même commune de Paussac-Saint-Vivien, toujours aux « Grellières », au pied de la

falaise qui domine le modeste affluent du Boulou, le ruisseau des Sandonnies, M. Fressengeas a identifié de probables fours de potiers. Sur la pente sud-ouest du site, sur une petite terrasse qui conserve un réservoir taillé dans le rocher, les labours livrent de très nombreux tessons, dont des anses, de poteries dont les formes et les glaçures vertes ou jaunes indiquent le XVII^e siècle : anses et supports de chauffe-plats.

— Sur la commune de Cercles, au pied de la motte castrale, il existe une plaine marécageuse séparée de la motte par un petit ruisseau. C'est dans cette zone que nous avons déjà repérée, et signalée ce site par erreur sur la commune de La Tour-Blanche que nous avons à nouveau récolté des tessons de céramiques allant du XI^e-XII^e aux XV^e-XVI^e siècle et un peu de faune.

— Sur la commune de Saint-Front-la-Rivière, en bordure de la Dronne, sur l'aire aménagée pour les campings-cars, où déjà Y. Duteil avait découvert un atelier de verrier médiéval, il a prospecté un champ labouré récemment. Et il a trouvé des tessons de céramiques des XIV^e-XV^e siècle, une monnaie en argent et un élément décoratif en métal cuivreux. La monnaie est un Hardi en argent d'Edouard d'Aquitaine, dit « Le Prince Noir ».

— Commune de Neuvic, au lieu-dit « Haut Puy-de-Pont », Jean-Louis Castagna en aménageant la cour de la maison qu'il restaure, a mis au jour deux entrées d'un four de tuilier. C'est en voulant redresser le talus derrière la maison, pour le protéger par un mur en pierre, au cours du week-end de l'Ascension, que la découverte a eu lieu. Au pied du talus, au niveau des deux conduits, ils ont noté la présence d'un sol dallé de tuileaux de terre cuite (11 cm x 24 cm) d'une superficie de 2 m x 2 m environ. Sont alors apparus dans la paroi du talus, les deux conduits voutés, appareillés eux-aussi de tuileaux de terre cuite.

— Commune de Saint-Front-de-Pradoux, au lieu-dit « La Croix-Blanche », J.-C. Héseault a repéré un four de tuilier enterré, dans la propriété de J.-C. Jambon que nous remercions pour son accueil chaleureux. L'entrée se fait depuis le niveau du sol actuel, par une fosse de plus d'un mètre de profondeur. On accède au four par l'alandier, à peine visible dans les terres éboulées. Les conduits ont une embouchure en bâtière, avec une arête vive, constituée de tuileaux. M. Jambon nous a ensuite conduit dans les bois proches du four où existent des carrières parfois très profondes d'exploitation de l'argile pour alimenter ces fours.

— Sur la même commune de Saint-Front-de-Pradoux, au lieu-dit « Tendou », rive droite de l'Isle, face à Mussidan, J.-C. Héseault a été alerté par M. Hamelin qui a réalisé le curage d'un puits condamné par une plaque de béton depuis les années 1930. Au fond u puits, sous une couche de gravats, il est apparu un amas important de chevrettes brisées lors du puisage

de l'eau. Ce sont au moins une cinquantaine de chevrettes issues des ateliers de Beauronne ou de la région de Mussidan, qui ont été remontées. Il s'agit de productions typiques de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, intéressantes pour les variétés de formes, de volume et par l'utilisation de vernis aux couleurs variées et qui ont été déposées au Musée Voulgre de Mussidan.

Un autre puits, plus en aval, présente dans son fond une galerie naturelle de quelques mètres de longueur, qui s'est révélée stérile. Par contre J.-C. Héseault et D. Massoulier ont observé une chose curieuse sur une des parois. Il y a été collé, à une époque indéterminée, une boule d'argile sur laquelle il a été imprimé une coquille Saint-Jacques.

— Commune des Lèches, au lieu-dit « L'Ancien Moulin des Lèches », les travaux d'aménagement d'une piscine en 1995 dans la propriété du maire des Lèches, en rive droite de la Petite Beauronne, ont conduit à la découverte fortuite d'un cluzeau. Celui-ci qui a été creusé à partir d'une grotte naturelle, a connu plusieurs phases d'aménagements et d'occupation entre les XIIe et XVe siècles. Il a été topographié dans sa quasi-totalité en 2009-2010 et son mobilier archéologique étudié. Celui-ci, essentiellement céramique, recueilli au moment des travaux met l'accent sur une occupation plus importante au cours des XIVe et XVe siècles, avec des productions issues

d'ateliers proches de la zone des Lèches et appartenant aux productions médiévales du grand centre potier de Beauronne/Douzillac.

— Commune de Saint-Léon-sur-Vézère, dans la plaine en rive droite de la Vézère, entre les abris préhistoriques de la Rochette et le château de Belcayre, nous avons trouvé, il y a une vingtaine d'années, une monnaie en argent assez usée. Il s'agit d'un Ecu de France d'Henri III (1574-1589). Demi-teston, 3^e type, col fraisé, de 1576. Atelier : Bayonne. Quantité frappée 77520. Métal : Argent. Diamètre : 24 mm. Axe des coins : 6 h. Poids : 4,34 g.

— Commune de Chancelade, dans le hameau de Beauronne qui est en fait l'ancien siège de la commune, les travaux de restauration d'une maison en bordure de l'ancienne voie de Périgueux à Angoulême, « Chemin de Saint-Saturnin », juste en face de l'ancienne église dédiée à saint Saturnin, ont mis au jour une balustrade en calcaire. Il s'agit d'une pièce sculptée d'époque Louis XIV, provenant certainement de cette église disparue définitivement en 1842.

— Commune de Saint-Médard-de-Mussidan, sur le site néolithique du « Civadaud », J.-C. Héseault y a également récolté un petit boulet de coulevrine et deux balles de mousquet en pierre.

Chevillot Christian



Four de tuilier de Puy-de-Pont, commune de Neuvic.